
U d'/of OTTAWA
39003002558137

POÉSIES

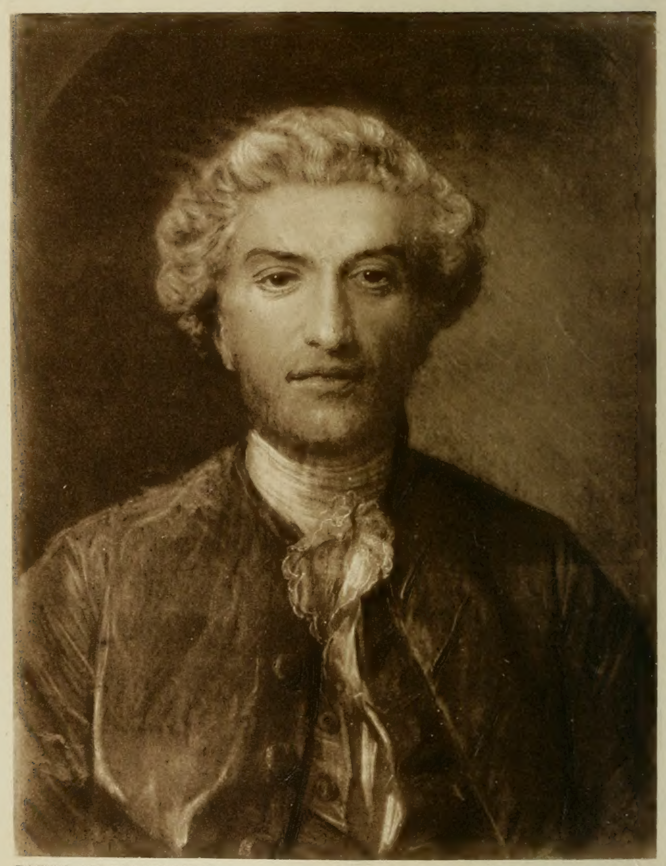
DE

ROBBÉ DE BEAUVESET

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CE VOLUME

800 exemplaires numérotés à la presse,
dont 50 sur papier de Hollande, de 1 à 50;
100 sur papier vergé, de 51 à 150;
et 650 sur vélin teinté, dont 50 non mis dans le commerce,
de 151 à 800.

N° 672



PASTEL DE PERRONNEAU HÉLIOGR. P. LE RAT

P. H. Robbé de Beauveset

CLICHÉ BULLOZ

LE CONTEUR DES BOUDOIRS ET DES APRÈS-SOUPERS

RECUEIL

DE

Poésies diverses

DE

M. Robbé de Beauveset

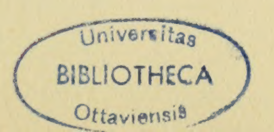
* * * *

PUBLIÉ AVEC INTRODUCTION ET NOTES
d'après le manuscrit appartenant à la Bibliothèque municipale
de Blois

Par PIERRE DUFAY

Et orné d'un Portrait en héliogravure d'après le pastel de Perronneau appartenant au Musée d'Orléans.

PARIS
COLLECTION DES AMIS DU BON VIEUX TEMPS
JEAN FORT, ÉDITEUR
39, RUE DE CHABROL, 39
1921



DU MÊME AUTEUR

Victor Hugo à vingt ans. — Glanes romantiques.
Paris, Mercure de France, 1909; in-12.

Journaux inédits de Jean Desnoyers et d'Isaac Girard, publiés avec introduction et notes.
Paris, Honoré Champion, 1912, in-8.

Les Sociétés populaires et l'Armée, 1791-1794.
Paris, H. Daragon, 1913 ; in-12.

Un chapitre inédit de l'histoire du costume : Le Pantalon féminin. — Nouvelle édition, remaniée, considérablement augmentée et illustrée d'un frontispice à l'eau-forte et de vingt gravures hors texte.
Paris, Librairie des Bibliophiles parisiens, 1916; in-8.

Charles Baudelaire : Les Fleurs du Mal. — Édition critique avec un appendice et une introduction bibliographique ; portrait de Charles Baudelaire en héliogravure.
Paris, Librairie des Bibliophiles parisiens, 1917; in-8, sur vergé d'Arches.
Nouvelle édition, corrigée et augmentée de nouveaux documents sur le procès de 1857.
Ibid., 1921 ; sur papier pur fil Lafuma, in-8.

EN PRÉPARATION

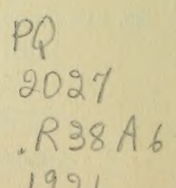
Laurent Tailhade : l'Homme et l'Œuvre.

Glanes romantiques : La Folie d'Eugène Hugo. — Alfred de Musset alcoolique.

Autour du Chat Noir. — Notes et souvenirs.

En collaboration avec M. Paul Jarry :

Le Dossier de la Dame aux Camélias. — Documents inédits.



LES ROBBÉ

ROBBÉ DE BEAUVESET
ET SON NEVEU ROBBÉ DE LA GRANGE

Les dictionnaires biographiques qui ont pour excuse de se copier pour l'ordinaire les uns les autres, font généralement naître Robbé de Beauveset à Vendôme, en 1714.

J'aimerais à pouvoir me montrer aussi affirmatif.

Il semblerait plutôt être né en 1712, son acte de décès lui donnant quatre-vingts ans, en 1792, sur les registres de l'état civil de Saint-Germain-en-Laye, où il mourut, comme Charles II, roi d'Angleterre.

On ignore plus encore le lieu de sa naissance. Les registres paroissiaux de Vendôme sont muets à ce sujet (1). La famille, après avoir embrassé la

(1) M. GEORGES D'HEILLY a consacré, il y a déjà près de cinquante ans, un intéressant volume aux *Lettres inédites adressées par le poète Robbé de Beauveset au dessinateur Aignan Desfriches, pendant le procès de Rob. Fr. Damiens, 1757* (Paris, Librairie générale, 1875, in-12, de LXXXII, 186 p.) Bien avant

Réforme, était depuis longtemps déjà revenue au catholicisme et Pierre-Honoré Robbé pourrait bien être né à Paris, dont son père était bourgeois.

Ces Robbé étaient, cependant, d'origine vendômoise et leur passé d'anciens religionnaires devait facilement inciter le poète à souscrire au Jansénisme dont il fit quelques années profession, ainsi qu'en témoignent les *Mémoires secrets* de Bachaumont.

De pères en fils, ils étaient gantiers. D'après les sagaces recherches de M. Jean Martellière, avoué à Vendôme, sur les familles du lieu, le grand-père de Robbé de Beauveset, Jacques Robbé, était né en 1606 et mourut en 1670. Il avait épousé Marie Mardelière (1603-1675) dont il eut deux filles et un fils.

L'aînée, Marguerite, née en 1636, se maria à Vendôme et mourut en 1704, après avoir abjuré

moi, il s'était enquis, à Vendôme, du lieu et de la date de naissance de Robbé. Voici la réponse qui lui fut faite :

MAIRIE DE VENDÔME
(Loir-et-Cher)
—

Vendôme, le 23 avril 1870.

« Monsieur,

« Des recherches ont été faites dans les paroisses de Saint-Bienheuré, Saint-Lubin, Saint-Martin et la Madeleine en 1712, 1713, 1714 et 1715, et elles ont été infructueuses. Vous savez qu'à cette époque les registres relatant les états civils, étaient très mal tenus, sans table alphabétique, et que les recherches y sont fort difficiles.

« Veuillez agréer...

« Le secrétaire de l'état civil,
« AUG. FERMÉ. »

(*Op. cit.*, p. IX.)

Mes recherches personnelles n'ont pas été plus heureuses.

« la religion prétendue réformée » le 10 novembre 1685. La seconde, Rachel, avait épousé un sieur Paul Pezé, marchand de bois à Châteaudun.

Le fils, René, dut naître en 1640 environ et était gantier à Vendôme vers 1670, époque à laquelle il eut lui-même un fils, René-Honoré.

Celui-ci s'expatria et alla fixer à Paris, rue Saint-Denis, son commerce de gants. Il avait épousé une demoiselle Anne Buffereau, nom encore répandu dans le Vendômois (1). Converti, il n'avait point tardé à devenir marguillier de Saint-Leu et Saint-Gilles (2), sa paroisse, et, en 1735, il parait de sa qualité de « bourgeois de Paris », l'achat qu'il fai-

(1) L'oncle par alliance de Robbé de Beauveset, le dessinateur Aignan Desfriches, devait épouser lui-même une « Marie-Madeleine Buffereau, fille de Pierre Buffereau de la Varenne, chef de fourrière de la maison du Roi, demeurant à Vendôme, et de Magdeleine Mariette, d'Orléans ».

PAUL RATOUIS DE LIMAY, *Un amateur orléanais au* XVIII[e] *siècle. — Antoine-Thomas Desfriches (1715-1800). Sa vie, son œuvre, ses collections, sa correspondance.* Préface du marquis de Chennevières. Ouvrage orné de 15 photographies hors texte et d'une héliogravure, suivi d'un essai de catalogue de l'œuvre peint, dessiné et gravé de Desfriches, par André Jarry. Paris, H. Champion, 1907 ; in-4, de XXXI-211 p. ; plus 2 ff. de tables, non ch. ; p. 4.

J'ai dû faire de nombreux emprunts au cours de ces notes à la correspondance d'Aignan Desfriches : que M. Paul Ratouis de Limay veuille bien agréer l'expression de toute ma gratitude pour le gracieux accueil qu'il me voulut bien réserver lorsque je le fus voir.

Une plaque tumulaire évoque encore, aux murs de l'église de la Trinité, à Vendôme, le souvenir d'une Marie-Madeleine Buffereau, épouse de M. Louis Le Roy, décédée le 3 juillet 1820.

(2) L'église Saint-Leu et Saint-Gilles, située entre le boulevard Sébastopol actuel, la rue du Cygne, la rue Saint-Denis et la rue de la Grande-Truanderie. Les religieux de Saint-Magloire

sait à Vendôme, d'une maison où pendait autrefois l'image de saint Martin (1).

Il ne survécut guère à cette acquisition ; moins de deux ans après, en 1737, il était mort, lors de l'inhumation de la plus jeune de ses filles.

Par un hasard heureux, la Bibliothèque municipale de Vendôme, possède un extrait mortuaire légalisé du décès de cette Anne-Louise Robbé, relevé en 1738. La famille de Robbé de Beauveset doit à ce document d'avoir échappé aux incendies de la Commune et de nous être quelque peu connue.

René-Honoré et Anne Buffereau avaient eu quatre enfants, dont l'aîné, Pierre-Honoré fut le poète.

Venait ensuite un autre fils, Anne-Honoré, qui, toujours d'après les savantes recherches de M. J. Martellière, fut, excusez du peu ! directeur de la *Gazette de France* et revendit, en 1764, la maison achetée par son père, en 1735. Il eut lui-même un fils, Joseph-Pierre-Honoré Robbé de la Grange,

avaient autorisé, en 1235, le curé et les paroissiens de Saint-Barthélemy à établir cette succursale :

SAINT-LEU-SAINT-GILES, LI NOVIAUS
(*Les Moustiers de Paris*, 1270.)

Une petite cure de Saint-Leu existait antérieurement qui fut, en 1618, réunie à Saint-Symphorien en la Cité.

Erigée en paroisse en 1617, l'église Saint-Leu et Saint-Gilles, réparée en 1727 et en 1780, époque à laquelle on y adjoignit une crypte, a perdu sa qualité de paroisse et est aujourd'hui succursale de Saint-Nicolas-des-Champs.

(1) Emplacement actuel de l'imprimerie Launay, à Vendôme. (Note communiquée par M. Martellière.)

dont nous aurons occasion de parler, et une fille qui ne semble pas s'être mariée.

Deux filles complétaient la famille. L'une avait épousé un sieur Couturier, marchand mercier, l'autre, Louise, était née vers 1720, mourut le 23 mai 1737 et fut inhumée, le lendemain, en l'église Saint-Leu et Saint-Gilles (1).

Rien, parmi les pièces et les notes que j'ai pu consulter, n'indique d'où vient le nom de Beauveset que Pierre-Honoré joignit au sien, pas plus, d'ailleurs, que celui de la Grange, dont Joseph-Pierre-Honoré couvrit son honorabilité. Cela a peu d'importance, et, pour rééditer un mot de l'époque :

(1) « Extrait des registres mortuaires de la paroisse de Saint-Leu-Saint-Gilles, à Paris, pour l'année mil sept cent trente-sept.

« Le vingt quatre May, a été inhumée dans cette Église D[lle] Anne Louise Robbé, fille de deffunct sieur René Honoré Robbé, marchand bourgeois de Paris, ancien Marguillier de cette paroisse et de M[lle] Anne Buffereau, ses père et mère, âgée de seize ans et demy, décédée hier rue Saint-Denis de cette paroisse, fait en présence des S[rs] Pierre Honoré Robbé et Anne Honoré Robbé, frères de la deffunte, du S. Etienne Couturier, marchand mercier, son beau-frère souss [ignés], du S. Marc Royer, bourgeois de Paris, son cousin, aussy souss [igné]. Et ont signé : Robbé, Robbé, Couturier, M. à [la] Rochelle, Roussil [Royer ?], Bordier, chap [elain] de St-Quentin, Bimont, son vicaire.

« Je sous [signé] Prestre, docteur en Sorbonne, vicaire de lad. paroisse Saint-Leu-Saint-Gilles, à Paris, certiffie le présent Extrait conforme à l'original, en foy de quoy j'ay signé le vingt un mars mil sept cent trente huit, signé Basset avec paraphe.

« Collationné par les Conseillers du Roy, notaires au Chastelet de Paris où et cejourd'huy vingt un Mars mil sept cent trente huit sur l'original dud. Extrait représenté et à l'instant rendu.

« LOYSON.

« De St-Georges. »

Bibliothèque de Vendôme. — Dossier Robbé.

cela coûte si peu et il y a des gens auxquels ça fait tant de plaisir.

Lorsque leur aîné fut en âge de pousser ses études, plus loin que l'alphabet, les parents se souvinrent de leurs origines vendômoises et de la réputation dont jouissait, sur les bords du Loir, le collège de Vendôme. Le gamin y fut donc envoyé et y fit ses études.

Elles n'offrirent, semble-t-il, rien de particulier et l'*Histoire du Collège de Vendôme* se montre à leur endroit, sobre de détails (1).

Collé prétend, dans son *Journal*, que des écrits injurieux pour plusieurs de ses compatriotes auraient valu à Robbé des coups de bâton et auraient été la cause de son départ de Vendôme (2).

Ce sont là des accidents qui arrivent.

Toutefois, il suffit de signaler cette affirmation sans s'attarder à la combattre. Elle ne repose sur aucun document.

Une autre légende aurait également eu cours,

(1) Cf. G. BONHOURE, *Le Collège et le Lycée de Vendôme (1623-1910)*, Paris, A. Picard, 1912 ; in-8, de 1 ; 607 p. (Pl.), p. 184-186.

(2) « Robbé est d'ailleurs de sa personne, un mauvais sujet ; il a eu des coups de bâton et a été chassé de Vendôme, qui est, je crois, sa patrie, pour des vers satiriques qu'il avait faits ; il vit à Paris d'une façon assez basse, n'a nul esprit et nul agrément en société, mais au contraire, y est très ennuyeux. »

(*Journal et Mémoires de Charles Collé sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements les plus considérables du règne de Louis XV.* — Nouvelle édition. Paris, Firmin Didot, 1868, 3 in-8, t. I, p. 27.

Les contemporains de Robbé, autres que Collé, loin de le trouver dépourvu d'esprit et ennuyeux, recherchaient sa société.

jadis, à Vendôme : l'adolescent s'en serait pris, pour ses débuts, au gouverneur de la ville, M. de Rochambeau, et aurait même eu un duel avec lui.

M. de Vimeur de Rochambeau était un bien gros personnage pour se mesurer sur le terrain avec un jouvenceau qui ne devait pas avoir atteint sa vingtième année! Il est plus loisible de supposer que Robbé quitta tout bonnement Vendôme, ses études chez les Oratoriens une fois terminées.

Quoi qu'il en soit, il rentra à Paris, où il ne tarda pas à se faire connaître par les poésies un peu osées et les contes assez polissons qu'il récitait dans les soupers. Il payait ainsi son écot.

Jeune, spirituel, bien fait de sa personne, si l'on se fie au pastel de Perronneau conservé au musée d'Orléans, Pierre-Honoré Robbé sut résoudre alors le délicat problème de mener une vie joyeuse et fertile en aventures, sans avoir à délier par trop, — c'eût été souvent soin inutile, — les cordons de sa bourse.

Il joua un peu le rôle de poète parasite. Le XVIIIe siècle qui aimait l'esprit, et où la débauche se relevait volontiers d'une pointe d'ironie, se prêtait à merveille à cette existence légèrement « en marge », que Robbé n'était pas seul à mener. Fort heureusement, l'homme éminemment moral dont nous avons subi longtemps la loi, ne sévissait pas encore. Non seulement le XVIIIe siècle ignora ces vagues de pudeur qui reviennent périodiquement auxquelles nous devons la feuille de vigne, les pantalons tombant à mi-jambe dont M. Sosthène de La Rochefoucauld emprisonna les cuisses des danseuses de l'Opéra, l'éloquence de M. Albert Pinard,

la Ligue contre la licence des rues et autres billevesées.

Non seulement les filles, dont les rapports des inspecteurs de M. de Sartine nous ont conservé les noms — les prix et l'état de santé — mais les grandes dames n'avaient point alors accoutumé de se montrer bégueules et de faire montre d'une pudibonderie de commande : ignorant l'art et l'hypocrisie des « chichis », elles aimaient, après souper, à écouter, derrière l'éventail, quelque conte scabreux lestement troussé.

Ce fut la raison de la vogue de Robbé de Beauveset. Il se faufila un peu dans tous les mondes et acquit auprès de ceux même qui, sur leurs vieux jours, affectèrent de se montrer austères, une véritable célébrité.

Pour Dufort de Cheverny, il demeura, en pleine période révolutionnaire, « le fameux poète »; pour d'autres, il avait été « le sublime Robbé », ce qui était, sans doute, exagéré.

Sans que ses visées aient été aussi hautes, son œuvre vaut mieux, à coup sûr, que la réputation qui lui est impartie.

Quant au scandale, cause de son départ de Vendôme, il est si peu probable que, en 1734, Pierre-Honoré Robbé y revenait et y était parrain, le 5 novembre, d'un jeune Honoré Gastineau (1). Si jamais il avait été bâtonné à Vendôme, il se fût

(1) Registres de la paroisse Saint-Martin, 5 novembre 1734. Sur cette pièce, Robbé de Beauveset se qualifie de « bourgeois de Paris ».

Cf. G. Bonhoure, *op. cit.*, p. 185.

gardé d'y revenir moins de dix ans après et n'aurait point accepté ce parrainage.

En 1736, le scandale, mais à Paris, fut pis. Il ne visait pas précisément Robbé, il est vrai. La pièce in-12 qui le déchaînait était, généralement, attribuée, soit à Piron, soit à Grécourt. Elle figure même dans certains exemplaires de leurs œuvres.

L'édition originale du *Débauché converti* est rarissime (1). C'est pour nous une bonne fortune de pouvoir donner la reproduction de ce poème, d'après le Recueil manuscrit de la Fontaine-la-Gourre (2).

Ce n'est certes pas l'un des meilleurs morceaux de Robbé. C'est un peu, dirai-je, de la littérature d'hôpital et cela trahit un état... d'âme bien particulier. Il était à citer, cependant; à son titre se bornent les connaissances du plus grand nombre sur Robbé et l'éditeur des *Œuvres badines* a négligé de le joindre aux contes et aux épigrammes qui les composent.

Tout d'abord, Piron se laissa attribuer sans protester cette paternité qui n'avait rien de flatteur. Plus tard, l'âge venant, et aussi certaines ambitions, — il ne fut pas même académicien, cependant, — le vieil homme, déjà suffisamment gêné par son *Ode à Priape*, malaisée à renier, n'hésita point à jeter Robbé de Beauveset par-dessus bord et l'exécuta

(1) Paris, 1736; in-12.

(2) La Fontaine-la-Gourre, propriété de la famille Robbé, près Blois, où mourut son fils et d'où provient le manuscrit, appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque de Blois, et que nous reproduisons.

assez proprement dans la préface de la *Métromanie :*

« Passons de ce qui peine à ce qui soulage ; et puisque, de l'entier et volontaire aveu de nos fautes s'ensuit naturellement le droit de protester contre celles qui nous sont faussement imputées, saisissons l'occasion de m'inscrire contre mille misères en tous genres, répandues sur mon compte dans des recueils abominables, dont les compilateurs, après avoir foulé aux pieds toute pudeur et tout respect humain, ne se sont pas moins fait un jeu de nos réputations et de nos noms. La pièce sur laquelle, entre tant d'autres, depuis longues années, je vois le mien avec le plus de douleur, en est une, intitulée : le *Débauché converti*. Mélange horrible et révoltant d'ordures et d'impiétés. Le *Débauché,* devenu peut-être depuis ce qu'assurément alors il était fort peu, ferait beaucoup à l'acquit de sa conscience, si, pour pénitence, il s'imposait le juste et pieux effort de me laver, en faisant sa confession publique ainsi que je fais la mienne. N'a-t-il pas assez joui de mon malheur ? S'il pense autrement, et qu'il fasse état d'en jouir longtemps encore, je lui parle en ami :

« Qu'il soit prudent du moins s'il n'est pas généreux.

« Qu'il se garde de ces écumeurs de Manuscrits, dont le plus fameux et le plus vigilant de nos Poëtes vivans a plus que jamais à se plaindre aujourd'hui, et dont en effet il se plaint si fort. Qu'il jette au feu son portefeuille enflé, dit-on, de pièces d'un style et d'un goût pareils, qui publiées, le décéleroient sans réplique, et, me justifiant mal-

gré lui, me récompenseroient enfin de la plus méritoire peut-être et de la plus pénible des discrétions » (1).

Robbé ne s'affecta point outre mesure de cette sortie. La notoriété, cette menue monnaie de la célébrité, avait déjà, des petites maisons où l'on soupait, répandu son nom à la cour et à la ville et ses contemporains étaient loin d'avoir pour son œuvre le mépris facile et de bon ton des précis de littérature.

Le prince de Ligne, entre autres, que devait séduire Casanova, l'aventurier de génie, goûtait fort lès poésies de Robbé, en particulier ses épigrammes et les préférait même à celles de Rousseau, jugeant que ses vers, « quoique durs », étaient « faits à merveille et forts de choses (2). »

Le bel ouvrage consacré par monsieur Paul Ratouis de Limay à Aignan Desfriches, l'artiste et l'amateur orléanais, contient des lettres bien curieuses, où épistolairement, se traduit pour les poèmes de Robbé une admiration qui a peine à ne pas sembler exagérée.

Un ancien provincial des Feuillants, J.-C. Bruzetin, grand amateur d'art, car il possédait une collection importante de dessins et quelques bons tableaux, ajoutait en post-scriptum à une lettre écrite de Paris, le 25 mai 1764 :

(1) *Œuvres complètes d'Alexis Piron*, publiées par M. Rigoley de Juvigny, conseiller honoraire au Parlement de Metz, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Dijon. Paris, de l'Imp. de M. Lambert, 1776, in-8, t. II, p. 248-249.

(2) A. VAN BEVER, *Contes et Conteurs gaillards du* XVIII[e] *siècle*. Paris, H. Daragon, 1906, in-8, p. 78.

« Mes respects à madame et au sublime monsieur Robbé que je me féliciterai toujours d'avoir entendu (1). »

En ce qui touche madame Desfriches, la formule est médiocre et prêterait aujourd'hui à sourire, mais l'admiration pour le poète est manifeste. Cet homme de robe ne s'effrayait point de ses audaces.

Et Vernet donc, le bon Vernet! (2) Chez lui, c'est, ou peu s'en faut, de l'enthousiasme et comme le cœur, l'enthousiasme aurait l'orthographe parfois fantaisiste. Si Robbé ne se faisait point trop prier pour réciter ses vers, on se gênait moins encore pour les écouter et les applaudir.

« Je me souviens très bien que j'ai eû l'honneur de souper avec vous chez M. Challe, où vous conduisittes l'illustre M. Robbé, et où je savouray délicieusement les belles choses qui récitat à table, qui m'ons fait une telle impression à ne jamais s'effacer de ma mémoire.

« J'ay vû avec un vrai plaisir la copie de la lettre que vous a écrit notre amy Cochin (3), et l'épître de M. Robbé qu'elle a occationné, dont je suis enchanté. M. Robbé abbonde en pensées originales, chose bien rare parmi les poètes. Si son corps est aussi abbondant en autre chose et aussi nerveux que son esprit, j'en fais mon compliment à Madame

(1) P. Ratouis de Limay : *op. cit.*, p. 50.

(2) Claude-Joseph Vernet, né à Avignon le 14 août 1714, mort à Paris le 3 décembre 1789.

(3) Charles-Nicolas Cochin, né à Paris en 1715, mort le 27 avril 1790.

votre tante (1) ; c'est bien un poète peintre s'il en fût un, et je voudrois bien que mes tableaux fissent aux yeux de ceux qui les voient l'effet que font ses peintures sur l'âme de ceux qui les lisent. Vous me faites espérer, Monsieur, la satisfaction de voir icy M. Robbé ; que d'impatience ne me causez-vous pas ; je l'y attend à bras ouverts, j'espère qu'il aura pitié de moy, et qu'il ne me laissera pas longtems dans cette attitude. Je l'annonce à tous ceux qui se présentent devant moy ; je vois ouvrir des grands yeux à tout le monde, le désir naître dans leurs cœurs, et me demander, quand viendra-t-il.

« Je désire être à portée et trouver des occasions de vous faire connoître les sentiments pour vous avec lesquels j'ay l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très humble et obéissant serviteur. »

VERNET.

Suit ce post-scriptum :

« Vous, Monsieur, et M. Robbé pouvés être bien assuré que personne ne prendra copie de l'épître à Cochin. J'en suis trop jaloux. Trop heureux ceux qui pourront en avoir une lecture. Je voudrois vous prier de dire beaucoup de choses de ma part à M. Robbé, mais il sera plus court et plus facile de luy laisser imaginer tout ce que l'estime et l'admiration peuvent inspirer et se le dire de ma part sans craindre de tomber dans l'exagération. »

Bordeaux, 20 mars 1759 (2).

(1) A Madame votre nièce ; Marie Fradelle était la nièce et non la tante d'Aignan Desfriches.

(2) P. RATOUIS DE LIMAY, *op. cit.*, p. 159-160.

La fidélité de l'affection de Desfriches pour Robbé est, d'ailleurs, touchante. Le poète était devenu, vers 1759 ou 1760, le neveu de son ami par son mariage avec Marie Fradelle, mais leur intimité remontait beaucoup plus haut. Peut-être même, étaient-ils un peu cousins. Desfriches avait épousé, le 4 mars 1743, une vendômoise, Marie-Madeleine Buffereau, et la mère de Pierre-Honoré était également une Buffereau.

Le dessinateur orléanais savait « par cœur quantité de comptes d'un certain libertin qui les scait très bien faire » (1) et non content de recevoir et de fêter chez lui ce libertin, songea toute sa vie à publier ses œuvres, composa les dessins de *Mon Odyssée* et fit même les frais de l'impression du volume.

Robbé n'avait point pour écrire à son ami la paresse ordinaire aux gens de lettres. Il le tenait au courant de sa vie, de ses relations, de ses projets,

(1) Je désirerois bien que mes devoirs me laissassent le loisir de visiter avec vous les bords du Loiret ; la vue qui m'y attireroit seroit celle d'un galant homme, autant bon diable qu'il se puisse qu'on nomme M. Desfriches, vous le connoissez ; je ne lui sçais d'autre défaut que de sçavoir par cœur quantité de comptes d'un certain libertin qui les scait très bien faire ; à propos de ce conteur, il n'y a pas d'apparence que vous l'ayez cette année. Il s'en vâ je ne scais où, chez certain Marquis à ce que je croy, et apparemment, il nous brochera quelque nouveauté pour nous récréer cet hiver. Nous le voyons souvent et nous rions d'autant. Il est devenu nouvelliste et nous disputons politique à ne plus nous entendre, et avec tout cela, nous n'engendrons point de mélancholie ;...

Lettre de Cochin, 14 octobre 1758, P. RATOUIS DE LIMAY, *op. cit.*, p. 58.

de ses espoirs et de ses déceptions. Pour lui, il se faisait nouvelliste et lui conta même par le menu les détails du procès de Damiens. M. Georges d'Heylli a tiré de cette correspondance un heureux parti.

Grâce à elle, nous connaissons les relations du poète : le comte du Barry, ce roué, son « ami le plus intime », le comte de Bissy, Cochin, le graveur, et Vernet, le peintre, même le futur Philippe-Égalité, je veux dire le duc de Chartres.

Aignan Desfriches n'affecte point l'austérité qui est de mise rue de la Bretonnerie et par les voies étroites qui avoisinent la place du Martroi. Sans craindre de le scandaliser, Robbé peut lui narrer ses succès mondains et ses soupers. Le poète, comme tous les poètes, ne pèche point par la modestie :

« J'ai récité au dessert ma dernière poésie légère : *la Chûte sur le gazon* ; elle a eu un succès considérable, bien que les dames aient cru devoir l'écouter sous l'éventail. J'en avais, en effet, à peine récité dix vers qu'elles dérobèrent leur visage derrière ce léger et discret paravent, soi disant pour ne pas écouter, mais par le fait, afin de pouvoir, sans trop de vergogne, la mieux entendre jusqu'au bout. Ce n'est, en somme, rien d'aussi sale que cela ! Les mots sont peut-être un peu crus et la situation finale de la bergère, bien que conforme à la nature, un peu piquante à l'excès ; mais tout cela peut s'entendre, après un bon souper, et surtout lorsque je récite moi-même mes vers, car j'ai soin de glisser rapidement, sans appuyer, ni les faire ressortir, sur les endroits qui pourraient effaroucher les oreilles

chastes ou au moins qui, pour la forme, « veulent qu'on les considère comme telles » (1).

Ses confidences ne se bornent point à la gloriole de ce demi-succès. L'auteur de la *Chute sur le gazon* est allé au bal de l'Opéra, — il n'était pas devenu déjà un Père-Lachaise triste —, et ce fut pour le galant occasion de conduire « jusqu'aux dernières extrémités » une duchesse « dont l'honneur l'oblige à ne pas révéler le nom. »

Robbé n'était pas homme, en effet, à se contenter des avant-derniers outrages !

*
* *

De cette époque datent, cependant, dans son œuvre quelques pièces qui ne sont pas sans le présenter sous un jour assez différent : l'*Épitre du S. Rabot, maître d'école à Fontenoy* (1745, in-8) et les *Odes Nouvelles* (Paris, Prault, 1749, in-12, de 33 p.).

Le manuscrit que nous publions contient la principale de celle-ci : *Ode sur la distinction du corps et de l'âme.* Sur l'exemplaire imprimé, cette ode est simplement dédiée « à Monsieur B... », le manuscrit porte : « Au Prieur de la Conception d'Orléans »,

Les archives départementales du Loiret permettent d'identifier ce personnage. Il s'appelait Joseph Boillève et chanoine régulier de Saint-

(1) Georges d'Heylli, *op. cit.*, p. xx-xxi.

Augustin, congrégation de France, était prieur-curé de la Conception, alias Saint-Flou d'Orléans, chanoine en l'église royale de Saint-Aignan et était logé dans le cloître joint à celle-ci.

Ce chanoine, dont l'amitié inspirait au poète de si louables pensées, appartenait à une vieille famille orléanaise et était sans doute parent de Desfriches, dont la mère était une Boillève (1).

Cela change un peu de la manière accoutumée de Robbé et tout en se montrant sévère pour le style de ces odes, Raynal témoigne, à leur sujet, d'une mansuétude extrême pour l'auteur :

« M. Robbé, célèbre dans ce pays-ci par les Contes obscènes qu'il va réciter dans les soupers, vient de publier trois Odes. Il y a du feu, de la force, de la pensée, et par conséquent du génie, et même un génie original; mais la versification en est dure et forcée, remplie de mots prosaïques, quoique assez poétique par les tours. La principale cause de cette dureté est peut-être l'affectation de l'auteur à rimer richement ; on dirait des bouts rimés. Comme ils ne ressemblent en rien aux vers de nos meilleurs poètes, la première impression est de les trouver détestables. L'esprit qu'on y trouve affaiblit ensuite cette impression, et si l'on ne peut estimer l'ouvrage, l'on ne peut s'empêcher d'estimer l'auteur. C'est Chapelain avec de l'esprit et du génie (2).

« Chapelain avec de l'esprit et du génie! » Le

(1) P. Ratouis de Limay, *op. cit.*, p. 4.
(2) *Nouvelles littéraires*, 1745-1755, p. 55.

mot est bien gros et ces odes semblent, en vérité, peu le justifier.

En dépit des soupers au cours desquels le poète récitait avec art ses polissonneries devant des corsages mal clos et des yeux dont la vertu chavirait, la littérature le nourrissait peu et un moment l'idée bizarre lui vint de s'expatrier et d'aller en province étudier, puis exercer la médecine.

Réflexion faite, il abandonna ce projet et renonça à cet art dangereux. Il lui en faut savoir gré.

Il touchait déjà, il est vrai, une pension à laquelle la médecine n'était pas étrangère tout à fait, puisqu'il la devait à son poème sur la Vérole. — Le XVIIIe siècle appelait les choses par leur nom. Les méchantes langues prétendirent même qu'il était plein de son sujet.

Encore que, à la fin du XVe siècle, les médecins aient décrit et cherché à soigner la syphilis comme une nouveauté dont, influence des astrologues, ils faisaient remonter la cause à la conjonction des planètes, quand ce n'était pas aux vices du temps — ce en quoi ils n'avaient point tout à fait tort — à une punition divine ou aux inondations du Tibre, le mal, suivant le docteur Rosenbaum (1), remonterait beaucoup plus haut, et les anciens n'auraient pas ignoré ses ravages. Tels ulcères, tels bobos, tels malaises, notés par Celse et par Martial, ressemblent

(1) *Histoire de la Syphilis dans l'antiquité,* traduction J. Sauthus, Bruxelles, Grégoire, 1847 ; in-8, de 383 pages. L'édition originale allemande avait paru en 1839, à Halle, sous ce titre : *Die Lustseuche im Alterthum* (L'Épidémie lascive dans l'antiquité). L'ouvrage devait comprendre plusieurs volumes, le tome premier a seul été publié.

trop à des accidents primaires ou secondaires, pour qu'on ne soit point tenté de souscrire à cette thèse.

Le retour en Europe des matelots de Colomb, l'expédition de Naples purent contribuer à la diffusion de la « grande vérole », dont l'image devait, plus tard, troubler, en un cauchemar angoissant, le sommeil de des Esseintes, mais ce n'aurait été que la recrudescence de manifestations déjà connues.

« Mal napolitain » ou « mal français », suivant le versant des Alpes où on faisait usage de cette périphrase, les deux peuples auraient été mal venus à se reprocher cette « galanterie ».

Quand les Français à tête folle
S'en allèrent en Italie,
Ils gagnèrent à l'étourdie
Et Gêne, et Naple et la vérole.
Puis ils furent chassés partout;
Et Gêne, et Naple, on leur ôta :
Mais ils ne perdirent pas tout,
Car la vérole leur resta.

Cet amusant huitain si fréquemment cité ne saurait rien prouver, sinon combien M. de Voltaire excellait en ces badinages.

Nul ne songeait encore à affubler la vérole d'un nom grec, et à Vienne, en 1494, l'auteur, Barthélemy Steber, l'appelait tout crûment — et de manière assez incongrue — le « mal français » (1).

(1) *A Malafranczos morbo gallorum preservatio ac cura a Bartholomeo Steber Viennensi artium et medicine doctore nuper edita*. Impressum Vienne per Jo. W., 1494; in-4.

D'autres suivirent et lui conservèrent cette étiquette, le « certificat de provenance ».

Le premier, un médecin espagnol, Gasparre Torella, familier du cardinal César Borgia, chez qui il avait eu loisir d'étudier le mal de près, substitua, non sans quelque courage, à la conjonction des astres celle des sexes, et, tout en préconisant l'usage du mercure, combattit l'abus qu'on commençait à en faire.

La source de la contagion, à défaut de son remède, était trouvée. En 1512, le poète Jean Droyn, d'Amiens, signalait en une pièce jointe aux poésies morales du frère Guillaume Alexis, moine de Lyre et prieur de Bussy, le danger des « petits trous pas chers », attribuant à la prostitution la plus commune origine de l'infection, et, avant Laurent Tailhade, consacrait cette ballade au « propos d'immanente syphilis » :

BALLADE SUR LA GROSSE VÉROLE

Plaisans mignons, gorriers, esperrucats,
Pensez à vous, amendez votre cas,
Craignez les trous, car ils sont dangereux,
Gentilshommes, bourgeois et advocats,

Cf. Dr Edmond Dupouy, *Médecine et mœurs de l'ancienne Rome, d'après les poètes latins*. Paris, J.-B. Baillière, 1885; in-12, de XXIV-432 p. — *Le Mal français à l'époque de Charles VIII en Italie d'après les documents originaux*, par Hesnaut. Paris, Marpon et Flammarion, 1886; in-12, de VII-208 p., plus 2 p. pour les errata et la table. — *La Syphilis au XVe siècle*, par le docteur Ch. Renault. Paris, Leclerc, 1868; in-8, de 172 p.

Qui despendez écuz, salus, ducas,
Faisant bancquetz, esbattemens et jeux,
Ayez resgard que c'est d'estre amoureux,
Et le mettez en votre protocole;
Car pour hanter souvent en obscurs lieux,
S'est engendrée cette grosse vérole.

Menez amours sagement, par compas.
Quand ce viendra à prendre le repas
Veüe ayez nette devant vos yeux.
Fuyez soussis et demeurez soulas
Et de gaudir jamais ne soyez las,
En acquerant hault regnon vertueux.
Gardez-vous bien de hanter gens rongneux,
Ne gens despitz qui sont de haute colle;
Car pour bouter sa lance en alcun creux,
S'est engendrée ceste grosse vérole.

Hantez mignonnes, qui portent grans estas,
Mais gardez-vous de monter sur le tas
Sans chandelle : ne soyez point honteux
Foulliez, jettez, regardez hault et bas,
Et en aprez prenez tous vos esbas.
Faites ainsi que gens aventureux,
Comme dient un grand tas de baveux
Soiez lettrez sans aller à l'escole;
Car par Lombars soubtils et cauteleux
S'est engendrée cette grosse vérole.

ENVOI

Prince, sachez que Job fut vertueux,
Mais si fut-il rongneux et grateleux

Nous lui prions qu'il nous garde et console.
Pour corriger mondains luxurieux,
S'est engendrée ceste grosse vérole.

Enfin, près de vingt ans plus tard, en 1530, exactement, le grand médecin Jérôme Fracastor avait consacré à la Syphilis — la voici ainsi baptisée — un premier poème, qui, par l'élévation des pensées et du style fit l'admiration de ses contemporains, de Scaliger en particulier (1).

Dans un but non moins moralisateur, on avait, à la même époque, composé le *Triumphe de haulte et puissante dame Verolle,* dont le bon érudit Anatole de Montaiglon a publié une curieuse réimpression (2).

(1) *Syphilidis sive de morbo gallico libri tres.* — Girolamo Fracastori était né à Vérone en 1483 et mourut en 1553. Une traduction française du poème de Fracastor, entre autres, a été publiée, en 1753, par Macquer et Lacombe. (Paris, Quillau, in-8.)

A noter également ces contributions poétiques à l'histoire de la syphilis :

Syphillis, poème en deux chants, par F. A. D. Paris, 1818, in-8, et *Syphilis,* poème en deux chants, par Barthélemy, avec des notes par le Dr Giraudeau de Saint-Gervais, Paris, Béchet jeune, 1840, in-8. La quatrième édition (Paris, Martinon, 1851, in-8) comprend quatre chants.

Le *Cabinet satyrique* fournit, enfin, le texte du « Testament du Vérolé », que l'on retrouvera dans l'édition des *œuvres satyriques complètes du sieur de Sigogne,* que viennent de publier Fernand Fleuret et Louis Perceau, en la faisant précéder d'une intéressante et précieuse introduction (Paris, *Bibliothèque des Curieux,* 1920, in-8, de LXXIV-355 p., plus 4 pages pour les omissions et les errata).

(2) *Le Triumphe de haulte et puissante dame Verolle et le Pourpoint fermant à boutons.*

Nouvelle édition complète avec une préface et un glossaire.

Un exemplaire des bois du Triumphe est conservé, dans un format plus grand, au musée de Blois, sur le catalogue duquel il figure sous cette mensongère feuille de vigne : *Une procession de fous sous Henri II* (1).

La gorre de Rouen (2) ie trayne :
Soubz le grand credo en attente :

par M. Anatole de Montaiglon, et le fac-simile des bois du Triumphe. par M. Adam Pilinski.

Paris, Willem, 1874, in-8, de 68-CLVIII p.

La syphilis avait, dès son apparition en France, excité la verve des moralistes et des poètes ; à côté des *Sept marchans de Naples* (vers 1530) et de la *Patenostre des Verollez* (vers 1540), on doit citer l'amusante réimpression de Gabriel Peignot : *D'une pugnition — divinement — envoyée aux hommes et aux femmes — pour leurs paillardises et incontinences désordonnées*. [en 1493].

Avec notes amples, fructueuses — et très congruantes au sujet ; — Par P. Stephen Baliger D. M. — A Naples et en France. — MDCCCXXXVI, in-8, de XIII-62 p.

(1) Dr Trénel : Cf., *Le Triumphe de très haulte et puissante Dame Verolle avec le pourpoint fermant à boutons et la Fête des Fous au musée de Blois*, s. l. n. d., in-8, de 23 p., 91.

(Extrait de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, no 2, mars-avril 1911).

(2) La « gorre », nom populaire de la vérole :

Mais le commun, quand il la rencontra
La nommait *Gorre* ou la *Vérole grosse ;*

(*Les trois comptes intitulez de Cupido et d'Atropos*. Paris, Galliot du Pré, 1525 ; in-8).

« Le bourgeois de Rouen, écrivait Flaubert, est toujours quelque chose de gigantesquement assommant et de pyramidalement bête ». J'ignore si les bourgeois de Rouen méritent cette mention spéciale : ceux parmi lesquels on est appelé à vivre peuvent toujours produire cette impression. Quant à la vérole rouennaise, elle semblait jouir, comme le canard, d'une œcuménique réputation, témoin cet aphorisme qui longtemps eut cours : « Crotte de Paris et vérole de Rouen de s'en vont qu'avec la pièce ».

Ie suis malheur, qui pour estraine
La donne au fol qui trop con tente :
Et fault que de moi se contente,
Quant sante ie mue en douleur :
Folz amoureux ayez entente
Et vous gardez de tel malheur

C'est à ce poème manuscrit, — il ne l'imprima pas, mais le récitait à qui voulait l'entendre (1), — que Robbé dut de figurer dans la *Dunciade* de Palissot :

Est-ce donc vous que j'apperçois ici,
Mon cher Robbé, Chantre du mal immonde (2),
Vous dont la muse en dégoutait le monde.
Ah! je conçois d'où vous vient cet honneur.
La dureté n'est pas toujours vigueur.

(1) Robbé avait récité deux chants de son poème à Collé, qui écrit dans son *Journal :*

« J'en ai entendu deux chants : il manque totalement de goût, et le choix de son sujet le prouve assez, sans qu'on le dise. Je ne voudrois pas décider qu'il n'eût de l'invention; j'entends de l'*invention de fond,* qui est la grande partie du poëte. Il a imaginé dans le second chant de son poème, je pense, de faire descendre St-François du ciel, pour apporter un cordon aux Cordeliers, afin de les préserver de la v.....; cette idée est neuve, et il l'a très bien rendue. S'il étoit capable d'en avoir souvent de pareilles, et de les exécuter aussi bien, je n'hésiterois pas à le regarder comme un véritable poëte... »

(T. I, p. 274-275).

(2) La périphrase peut étonner, le XVIIIe siècle ne craignait pas plus le mot qu'il ne semblait, hélas ! craindre la chose. Il revient à chaque instant dans les mémoires du temps et l'on connaît cette jolie anecdote empruntée à la *Chronique scandaleuse :*

« On disait à un souper que Mme D... avait la petite vérole. « Je n'en suis pas étonné, répondit quelqu'un, je l'ai toujours connue très modeste » (1789).

Il faut en vers allier l'énergie
Avec les sons de la douce harmonie.
Vous n'avez pas observé ce grand art,
Ami Robbé, dans votre poésie :
Je vous le dis, peut-être un peu trop tard;
Mais je vous laisse en bonne compagnie (1).

Cette critique se trouve résumée dans cette note laconique et assez juste de la *Dunciade :*

« Poète excessivement dur et plus bizarre encore par un choix singulier de rimes très exactes, mais d'une recherche et d'une difficulté puériles (2).

Ce poème fit pourtant, semble-t-il, la fortune de son auteur.

L'on connaît cette confession, faite au cours d'un procès retentissant, par le collaborateur d'un journal où le chantage se pratiquait en grand et où la *copie* était le plus souvent une *partition,* au Président, que ne laissèrent pas d'étonner ces mœurs qu'il croyait nouvelles ;

— Mais vous ignorez, Monsieur le Président, que les articles qui rapportent le plus à un journal sont ceux qui ne paraissent pas.

Ce qui fut vrai au *XIXe siècle* l'était déjà à la fin du XVIIIe, et, à défaut de chèques, Robbé touchait une pension de 1,200 livres, de M. de Beaumont, archevêque de Paris, sous l'extrême condition que son poème ne fût point publié.

(1) *Œuvres de M. Palissot.* Nouvelle édition, considérablement augmentée, enrichie de figures.

A Liège, chez Clément Plomteux, imprimeur de Messeigneurs les États, 1777, t. III. contenant la *Dunciade,* p. 56-57.

(2) *Op. cit.,* t. III, pp. 56-57.

« Le même archevêque, notait madame Du Hausset, fait une pension de douze cents livres au plus mauvais sujet de Paris : c'est un poète qui a fait des poèmes abominables ; la pension est donnée à condition que ses poèmes ne seront point imprimés, je tiens ce fait de M. de Marigny, à qui il les a récités un jour qu'il soupoit avec lui et quelques gens de la cour, pour leur débiter son horrible poème. Il fit sonner de l'or qui étoit dans sa poche ». — « C'est de mon bon archevêque, dit-il ; je lui tiens parole : mon poème ne sera point imprimé pendant ma vie, mais je le lis... » Puis il se mit à rire. — « Que diroit ce bon prélat s'il savoit que j'eusse partagé mon quartier avec une charmante petite danseuse des Italiens ? » — « C'est donc l'archevêque qui m'entretient ? m'a-t-elle dit, que cela est drôle ! » Le roi le sut et en fut scandalisé : « On est bien embarrassé pour faire bien, » dit-il (1).

A parler franc, Louis XV ne se scandalisait pas pour si peu et le souci de faire le bien l'importunait médiocrement.

Robbé ne songeait plus à se faire médecin. Des idées de se retirer en province vinrent, cependant, le hanter de nouveau. La crise janséniste était proche et son mariage avec Marie Fradelle sur le point de se conclure.

Cochin sentit le danger qu'il y avait pour l'artiste à aller s'exiler dans l'ennui et dans la solitude d'une

(1) *Mémoires de Madame Du Hausset*, femme de chambre de Madame de Pompadour ; édition Hippolyte Fournier, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1891 ; in-12, p. 117-118.

petite ville; en 1759, il écrivait à Aignan Desfriches :

« Venons à notre cher Robé, l'avez-vous toujours? N'afaiblirez-vous point la tentation qu'il a de s'ensevelir tout vivant dans le fonds d'une province inconnüe à tous les humains. La douce félicité qu'il se représente à végéter hors de l'univers ne cessera-t-elle point de lui paroistre délicieuse? Un poëte hors de la capitale est un arbre transplanté hors de son terroir qui ne produit que des sauvageons; plus de ces petites anecdotes momentanées qui fournissent des sujets et enflamment la verve à l'improviste; des bergeries de manans seront tous ses alimens; je voudrois bien voir sa minerve nerveuse nous peindre des céladons en guenilles et des astrées halées et couvertes d'une peau chargée de bourgeons. Ce sont pourtant les images brillantes qui l'attendent. Je conviens qu'il y a de la chair ferme et rebondissante sous ces haillons et qu'ainsi le physique (qui chez notre amy ne se compte pas pour peu), aura pitance assez savoureuse; nature l'a doué de sens assez obéissants et ne lui faut ambre ni lavandre, mais tout cela n'est que pour la machine organisée qui renferme cette âme sublime (car lui ni moy ne sommes matérialistes, qui est la bête noire du moment), à donc faut-il nourriture à cet esprit... (1) »

Rien n'y fit, le cher Robbé quitta Paris et, malgré les craintes si plaisamment exprimées par Cochin, fut s'enterrer à Montargis, pays humide et plat.

Il venait de terminer un poème dont Desfriches

(1) P. Ratouis de Limay, *op. cit.*, p. 59-60.

se chargea d'illustrer chaque chant... et de régler l'imprimeur. C'est un volume in-12, publié sous la rubrique fantaisiste de La Haye, trop blanc, trop interligné, dont le titre se détache au-dessus d'un petit Amour, dans la manière de Boucher, qui saille d'un panier débordant de roses.

Mon Odyssée
ou
Le Journal
De mon retour
de Saintonge
Poëme
A Chloé

Avec ses planches finement gravées par Cochin et ses belles marges, ce livret semble justifier le jugement porté par Palissot sur certains ouvrages où la part de l'éditeur semble plus grande que celle de l'auteur :

« Il semble que les Éditions les plus belles, les plus ornées, ayent été réservées, de nos jours, aux ouvrages les plus insipides. On a cru leur donner du prix par ces ornemens : erreur qui ressemble à celle de ces femmes laides qu'un excès de parure ne rend que plus effroyables. Un homme de goût qui venait d'acheter un de ces ouvrages si magnifiquement décorés, rendit au Libraire tout ce qui était imprimé et n'emporta que les Estampes. La surprise de l'Auteur du livre, que le hazard rendit témoin de cette scène, eut fourni le sujet d'une gravure très piquante (1). »

(1) PALISSOT. *op. cit.* Chant VI, p. 105, en note.

Ce journal en vers d'un « globe-trotter » du XVIII[e] siècle n'a rien de bien passionnant. L'imagination fait le plus souvent défaut; c'est pauvre malgré la richesse de la rime. L'auteur a peine à mener jusqu'au bout sa muse asthmatique.

A Amboise, il salue

> Ce Châtel où la Reneaudie,
> Chef d'une troupe en désarroi,
> Manquant l'entreprise hardie
> D'enlever un Pupile Roi,
> La paya du chanvre annulaire
> Qui rétrécit la jugulaire.
> J'y vis ce fameux escalier
> Que la sçavante Architecture
> Adoucit si bien, qu'en voiture
> On peut franchir chaque palier.
> Mais ce bois de grandeur si rare
> D'un Cerf à qui César donna
> Le beau collier dont il se pare,
> Bien autrement nous étonna.
> Je priai Dieu, si sur ma tête
> Certain bois devait s'arborer,
> Que ma femme sur telle bête
> Se passât de le mesurer (1).

Facétie tout au plus de vaudevilliste ou de commis-voyageur.

Je passerai sous silence le souper qui suivit. La compagnie était bien mauvaise ; une quadragénaire mutine, une jeune personne point davantage

(1) *Mon Odyssée*, p. 91-92.

farouche, un jacobin, un jésuite et un capucin. Les cordes de la potence à défaut de celles de la lyre.

Ces gens font de la théologie après boire et la soirée se termine par une audition du poète dans ses œuvres, ainsi que spécifieraient les affiches d'un cabaret montmartrois. Ce dernier numéro du programme dut surtout séduire les deux colombelles.

Le lendemain, au matin, ne se ressentant pas trop des fatigues de cette soirée mouvementée, Robbé se remettait en route. C'est le chant quatre et dernier.

En approchant de Blois, il souhaiterait

> Qu'une gente closerie
> Qu'y mangea ma mère chérie,
> Put revenir à ma merci,
> Afin de la gruger aussi (1).

(1) *Mon Odyssée*, p. 194. — La Fontaine-la-Gourre était mieux qu'une closerie et si la mère de Robbé la « grugea », son fils eut du moins l'esprit de la racheter dans de bonnes conditions sans doute, à la mort de M. de Lépiney, son dernier propriétaire.

Au lendemain de l'exécution du fermier général, une vente mobilière y eut lieu, le 6 thermidor an II (24 juillet 1794), par les soins des administrateurs du district de Blois. Le Commissaire « membre de la commission des arts et monuments », délégué à cet effet, n'y trouva « ni livres, ni aucuns objets propres à être transportés dans le muséum ». La vente suivit donc son cours, sans qu'aucun incident la marquât et le dernier des Robbé put ensuite acquérir la terre que semblait si fort regretter le poète.

Devenu parfait propriétaire, Claude-Jean Robbé de Beauveset devait y mourir, non sans avoir plaidé avec ses voisins de la Vicomté, à propos d'une douve. Sa fille, Virginie-Joséphine, y mourut à son tour et la Fontaine-la-Gourre appartient encore à leurs descendants. — (Bibliothèque de Blois : Pièces manuscrites sur la Révolution. — Mémoire imprimé de Robbé.

Suit cette courte description de la ville des Valois :

Voyez-vous en Amphithéâtre
S'élever l'antique Château
Où l'on montre encor sur le plâtre
Le sang que ce fameux couteau,
Qui pour la vengeance s'aiguise,
Fit couler des veines des Guise?
Voyez-vous ce riche Évêché,
Où de dessus ces larges masses
Formant de superbes Terrasses,
Le mépris des biens est prêché;
Ces clochers voisins de la nue,
Dont la pointe à l'œil s'atténue,
Ce long cordon de murs, de toits?
Voilà ce que l'on nomme Blois (1).

Plus longuement, le chemineau célèbre les blésoises. Jamais elles n'ont, à ma connaissance, déchaîné pareil enthousiasme. Auraient-elles donc, depuis 1760, perdu de leur grâce et de leur charme?

Entrez dedans : la Circassie
Onc ne sçut si bien se monter
En objets propres à tenter;
Et les Monarques de l'Asie
Pourroient y venir recruter.
En Cyclope l'Amour habile,

(1) *Mon Odyssée*, p. 104-105.

Y forge ses traits, son brandon;
Et vous prendriez cette Ville
Pour l'Arsenal de Cupidon.
Touchantes Beautés dont émane
Le souffle de la volupté,
Souffrez qu'un Pèlerin prophane
Vous offre un encens mérité.
Dans votre séjour enchanté
Toute âme devient Musulmane;
Déjà l'on se croit transporté
Dans cette éternelle retraite
Où les ineffables Houris
Que promet le galant Prophète
Charment l'œil de ses favoris.
Ah! si ma lyre renommée,
Par vos doux regards, animée,
Pouvoit déployer ses accords;
Monté sur le ton le plus tendre,
Anacréon pour les entendre
Revolerait des sombres bords.
Autrefois mes Muses naissantes,
Pour chanter l'Amour et Cypris,
Voyant vos graces ravissantes,
Alloient s'échauffant les esprits;
Mais depuis, des Beautés nouvelles
A leurs Meres ont succédé.
L'empire qu'ont sur nous les Belles
Est à leur jeunesse cédé;
Et la déesse de Cythère
A dans ses secrets arrêté,
Qu'éternellement la Beauté
Seroit à Blois héréditaire.
En partant reçois mes regrets

O ma Françoise Géorgie,
Dont j'eusse avec plus d'énergie
Desiré rendre les attraits (1).

Puis, c'est la rencontre d'un évêque, (2) se rendant à la campagne. Le prélat et le poète soupent ensemble, et l'homme de Dieu de narrer à l'homme de joie ce beau conte. Comme Robbé, je lui en laisse toute la responsabilité : — Un prêtre, saurai-je choisir plus honorable excuse ?

J'allois, un soir me promenant
Le long d'un Bois d'épais feuillage
Propre à ces larcins qu'au jeune âge
Fait un amant entreprenant
Sur les droits d'un sûr mariage ;
Je vis un double être isolé
Qui sur le Serpolet se campe,
Me présentant la vraie estampe

(1) *Mon Odyssée*, p. 105-107.

(2) Ce mortel en drap violet — à moins que cette rencontre ne soit due qu'à l'imagination du poète, — était sans doute, M. May de Termont, alors évêque de Blois.

Le portrait que trace de ce prélat M. Dupré, historien de Blois peu susceptible d'être taxé de libertinage, dans le sens classique du mot comme dans l'autre, rend cette supposition vraisemblable :

« Cet évêque grand seigneur, était homme du monde autant qu'homme d'église. Ses brillants salons firent plus de bruit que ses synodes, et la réputation de ses dîners surpassa de beaucoup celle de ses mandements. Il fit rebâtir dans l'état actuel le joli château de Madon, où il recevait souvent une société choisie qui pouvait en remontrer aux premiers cercles de la ville. »

(BERGEVIN et DUPRÉ, *Histoire de Blois*, Blois, E. Dezairs, 1846-1847, in-8, t. II, p.225.)

Qu'on voit dans Daphnis et Chloé. (1)
Un manant qui fait sentinelle,
Apercevant ma soutanelle
Va, criant : voilà le Curé.
Mais sans en être déféré,
Le compagnon gardant son poste,
A l'homme en vedette riposte :
Bon, il n'empêche pas cela,
Par Dieu ! c'est pour lui que l'on sème.
Il voit fort bien que ce jeu là
Pourra lui valoir un Baptême. (2)

Tout en se défendant de conter pareille aventure, l'auteur du *Débauché converti* s'est empressé de le faire, et, y joignant un peu d'autobiographie, à la façon de la mode qui court si fort de notre temps, une fois de plus, il reconnaît la paternité de la pièce incriminée et en profite pour chanter pouille à ses ennemis et à quelques uns de ses confrères :

Par ma foi je n'en ferai rien
Repris-je, l'histoire est trop grasse ;
De la gazer ne sçais moyen.
Voudriez-vous qu'aux gens de bien
J'allasse encor demander grâce ?
Que j'excitasse les clameurs

(1) La fameuse et rare estampe dite des *petits pieds*, reproduite, d'ailleurs, en frontispice, dans l'édition Cazin, *(Les amours pastorales de Daphnis et Chloé,* à Genève, 1777.) Une explication, plutôt inutile, empruntée au texte de Longus, accompagne cette planche : « Tout se passa à l'ordinaire ».
C'est la leçon de choses de Lycoris.

(2) *Mon Odyssée*, p. 112 et 113.

De tous ces Pédans Littéraires
Dont les reproches ordinaires
Sont que j'en veux aux bonnes mœurs ?
Que qui de mes titres retranche
Les provisions de couleur,
Va bientôt à la carte blanche
Réduisant le stérile Auteur ?
Ma foi, dit-il, tu m'édifies
Par tout ce que tu sacrifies.
Enfin : voilà par ce parti
Notre débauché converti (1).

A Paris, pour des vers, *Mon Odyssée* se vendait bien et Cochin pouvait écrire à Desfriches, le 30 septembre 1760 :

« Le poème de Robbé essuye icy beaucoup de critiques et reçoit aussi des éloges. Ce qu'il y a de bon c'est qu'il se vend assés bien et qu'actuellement je crois qu'il y en a à peu près un mille de consommé... » (2)

Le poème de Robbé valait surtout quelque chose par les dessins de Desfriches et les cuivres de Cochin. Celui-ci, cependant, ne s'en montrait pas satisfait :

« Plût à Dieu que ce ne fût pas un compliment que ce que vous me dites qu'on est content des planches, pour moy je ne le suis point du tout ; pour vouloir aller trop vîte, je n'ay rien fait qui vaille. J'avois dessein de les raccomoder ; il auroit falû du temps ; à la vérité, il s'agissoit de les faire

(1) *Mon Odyssée*, p. 113.
(2) P. Ratouis de Limay, *op. cit.*, p. 63.

de la moitié moins noire, mais l'édition était faitte, j'étois au désespoir de faire attendre, je les ai lachées à contre cœur et je me suis fait pour cet instant l'illusion de croire qu'elles pouvoient passer. A présent qu'elles sont au jour j'enrage quand je les vois et quand on m'en parle. Il ne me reste qu'à attendre l'occasion que Robé fasse quelque bon morceau et je lui promets quelque chose de mieux gravé. Je ne feroy pas mordre comme un enragé dans l'intention d'expedier et j'auroy moins de peine à retoucher, amen. » (1)

*
* *

Le poète dut épouser Marie Fradelle dans l'année qui suivit la publication de son *Voyage de Saintonge*. Il devenait ainsi le neveu de son ami Desfriches dont il s'était rapproché en venant s'installer à Montargis.

Il serait téméraire d'affirmer qu'il la rendit parfaitement heureuse. Robbé était de ces sortes de gens qui peuvent faire un amant agréable, mais ne possèdent aucune des qualités requises pour faire un mari à peu près passable. Quoi qu'il en soit, Marie Fradelle prit en patience son mal, elle eut le bon goût de ne pas se plaindre et elle lui donna un fils dès 1762, car, suivant son acte de décès, celui-ci aurait eu soixante-dix ans, en 1828.

(1) P. Ratouis de Limay, *op. cit.*. p. 63.

Aignan Desfriches qui avait déjà fait les frais de *Mon Odyssée,* songeait à donner une édition des œuvres de son neveu. Cochin l'approuvait, non sans se montrer de bon conseil :

« Le projet d'imprimer plusieurs de ses contes est très bon, mais comme vous dites, il faut bien les examiner auparavant. Je crois que je seroy du conseil des Réviseurs, nous lui sabrerons sans pitié tout ce qui frisera de près ou de loin l'impiété. Il y en a beaucoup où il n'y a que quelques vers à changer; ceux qui ne seront qu'un peu gros passeront à la foule.

« Le Parlement, comme vous dites, est à craindre mais il ne songe qu'à défendre une religion qu'il s'imagine apparemment avoir besoin de son concours. Je ne scay pas si cette opinion est fort juste, du moins ce n'étoit pas celle de Nicodème qui n'étoit pas si nicodème. Quoi qu'il en soit, nous tâcherons de mettre Robbé à l'abri de leur censure mais encore faut-il que son talent lui rapporte quelque chose. » (1)

La Sorbonne était, en effet, surtout à craindre. Les mœurs importaient beaucoup moins que la bulle *Unigenitus* et les deux amis savaient avec quel zèle Robbé avait pris parti contre elle.

Depuis 1722, à la porte d'Orléans, à Saint-Jean-le-Blanc, les Bourniquettes de Saint-Charles, de l'ordre de Sainte-Ursule, étaient en butte aux persécutions du haut clergé, coupables de ne s'être point soumises à la constitution *Unigenitus* et de

(1) P. Ratouis de Limay, *op. cit.*, p. 63. Lettre du 30 septembre 1760.

n'avoir pas signé le *Formulaire* d'Alexandre VI. (1)

Le 18 juin, les religieuses, presque par surprise, avaient communié pour la dernière fois, et, depuis lors, les sacrements leur avaient été refusés, même au lit de la mort.

Un évêque, M. de Montmorency-Laval, fut plus que tout autre acharné contre les pauvres filles. Toute la ville suivait avec intérêt les péripéties de cette lutte.

Robbé y prit part et y consacra des chansons. De l'une d'elles je détache ce couplet :

Enfin, à la pauvre Bulle,
Désormais qui s'y fiera?
Baromètre ridicule,
Tantost haut et tantost bas.
Ton équivoque influence
N'a que trop agi sur nous;
Va chercher loin de la France
D'autres sots et d'autres fous. (2)

Cette grande querelle de l'évêché d'Orléans et des Bourniquettes de Saint-Charles fournit même à Robbé le sujet d'un poème ; *Les victimes du despotisme épiscopal, ou les Pucelles d'Orléans*. Il ne parut qu'en 1792. La bulle *Unigenitus* et le Jansénisme avaient alors perdu de leur actualité et de leur intérêt.

(1) Cf. : P. Ratouis, *Les Bourniquettes de Saint-Charles de la paroisse de Saint-Jean-le-Blanc-lez-Orléans (1653-1770). — Histoire intime d'un couvent d'Ursulines.*
Orléans, H. Herluison, 1892, in-8, de x, 274 p. (pl.)

(2) P. Ratouis, *op. cit.*, p. 157.

En 1761, il avait accueilli par un chant de triomphe ou peu s'en faut la nouvelle de l'abolition de la compagnie de Jésus. A sa lettre à Desfriches, il avait joint une épigramme. Elle fut connue et ne lui fut point pardonnée.

De Loyola les fils audacieux,
Dûment contraints à payer ce qu'ils doibvent,
Sans doute sont interdits, furieux,
Du fier soufflet qu'en public ils reçoivent.
Mais un désastre encore plus affreux
Les fait trembler, prêt d'éclater sur eux :
Thémis, qu'enfin révolte leur morale,
Va, foudroyant leur culte anti-chrétien,
Les condamner, par une loi fatale,
A devenir, s'il se peut, gens de bien. (1)

Par un avatar qui serait inexplicable si l'on ne connaissait l'ascendance protestante de Pierre-Honoré Robbé, il était alors en pleine crise janséniste. Non content de combattre les Jésuites, il figurait parmi les dévots de la dépouille du diacre Paris, et, suivant Bachaumont, était passé, sur son tombeau, par tous les états.

« M. Robbé ce poète érotique également licencieux et impie, mais dont le cerveau faible s'altérait dès qu'il lui survenait quelque petite maladie, est enfin rendu à son état naturel : il donne à corps perdu dans le jansénisme. C'est un convulsionnaire intrépide, et un acteur zélé qui a besoin des *secours* les plus abondants. Il a passé par tous les états : il

(1) P. Ratouis : *op., cit.*, p. 219.

a été assommé, percé, crucifié ; sa vocation est des plus décidées. » (1)

Deux ans plus tard, Bachaumont revenait sur cette conversion et annonçait le poème qui en devait résulter. Ce doit être son poème demeuré inédit l'*Incompréhensibilité de la nature humaine* (2).

« M. Robbé de Beauvezet, si connu par ses ouvrages libertins et par son fameux poème sur le mal de Naples, vient de tremper sa plume dans une autre encre. Depuis quelque temps, sans être dévôt, il s'est jeté dans le parti des convulsionnaires, dont il est l'apôtre le plus zélé. Il pousse sa fureur au point d'en faire un poème en faveur de la religion en six chants. Il paraît avoir suivi, à peu près, le plan de M. Racine. Il se distinguera sans doute par une manière différente ; mais ce qui rendra cet ouvrage original c'est une apologie des convulsions, par où le poète termine son poëme, et pour laquelle tout le reste semble avoir été préparé. » (3)

En 1769, le mémorialiste, au risque de se répéter, revenait sur ce sujet et ajoutait, cette fois, à sa prose l'épigramme contre Robbé citée par les dictionnaires biographiques :

« M. Robbé est un auteur très connu dans le monde par ses talents littéraires, par le genre érotique dans lequel il a excellé, et par un fameux

(1) *Mémoires secrets de Bachaumont*, revus et publiés avec des notes et une préface, par P. L. Jacob, bibliophile, Paris, Garnier frères, 1883, in-12, p. 35. (3 juillet 1762.)

(2) Cf. Lettre de Cochin du 18 mai 1782. P. Ratouis de Limay : *Op. cit.*, p. 84.

(3) Bachaumont : *op. cit.*, p. 129-130. (18 octobre 1764.)

poème sur la vérole, qui n'est pas encore imprimé, mais qu'il a lu et relu si souvent que tout Paris en est imbu. Depuis quelques années, ce poète, revenu des égarements de sa vie licencieuse, s'est jeté dans la dévotion ; mais, étant d'un caractère ardent, il s'est attaché au jansénisme, a donné dans les convulsions, comme le genre de secte le plus propre à alimenter son imagination exaltée jusqu'au fanatisme. Dans cette effervescence de zèle, il a voulu tourner au profit de la religion un talent trop profané jusque-là ; il a entrepris depuis plusieurs années un poëme en cinq chants sur cette matière auguste. Cet ouvrage passe pour achevé et doit s'imprimer bientôt. Un caustique a fait en conséquence l'épigramme suivante ;

« Tu croyais, ô divin Sauveur,
Avoir bu jusques à la lie
Le calice de la douleur :
Il manquait à ton infamie
D'avoir Robbé pour défenseur. » (1)

Palissot va même plus loin. Robbé ne se serait pas contenté, à son dire, de côtoyer la folie, mais aurait été, pour tout de bon, enfermé aux petites maisons, où l'une des formes de sa vésanie aurait été d'annoncer la venue proche du prophète Élie.

Palissot est seul à parler de cet accident. Aucun contemporain n'y fait allusion, et l'on ne trouve dans l'existence de Robbé aucun « trou » permet-

(1) BACHAUMONT, *op, cit.*, p. 386, (22 décembre 1769).

tant de croire à cet internement, si passager eût-il été.

Robbé, tel que le représente le pastel de Perronneau, conservé aujourd'hui au musée d'Orléans, était encore dans la force de l'âge : le front haut et les cheveux en désordre, la tête y émerge d'un habit bleu pâle d'une élégante simplicité. Le nez est fort, la bouche sensuelle, et le regard semble décocher l'épigramme.

Ce portrait avait été commencé dès 1752, et trois lettres du poète à Desfriches, auquel était destinée cette image de son neveu, font allusion au temps qu'il demeura sur le chevalet et aux longues et ennuyeuses séances de pose que le modèle dut fournir à l'artiste.

Ces lettres, appartenant à sa collection, ont été reproduites par M. Paul Ratouis de Limay dans son bel ouvrage sur Perronneau (1). Qu'il veuille bien, avec sa bonne grâce coutumière, nous permettre d'en citer quelques extraits.

La première est datée de 1757.

« Ah ! mon cher oncle, confesse Robbé, que c'est un cruel métier d'être mannequin. Ce diable de Peironneau exigea hier de ma complaisance que j'endossasse la casaque de soye de M. Cochin, qui, pendant ce tems-là, étoit aux noces de Mlle Jombert, dont, par parenthèse, je n'ay pas été prié. M. Jombert, jugeant apparamment qu'il y avoit assés de beaupères, il exigea, dis-je, en outre,

(1) *J.-B. Perronneau (1715-1783), sa vie et son œuvre,* par Léandre Vaillat et Paul Ratouis de Limay. Ouvrage orné de 84 héliogravures. Paris, Frédéric Gittler, s. d., in-4, pp. 35-36.

que je tinsse le bras gauche tendu, ayant un porte-crayon entre l'index et le pouce, et que je restasse dans cette gênante attitude la journée entière, mon dîner néamoins prélevé sur ce tems-là. J'ay cru que le poids du levier que formoit mon bras étendu emporteroit ma clavicule. Jamais Spartiate n'a poussé si loin la patience. Je me suis tenu comme un terme dans cette gênante attitude avec un bon serment cependant de refuser à jamais quiconque me proposeroit de faire de ma carcasse un homme d'ozier et de me manequiser. Ainsi, mon très cher, quand vous verrez le gracieux miroir de Cochin, qui semble vous parler, vous dirés c'est bien la voix de Jacob, mais ce sont les mains d'Esaü. Je vais chés mon peintre à dix heures pour recevoir ma dernière façon d'habit; après quoi l'on enchasse le nouveau saint, dont la translation dans votre Musaeum se fera après qu'il aura été exposé un mois à la vénération publique. »

C'était loin, cependant, d'être la « dernière façon » : nouvelle lettre, l'année suivante. Elle montre quel soin Perronneau apportait à la confection de ses pastels et quelles difficultés il devait vaincre parfois.

« Nous partons sans faute, mon très cher, en chaise de poste, vendredy matin, pour arriver dîner à Villegagnon (1), où nous ne resterons certainnement que dix jours. Vous aurés de mes nouvelles dès que j'y serai arrivé. Ma tête est d'un fini étonnant; pas le plus léger trait ne lui est échappé. La séance de samedy m'a cruellement fatigué. Peiron-

(1) Canton de Nangis (Seine-et-Marne).

neau m'a tenu sur les jambes une demi-journée entière, toujours dans la même attitude. Mon nés lui a fait souffrir les douleurs de l'enfantement ; il dit qu'il renonceroit au métier s'il falloit qu'il accouchat tous les jours de pareils nés. Il y trouve autant de finesses que Marcel trouve de choses dans un menuet. Il ne luy reste que l'habillement à achever. L'habit de soye bleue qu'il me taille relève on ne peut pas mieux ma figure. La tête sort de la toile et menace de l'épigramme quiconque la regarderoit de travers. Je ne scais si vous n'entendés pas le stile métaphorique. J'aurois du pourtant vous y habituer. Je vous dis cela à propos de ce que vous ne me dittes rien des frais qu'il faut nécessairement faire pour me mettre en état de paraître décement au Salon. La glace et la bordure sont, je pense, une affaire de 30 ou 36 L(ivres). Il n'est pas naturel que Peironneau les tire de sa poche ; j'en ferai les avances... J'emporterai là-bas le prologue de Boucher et, si la verve m'en dit, je le finiray en Brie. Je n'iray pas aujourd'huy chés Peironneau parce que, comme amateur, j'ay une loge de retenue à la grêve pour assister au spectacle que doit nous donner un graveur de mes voisins qui s'est avisé, il y a eu hier huit jours, d'assassiner de douze coups de poignard un huissier au Parlement dont il besognait la femme. »

En 1759, le pastel était sur le point d'être terminé ; Aignan Desfriches semblait se faire tirer un peu l'oreille pour en payer l'encadrement. Peut-être jugeait-il avec raison qu'il y aurait eu imprudence à en verser trop à l'avance le prix entre les mains de son neveu.

« Je serois inconsolable si quelqu'un vous faisoit sa cour avant moi. Me Thiboust, à qui j'ay lu votre lettre et qui vous attend comme Vernet fait les gens, je veux dire les bras ouverts, vous prie de vous prêter de bonne grâce à cet arrangement... Mon bon Ange me fit dernièrement faire au Luxembourg la rencontre de Peironneau. J'étais avec Me Thiboust. Je ne manquay pas à me plaindre bien haut du martire qu'il me fait souffrir en me tendant [tenant] depuis sept ans sur le chevalet sans me donner le coup de grâce. Il sentit ce que cela vouloit dire et sur le champ le jour fut pris pour reprendre et continuer ma figure. Cochin est mon camarade de Grêve, nous sommes sur le chevalet à côté l'un de l'autre. Trois vacations passées sur mon ébauche ne l'ont plus rendu reconnaissable. Je me vois sur la toile comme dans un miroir. Il a voulu que je lui récitasse des vers pendant sa composition et je le voiois saisir avidement et transporter rapidement sur la toile tout le feu qui sortoit de ma déclamation. Son intention est de me pendre au Salon en regard avec M. Cochin, et il pense que nous ferons deux pendus d'assés bonne mine. Vous y verrés aussi Verney, qu'il a rendu avec toute l'âme qu'y auroit mis La Tour et quelques autres que vous ne connaissez pas et qui sont très bons à voir. Le fâcheux de l'aventure est que ce n'est pas pour moi que Monsieur travaille et que c'est à vous que ce portrait est destiné, de façon que je n'auray pas même le plaisir de vous en faire le cadeau. Écoutés, Monsieur mon oncle, quand je me donne, je me donne *in puris naturalibus*, c'est à vous à faire les frais de ma friperie si vous ne voulés pas voir

à votre neveu les postères en un état d'indécence qui vous feroit honte. »

Le portrait de Robbé figura, en effet, au salon de 1759, à côté de ceux de Vernet, de Cars et de Cochin.

Claude Jourdain, ou mieux dom Maur — il est plus connu sous ce nom — reproche à l'artiste, dans une de ses lettres à Desfriches, de n'avoir « sçu peindre l'âme, le feu et l'enthousiasme de ce poète célèbre ». (1)

Le jugement est sévère et le pastel de Perronneau semble mériter mieux.

Malgré mon serment de refuser sa carcasse à quiconque lui proposerait de la « manequiniser », Robbé devait cependant poser, quelques années plus tard, devant la selle du sculpteur Le Moyne, durant un de ses voyages à Paris.

« J'ai vu deux fois votre ami M. Le Moine depuis votre départ, écrivait-il en 1767 à Desfriches, mais je ne l'ai jamais rencontré qu'à son atelier de Saint-Louis, occupé à faire verser des larmes à la France (2)... Gerbier, qui est parti dimanche pour Aulnay, avoit été le matin chez Le Moine pour y voir réciter des vers à l'argile dont il m'a formé : malheureusement il n'y étoit pas. X*** (illisible) a été plus heureux : il est sorti enthousiaste de ce qu'il avoit vu (3). »

(1) P. Ratouis de Limay : *op. cit.*, p. 117.

(2) La figure de la France appartenant au mausolée du cardinal Fleury, que Louis XV lui fit élever en l'église Saint-Louis du Louvre.

(3) Collection Ratouis de Limay : extrait emprunté aux archives du musée de peinture et de sculpture d'Orléans, communiqué par M. Jacques Soyer.

Cet enthousiasme, Falconnet devait le partager; à quelque temps de là, Robbé notifiait à Desfriches : « J'ay été voir, ces jours-ci, aux galeries, votre ami M. Le Moine, qui m'a fait voir ma figure, sortant du four. Falconnet, qui s'y est trouvé, est tombé en extase à l'aspect de ce qu'il appelle le chef-d'œuvre de M. Le Moine (1). »

Cette terre cuite a figuré depuis à la vente Doucet (2) et on a pu l'admirer au Louvre, à l'exposition du mobilier du XVIIIe siècle, prêtée par son nouveau propriétaire, M. Gulbenkian (3).

Son jansénisme n'empêchait point le *Débauché converti* d'aller souvent à Paris, d'y entretenir des relations nullement austères et d'y agir au mieux de ses intérêts.

En 1767, il publiait son *Epitre à M. de Sainte-Foix*, qu'une épigramme devait plus tard malmener. C'était, l'année suivante, son *Epitre à mon protecteur*, en même temps qu'une pension de Louis XV venait s'ajouter aux 1.200 livres de l'archevêque.

Cette nouvelle pension était le résultat d'un de ces tours de passe-passe qui étaient familiers au poète. L'histoire est assez plaisante et vaut d'être contée.

Robbé, totalement dépourvu de la bosse du respect, avait composé sur le roi quelques vers assez méchants et se cachait si peu pour les réciter que

(1) P. Ratouis de Limay : *op. cit.*, p. 117.

(2) Cf. *Chronique des Arts*, 10 février 1912.

(3) Cf. Bulletin de la *Société archéologique de l'Orléanais*, t. XVI, p. 445.

le bruit en étant venu en haut lieu une perquisition fut décidée dans ses papiers.

Heureusement pour lui, comme dans toute administration qui se respecte, une « fuite » se produisit : l'imprudent, avisé de l'examen auquel allait être soumis son portefeuille, eut le temps de faire disparaître la pièce incriminée et de lui substituer le « document libérateur » sous la forme d'une pièce apologétique en l'honneur du Bien-Aimé.

Ses vers plurent, comme, sans doute, avaient plu également ses contes, et, pour venger l'auteur innocent de la calomnie dont il avait été l'objet, Louis XV, « pour des considérations particulières », lui accorda une pension que contresigna le contrôleur général Laverdy. (1) Parmi ces considérations figurait peut-être l'obligation de brûler ses manuscrits par trop licencieux... Mais, il les savait par

(1) M. de Laverdy touchait alors à la fin de ses fonctions de contrôleur général. Le 26 septembre 1768, « M. le comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'État, se transporta par ordre du Roi au château de Neuville, à 8 lieues de Paris, où était pour lors le sieur de Laverdy, contrôleur général des finances depuis le mois de décembre 1763, qu'il avait été tiré du Parlement pour occuper cétte place, et lui déclara que ses services n'étant plus agréables à S. M., elle jugeait à propos de lui nommer un successeur, qu'on sut peu de temps après être le sieur Maynon d'Inveau, conseiller d'État et ancien intendant d'Amiens ».

(*Mes Loisirs*, par S.-P. HARDY ; *journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance* ; 1764-1789 ; publié par Maurice Tourneux et Maurice Vitrac, Tome I, Paris, Alphonse Picard, 1892 ; in-8, de XXI-445 p. ; p. 109-110.

Mais pourquoi Michaud... et tous ses copistes font-ils remonter la disgrâce de Laverdy à l'année même de son élévation : « il fut remercié la même année ». L'annotateur même de Barbier n'échappe pas à la contagion.

cœur et nul ne possédait son talent pour les dire et les faire valoir.

Madame de Pompadour était morte en 1764 et Marie Leczinska elle-même, cette oubliée, mourut le 25 juin 1768. La liaison du roi et de madame Du Barry suivit de quelques mois (1).

Robbé faillit, en la circonstance, figurer parmi les aigrefins de l'amour. Par cette lettre grosse d'espérances et de... boudoirs en Espagne, il annonçait à son oncle, en septembre 1768, le caprice royal et l'espoir qu'avait fait naître en lui le délit de « vagabondage spécial » commis par son ami Du Barry (2).

« Je fus hier chez Sainte-Croix qui m'apprit une nouvelle qui peut avoir pour moi les plus heureuses conséquences et me monter sur le tillac de l'orageuse fortune. Le comte du Barri, mon ami,

(1) Guillaume Du Barry épousa Jeanne Bécu le 1er septembre 1768. La présentation en forme, selon l'étiquette et devant la cour, de la nouvelle comtesse, n'eut lieu que le 22 avril 1769. De ce jour elle était officiellement maîtresse du roi.

Outre les ouvrages spécialemeut consacrés à madame Du Barry, et les précieuses *Nouvelles à la main sur la comtesse Du Barry*, publiées par M. Émile Cantrel, (Paris, Plon, 1861,in-8, de IV-441 p.), se reporter, entre autres, à deux chansons du recueil de Clairambault-Maurepas : *Une fille de rien* (1768) et *Drôlesse et princesse* (1773). Par cette dernière on verra comment la favorite ne s'entendait pas toujours avec son beau-frère Jean, auteur de sa fortune auquel fut attribuée cette chanson.

(2) De même que le fâcheux Charles d'Aubigné ne se gênait point pour parler de son « beau-frère » Louis XIV, Du Barry ne devait mettre aucun scrupule à rappeler, lorsqu'il avait à se plaindre d'un ministre, « que c'était lui qui avait eu l'honneur de donner une maîtresse au Roi, et qu'on prît garde de ne pas lui donner de l'humeur ».

Le marquis de Marigny n'était pas de ces ruffians et avait su apporter plus de discrétion dans une situation délicate,

comme vous le savez, le plus intime, et me voulant tous les biens du monde, avait une fort jolie maîtresse qu'il vient de faire épouser à son frère. Il n'est pas question de regarder cette action du côté moral ; comme je ne l'ai pas conseillée, que je n'ai trempé en rien là-dedans, je m'en lave les mains comme Pilate. Quoiqu'il en soit, la nouvelle baronne a été présentée au Roi, et le Roi, ceci soit dit entre nous, en est éperdûment amoureux. La question est de savoir si cette intrigue aura des suites, et si ces amours tiendront. Dans ce cas je tiens ma fortune pour très avancée, car il n'y a aucun lieu de douter que la baronne ne me veuille tout le bien possible. Jugez de ce qu'elle fera si elle a l'oreille du Roi. Ils sont actuellement à Compiègne, j'attends avec impatience le retour de du Barri pour dresser mes batteries et tâcher d'obtenir un poste considérable. Au surplus que cela arrive ou non, je suis très content de ma position présente, et j'ai abondamment de quoi vivre. Cependant, si je pouvais atteindre jusqu'au cabriolet, croyez-vous que cela serait plus mal ; il y a cinquante-trois ans que je marche à pied et cela est bien long. » (1)

L'intrigue eut des suites et les amours tinrent. Ce fut fort heureux pour Robbé, car, par mesure d'économie, sa pension, dont il n'avait touché que quelques trimestres, lui fut supprimée en avril 1769.

Un moment, il espéra que l'abbé Terray la réta-

(1) G. d'Heylli, *op. cit.*, p. LIV-LV.

blirait. Il n'en fut rien, ou plutôt, elle fut rétablie pour être aussitôt retirée. Il se serait, a-t-on dit, vengé par cette épigramme que cite Bachaumont et Grimm :

Midas avait des mains qui changeaient tout en or ;
Que notre contrôleur n'en a-t-il de pareilles !
Pour l'État épuisé ce serait un trésor :
Mais, hélas ! de Midas il n'a que les oreilles.

Malheureusement, ces quatre vers ne semblent point être de Robbé et visent non l'abbé Terray, mais M. Maynon d'Invault, son prédécesseur (1), Eussent-ils, d'ailleurs, satisfait sa mauvaise humeur

(1) Bachaumont est sur ce point on ne peut plus explicite :
« Un caustique comme il s'en trouve beaucoup à Paris, mécontent des opérations de M. le contrôleur général, que beaucoup de gens accusent d'ineptie, a rapproché ce caractère avec la conformation physique de la tête de M. Maynon, et en a formé l'épigramme suivante : ... (*op. cit.*, p. 379.
Une question de date écarte au surplus la personnalité de l'abbé Terray. Bachaumont insère cette épigramme à la date du 14 octobre 1769 et la disgrâce de M. Maynon ne date que du mois de décembre suivant. On la sentait, il est vrai venir, car, « le 5 même mois » (de décembre), le roi étant venu chasser dans le bois de Boulogne, « le Parisien toujours fécond en bons mots ou en mauvaises plaisanteries, avait fait celle-ci : Le Roi chasse aujourd'hui le daim : dans huit jours S. M. chassera le veau ».
(HARDY, *op. cit.*, p, 167).
Pauvre M. Maynon, on s'en prenait maintenant au vocable géographique — le dictionnaire des postes et télégraphes cite les 972 habitants d'une commune d'Invault, dans le Loiret — qu'il avait cru devoir joindre à son nom pour en rehausser l'éclat.
Les épigrammes de Robbé comportent généralement plus d'un quatrain, puis, celle-ci ne figure ni dans le recueil imprimé de Londres (Paris), ni dans le manuscrit de Blois.

et sa rancune, qu'ils auraient peu rempli son escarcelle.

Après avoir mis en campagne l'archevêque de Lyon et la maison de Noailles, il s'adressa, comme il eût dû commencer, à la favorite, non sans avoir eu à apprendre à son dam l'importance d'un accent aigu à la fin d'un nom propre. — L'habitude de la correction des épreuves a du bon.

La première fois où il se présenta chez la comtesse, le laquais chargé de l'introduire négligea l'accent et annonça M. Robbe. La Dubarry crut à un fâcheux qu'elle se souciait peu de recevoir : Robbé fut éconduit et, sans autre forme de procès, dut reprendre le chemin de Paris.

Huit jours après, il obtenait une nouvelle audience, et, dans l'antichambre, avait soin de bien articuler son nom. La favorite était encore couchée. Elle le reçut au lit, le plus galamment du monde.

« ...A travers les détours d'un labyrinthe de corridors et d'escaliers, j'arrive à l'appartement de la comtesse. Je trouve encore au suisse un air renfrogné et difficultueux qui me faisait trembler pour les autres pièces que j'avais encore à traverser. Cependant quand j'eus articulé distinctement mon nom et pesé de toutes mes forces sur l'accent, je fus introduit dans la quatrième pièce. Le valet de chambre, qui se confondit en excuses devant moi, se précipita dans la cinquième pour m'annoncer. La comtesse était au lit ; sa belle-sœur, mademoiselle du Barri, vint elle-même me prier d'attendre un instant et me tint compagnie jusqu'au moment de l'introduction. J'entrai enfin ; la dame était encore au lit ; à côté d'elle était une femme de

qualité dont je ne puis vous dire le nom ; mais qui me connaissait, disait-elle, pour m'avoir vu et entendu dans une maison particulière. Je revis pour lors la princesse telle que je l'avais toujours connue, c'est-à-dire pleine d'amitié pour moi, me parlant avec bonté, cordialité et franchise et riant avec moi de la méprise où l'avait jetée l'erreur de nom huit jours auparavant. On parla de l'incendie de mes œuvres : cette dame qui était avec elle le regretta beaucoup et madame Du Barri voulut m'engager à fausser un peu le serment en confidence. Je la priai de m'en dispenser ; je lui dis qu'ayant prêté serment à Sa Majesté entre les mains de son ministre, c'était une chose si sérieuse, si fort tenant au devoir de la probité, de l'honneur et de la religion qu'il n'y avait pas moyen de badiner avec, que d'ailleurs j'avais à peu près tout oublié. Madame Du Barri vint à mon secours et dit à cette dame qu'il ne fallait pas me presser davantage, que tout ce que je représentai était juste et sans réplique. Je lui en sus grand gré ; après une demi-heure de conversation pendant laquelle elle m'avait fait asseoir près de son lit, on vint lui dire qu'il était tard, que devant souper le soir avec le Roi, elle avait une longue toilette à faire. Là-dessus on leva le siège et mademoiselle Du Barri me reconduisit dans la pièce précédente où elle me dit de m'asseoir ; un quart d'heure après on me fit descendre dans l'appartement de la plus jeune des Du Barri que je n'avais pas l'honneur de connaître, et avec laquelle je dînai. Je vis une fille fort aimable et de beaucoup d'esprit et qui a avec cela un grand fonds de religion ; j'en juge par les louanges qu'elle

me donna sur le sacrifice que j'ai fait de mes vers licencieux. » (1)

L'esprit et le « fonds de religion » de la plus jeune des Du Barry, tout cela est fort joli. Mais, dans l'intérêt de son cabriolet, Robbé eût beaucoup mieux fait de fausser un peu sa promesse et de servir à la petite comtesse et à sa compagne les vers polissons qu'elles avaient envie d'entendre. Il ne faut jamais résister au caprice d'une femme. Ce jour-là, le poète avait fait du zèle à rebours.

Madame Du Barry fit bien rétablir sa pension (juillet 1770) d'où une gratitude qui s'épanche aussi bien en vers qu'en prose, « pour cette grande dame et femme d'esprit, sans morgue ni hauteur. »

Une ode ne suffisant pas, Robbé va composer un poème en son honneur :

« Le comte de Bissi (2) prétend que la comtesse m'aime toujours beaucoup, et que, de tous ceux qu'elle a connus, je suis de celui dont elle s'occupe le plus souvent, et qu'aux soupers du Roi elle ne laisse passer aucune occasion sans lui parler de moi. Aussi pour la tenir toujours ainsi en bonne

(1) Lettre à Desfriches de mars 1770. G. D'HEYLLI, *op. cit.*, p. LX-LXII.

(2) Claude de Thiard, comte de Bissy, (1721-1810), « le plus indiscret des hommes, car c'est de lui qu'on sait qu'il est tout au mieux avec Mme la duchesse de la Vallière et avec Mme la maréchale de Luxembourg ». (*Paris sous Louis XV, rapports des inspecteurs de police au Roi*, publiés et annotés par Camille PITON. Paris, Mercure de France, 1906, in-12, I, p. 300-391).

Gouverneur des villes et château d'Auxerre, le comte de Bissy avait été élu en 1750 membre de l'Académie française en remplacement de l'abbé Terrasson.

disposition pour mes intérêts, je viens de composer une ode en son honneur, et je médite même un poème dont cette aimable femme serait l'héroïne. » (1)

Il n'eut pas à l'écrire. Il avait eu tort, vraiment, de se refuser à réciter devant le lit de la Comtesse *la Chaise à éprouver le nouveau Saint-Père* ou *la Pierre à casser les œufs*. Ces dames comptaient sur cette petite audition gaillarde. Du moment qu'il ne disait plus ses vers, il n'était plus drôle. C'était un quémandeur comme tant d'autres et, bientôt, avec un bâillement, la favorite lui refusa sa porte.

Aussi, le ton de ses lettres à Desfriches changea. Jeanne Bécu n'était qu'une « parvenue » qui « n'a point de cœur et qu'il a d'abord jugée trop favorablement. »

Le cabriolet était décidément manqué.

Pierre-Honoré avait d'autant plus mal choisi son moment pour s'armer de ces scrupules, que sa crise janséniste touchait à sa fin. Plus que jamais, entremêlant agréablement les vers de huit et dix pieds, il composait des pièces licencieuses qui lui permettaient de faire figure dans le monde. Ses anciens amis du cimetière Saint-Médard ne trouvaient même pas grâce à ses yeux : il les associait à des souvenirs de famille bien particuliers en dédiant *les Gants de ma tante* à la mémoire de cette respectable personne.

Congédié par la comtesse, il ne perdit pas

(1) G. D'HEYLLI, *op. cit.*, p. LXII-LXIII.

courage et eut tôt fait de trouver une nouvelle protection. Plus souvent à Paris qu'à Montargis, il avait été présenté au duc d'Orléans, — il faut vivre ! Le duc de Chartres était, personne n'en sera surpris, « l'homme le plus immoral qu'il y ait jamais eu » (1).

Les vers de Robbé vieilli le firent tressaillir d'aise, et les soupers de succéder aux soupers :

« Au moment de retourner à Montargis, je reçus un billet d'Aubert qui me marquait que le duc de Chartres m'invitait à souper le soir même, et moi de courir vite au coche retirer ma malle et de faire toilette pour m'y rendre. Le prince nous attendait dans sa petite maison de Mousseaux dont vous connaissez les jardins anglais (2); Il me mit tout de suite à l'aise et je fus d'une gaieté folle pendant tout le souper; mes vers prirent avec une fureur dont il n'y a pas d'exemple : le duc extasié, enthousiasmé, disait continuellement qu'on ne s'atten-

(1) *Mémoires sur les règnes de Louis XV, de Louis XVI et sur la Révolution,* par J.-N. DUFORT, comte de CHEVERNY, introducteur des ambassadeurs, lieutenant-général du Blaisois (1731-1802), publiés avec une introduction et des notes par Robert de CRÈVECŒUR. Paris, Plon, Nourrit et Cie 1886, 2 in-8, I, p. 247. Le manuscrit original de ces mémoires est conservé à la Bibliothèque de Blois.

(2) Le village de Mousseaux et plus généralement Monceaux. La construction de la folie et les dessins des jardins par Carmontelle ne remonteraient cependant qu'à 1778. Un rapport de police de 1759 fait déjà souper Mme de Sénac à Monceaux. — Lire à ce sujet la déposition de M. de Sénac. (C.-L. PITON, *op. cit.,* p. 45).

Voir la description que donne Thiéry du « Jardin anglois de S. A. S. Monseigneur le duc de Chartres, à Monceaux ». *(Guide des étrangers voyageurs à Paris,* t. I, p. 64-73).

dait pas à ces choses-là. Il en a voulu retâter, et l'orgie est fixée à dimanche prochain ; j'avais prié que nous fussions en petit comité, on me tint parole, nous ne comptions qu'un quadrille que le comte d'Argenson (1) complétait. Le chevalier de Coigny (2) sera par grâce, le cinquième, dimanche prochain. L'intention du comte et du marquis est de déterminer le prince à faire une pension à mon fils qui le mettra en état de poursuivre ses études (3) ».

En 1776, il publia sa *Satire au Comte de Bissy* (4), et, l'année suivante, après s'être fait héberger chez la duchesse d'Olonne à qui ses vers devaient rappeler les soupers de la Régence et ses abandons entre bien des bras, il reçut par le testament de cette brave souveraine de Luce un legs de 15,000 livres, une fois payées.

(1) Marc-René, marquis de Voyer d'Argenson, né en 1722, mort en 1782, fils du chancelier et neveu de l'auteur des *Mémoires*. Après s'être distingué à Fontenoy, devint directeur général des haras gouverneur de Vincennes et commandant militaire en Saintonge, Poitou et Aunis. Les inspecteurs de police content avec détails sa liaison avec « la demoiselle Dascher, native du pays de Caux ». (1761).

(2) Jean-Philippe Franquetot, chevalier de Coigny, né en 1743, mort vers 1806, fils cadet du comte de Coigny : « un des plus jolis et aimables cavaliers », au dire de Dufort.

Après une leçon de Mme Geoffrin, dont il sut profiter (tome I, pp. 160-161), « Mimi » était au mieux avec la princesse d'Hénin, jouait gros jeu et aimait les filles.

(3) G. d'HEYLLI : *loc. cit.*, p. LXIV.

(4) *Satyre au comte de Bissy*, par M. Robbé de Beauveset ; 1776, in-12, de 36 p.

Cette pièce a pris place dans le t. II des *Poésies satyriques du* XVIIIe *siècle* (Londres, Cazin), 1782, pp. 123-149.

Encore un fruit de l'inconduite.

Le bon Desfriches, toujours attentif à soigner les intérêts et la gloire de son ami, songeait plus que jamais à publier ses œuvres.

Cochin ne s'illusionnait guère sur les passions que ne réveillerait pas le poème sur les Bourniquettes. Les philosophes préoccupaient alors plus le clergé que les prétendues propositions de Jansénius. L'artiste était loin d'être un dévot — nous sommes à la fin du XVIII[e] siècle — et il voyait surtout dans ces criailleries la « marmite » de ces messieurs à protéger.

« Vous m'avez marqué que vous étiez dans l'intention de donner une édition des œuvres de Robé qui ne sont pas trop libres et qui ne peuvent pas trop le compromettre. Ainsi soit-il, mais cela fera un bien petit volume et ce ne sera pas ce qu'il aura fait de vraiment excellent ; son Odissée, sa Satire et quelques autres petits morceaux pourroient bien ne pas lui procurer beaucoup de lecteurs et par conséquent peu d'acheteurs. Son poëme des « Vierges d'Orléans » pourroit avoir plus de succès mais on ne le permettra pas ; j'en espérois quelque chose parce qu'il y a encore un assez grand nombre de jansénistes ; cependant, comme il n'y a pas de jésuites pour les harceler, il s'ensuit qu'ils tombent un peu dans l'oubli ; ils s'endorment dans le repos qu'on leur laisse. Pour mettre en jeu l'esprit de parti, il faut qu'il y ait un autre parti et bien acharné. Le clergé n'est à présent occupé qu'à criailler contre les philosophes, parce que ce sistème plus raisonnable, s'il se répandoit beaucoup, renverseroit leur marmitte et cela est plus sérieux

pour eux que des questions théologiques inintelligibles (1) ».

Les « ouvrages sérieux » de Robbé, mon Dieu, qui intéresseraient-ils? Ses œuvres badines seules allaient au cœur du public. S'il avait écouté Cochin, il les aurait publiées depuis longtemps à l'étranger, à Lausanne, par exemple. Il eût été facile de les faire entrer en France sous le manteau, la librairie clandestine a, de tout temps, fait vivre son homme, et, leur succès une fois épuisé, eût-on songer à inquiéter l'auteur?

« Je conclus que, comme ce ne sont pas ses ouvrages sérieux que le public désire, il en retirera moins de gloire et peu de bénéfice. S'il eut eû le courage comme je le luy conseillay, il y a quinze ou vingt ans, de s'expatrier pour trois ans, de se retirer à Lausanne et d'y faire imprimer tous ses ouvrages, secouru alors par tous ses amis, il eut pû faire un bon coup; et après la criaillerie passée, il fût revenu dans la suite tranquillement à Paris et l'on auroit pas songé à lui car il ne faut pas tant de temps pour faire oublier dans cette ville (perpétuellement agitée de nouveautés) les événements les plus importans (2) ».

*
* *

Robbé avait enfin quitté Montargis et s'était rapproché de Paris, ayant obtenu, sans doute par

(1) Cochin, 18 mai 1782. — P. Ratouis de Limay, *op. cit.*, p. 83.

(2) P. Ratouis de Limay, *op. cit.*, p. 84.

la protection du duc d'Orléans, un logement dans les dépendances du château de Saint-Germain.

Il avait le toit assuré. Pour le manger, il ne cessait de crier misère et d'entretenir soigneusement le zèle de ses protecteurs. L'éducation de son fils lui avait coûté, disait-il, « les yeux de la tête »,

Marie Fradelle mourut à Saint-Germain le 5 août 1786. Comme Marie Leczinska, elle avait été toute sa vie une effacée.

Le veuf fit montre d'une convenable et vive affliction, — il devait bien cela à l'oncle Desfriches —, mais elle dura peu.

La succession réglée non sans peine avec son fils devenu grand garçon, qui tirait plus qu'il ne convenait la couverture à lui, il se fit une raison et ne tarda point à remplacer la défunte par sa cuisinière.

L'épousa-t-il ?

Ses amis furent dans le doute, puis conclurent à la négative. Ils n'avaient probablement point été sans y contribuer. Le 22 janvier 1788, Trochereau de la Berlière écrivait à Aignan Desfriches :

« Il est difficile de répondre catégoriquement à vos questions, Robbé est-il marié ou ne l'est-il pas? C'est un problème que je ne puis résoudre. A en juger par les apparences, on pourrait penser qu'il le serait, par les attentions, les prévenances qu'il a pour sa gouvernante. Notre ami, avec ses talents sublimes, ses profondes connaissances, est un mixte qui échappe à l'examen ; tantôt dévot, tantôt libertin, tantôt enthousiaste, illuminé, il a toute la crédulité de l'enfance. Ami, prédicateur de la vertu, il semble excuser cependant la vie peu régulière de son fils et met en avant des prin-

cipes sur lesquels je ne suis point d'accord avec lui. Il me paraît aujourd'hui aussi content de ce fils qu'il a eu lieu d'en être mécontent il y a plusieurs années ; je crois à sa conversion parce que l'âge amène des réflexions ; mais le détail que Robbé me fait, du train que mène ce cher fils m'induirait à croire que les revenans-bon de la place excèdent de beaucoup les appointements fixes. Avoir une maîtresse, mise sur le bon ton, pondeuse d'enfants, domestique, cuisinière, chevaux, cabriolet, entraînent des dépenses supérieures à 1,200 francs d'appointements (1) ».

A parler franc, eût-il convenu à Robbé de reprocher à son fils sa maîtresse, voire sa cuisinière ? Quant à un cabriolet il en avait toujours rêvé.

Il n'épousa pas, cependant. Trochereau, qui écrivait de si jolies lettres et si modernes d'allure, faisait ainsi part de cette bonne nouvelle à Aignan Desfriches, le 4 avril 1790 :

« Robbé m'a consulté au sujet de son mariage, je lui ai dit amicalement ce que j'en pensais. Ma lettre, à ce qu'il m'a mandé, lui a dessillé les yeux et le mariage est rompu (2). »

L'admiration des amis de Robbé ne chômait point, pourtant. Vernet, ce cœur d'or, avait conservé son enthousiasme ancien :

« Je vous remercie du morceau de Robbé que vous m'avez envoyé, il est vraiment digne de son auteur et c'est toujours de l'homme ; soyez sûr et

(1) G. d'Heylli, *op. cit.*, pp. LXXIII-LXXIV, Lettre du 22 janvier 1788.

(2) G. d'Heylli, *op. cit.*, p. LXXIV-LXXV.

certain qu'il ne sortira pas de mes mains ; la promesse que vous me faites de m'envoyer l'épître à Dumont lorsque je vous aurai envoyé votre tableau pourra en accélérer l'envoy, car je désire bien l'avoir (1). »

« Et pour *lui* accordant sa syntaxe hardie », eût dit Tailhade, le sieur Joseph-Louis Ripault-Désormeaux (2), orléanais, de témoigner d'un emballement dangereux chez un bibliothécaire, mais flatteur pour l'infanterie française.

« Je me suis informé de la santé de M. Robbé ; on m'a assuré qu'elle se soutenoit bien ; si vous en avés de plus certaines, comme je n'en doute, je vous prie de me les communiquer ; le tendre intérêt que je prends au plus grand poëte de notre siècle est l'hommage que tout homme de lettres lui doit et moi surtout que vous avés eu la bonté d'abreuver quelquefois du nectar de sa divine poésie ; excusés la hardiesse de la métaphore ; Robbé (car il est au-dessus du vain titre de Monsieur qui ne convient qu'au vulgaire des hommes) mérite de partager l'ambroisie d'Apollon et de sa céleste cour ; il en est l'enfant favori (3). »

De Saint-Germain Robbé avait assisté avec une indifférence hostile à l'éclosion de la Révolution.

(1) Lettre du 25 juin 1788. P. Ratouis de Limay, *op. cit.* p. 163.

(2) Joseph-Louis Ripault-Désormeaux, (1724-1793), bibliothécaire du prince de Condé, puis prévôt général de l'infanterie française et étrangère, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, (1771).

(3) Lettre du 30 décembre 1789. P. Ratouis de Limay, *op. cit.* p. 131.

C'était la fin de son logement dans les dépendances du château ; puis, il craignait pour sa pension et n'avait point tort :

« On me mande que l'assemblée nationale va réduire à mille écus tous les bénéfices, qu'elle va anéantir toutes les pensions et les recréer de nouveau après avoir examiné les motifs qui les ont fait obtenir. Quand viendra mon tour de paraître sur la sellette nationale et qu'on aura lu sur mon brevet que ma pension m'a été accordée pour *des considérations particulières*, on voudra savoir quelles ont été ces considérations, et je ne sais si elles sortiront victorieuses dans le jugement qu'en porteront ces messieurs (1). »

Elles ne sortirent point victorieuses.

Robbé alla s'installer dans une petite maison de la rue du Roi-de-Pologne. A la vieillesse venaient se joindre la gêne et l'incertitude du lendemain.

Espérant, toutefois, que le nouveau gouvernement pourrait ne pas se montrer moins sensible à ses chants que la royauté et ses suppôts, à nouveau il prit la lyre et publia *la France libre*. (1791) (2).

La vogue n'était guère à ces amusements. La littérature était le moindre souci du moment. Aucune pension ne vint encourager le zèle du néophyte et le poème se vendit peu.

Il ne se découragea pas, et l'année suivante, les

(1) Lettre de Robbé à Desfriches, octobre 1789. G. D'HEYLLI, *op. cit.*, p. LXVI.

(2) *La France libre, poème sur la révolution actuelle de ce royaume.* Paris, L.-F. Prault, 1791, in-8, de IV, 86 p.

foudres de la Sorbonne n'étant plus à craindre, il fit paraître les six chants de ses *Victimes du Despotisme épiscopal* (1).

C'était le fameux poème sur les vexations qu'eurent à subir les religieuses de Saint-Charles d'Orléans de la part de leurs évêques. Qui pouvait penser alors aux Bourniquettes et n'avait-on point, en 1792, perdu jusqu'au souvenir de la bulle *Unigenitus ?*

Ce second poème se vendit encore moins.

Vernet était mort le 3 décembre 1789, Cochin, le 29 avril 1790, Desfriches était, depuis 1791, paralysé et hors d'état de se servir de la jambe et de la main droites. L'isolement venait, pour Robbé, aggraver la misère en laquelle l'avait jeté la suppression de ses deux pensions.

Il mourut à son tour, presque en sage, le 8 novembre 1792, dans la petite maison de la rue du Roi-de-Pologne, où la détresse de ses dernières années avait trouvé un refuge :

« Il rit et causa assez longtemps avec moi la veille même de sa mort, écrivait Trochereau de la Berlière à Desfriches : l'entreprise qu'il allait faire de ce terrible départ, où le véritable inconnu commence, ne l'a point trop accablé (2). »

Il avait quatre-vingts ans, ainsi qu'en témoigne l'acte de décès reproduit par M. Georges d'Heylli :

« Le vendredi neuf novembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République française, le corps de Pierre-Honoré Robbé, âgé

(1) *Les victimes du despotisme épiscopal ;* poème en 6 chants. Paris, 1792, in-8, de 119 p.

(2) G. d'Heylli, *op. cit.*, p. LXXV.

de quatre-vingts ans, veuf de Michel Fradelle, décedé d'hier, a été inhumé au cimetière de cette paroisse par nous, vicaire soussigné en présence de Denis-Charles, perruquier et de Michel-Philippe-Théophile Mandar, citoyen-électeur, à Paris, qui ont signé avec nous. »

« *Signé au Registre* : Charles-Théophile Mandar, et Binault, vic (1). »

Sept ans après sa mort seulement, en 1801, on publia à Paris, sous la rubrique de Londres, une édition de ses poésies badines (1). C'est l'ouvrage le plus connu et le seul recherché (3) de Robbé de Beauveset. La librairie Gay en a publié à Bruxelles, en 1883, une réédition (4).

Cette édition est incomplète. Nombre de contes et d'épigrammes n'y figurent point, des pièces ne

(1) G. D'HEYLLI, *op. cit.*, p. LXXV-LXXVI.

(2) *Œuvres badines de Robbé de Beauveset.* A Londres, 1801, 2 in-16, de 199 et 190 p. (La dernière page du tome II est foliotée par erreur 290).

(3) La *Bibliographie critique et raisonnée des Anas,* de A.-F. AUDE, (Paris, H. Daragon, 1910), in-8, cite cependant un recueil qui aurait pour auteur Robbé de Beauveset :

« *Imbecilliana ou les loisirs d'un chauffeur à l'usage des oisifs*, par F. SIMON, inspecteur général des chauffeurs des côtes de l'Océan. Valenciennes, an XII de la République et premier de l'Empire, in-8.

« Par ROBBÉ DE BEAUVESET, de Vendôme, (1712-1792.)

« Très rare. Tiré à 25 exemplaires, imprimé en Belgique. Six pages concernant la vaccine.

« Cet *Ana*, d'abord imprimé sous le titre de *Simoniana*, changea d'appellation sur le désir de FR. SIMON, médecin de Valenciennes. »

(4) 2 tomes en un volume de II-324 p. Frontispice de Chauvet sur chine.

sont pas de Robbé, et les fautes ne s'y comptent pas.

Quand au fils Claude-Jean Robbé de Beauveset, il continua d'abord à « faire florès » (1) à Saint-Germain après la mort de son père et achetait, en 1793, une des plus jolies maisons de la ville pour 80.000 fr. (2).

Puis, l'on perd sa trace, et, à son lit de mort seulement, on le retrouve, deux fois marié et deux fois veuf, propriétaire de la « gente closerie » de la Fontaine-la-Gourre sise près de Blois, au bas du coteau des Grouets, pour laquelle le poète avait, dans « Mon Odyssée » un mot de regret. Il l'avait rachetée de Madame de Lépiney.

Les registres de l'état civil de Blois fournissent le texte de l'acte de son décès, survenu le 18 septembre 1828 :

« L'an mil huit cent vingt-huit, le dix-neuvième jour du mois de septembre à 11 heures du matin, pardevant Nous, Denis Gault, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, Officier de l'État civil de la commune de Blois, canton de Blois, département de Loir-et-Cher, sont comparus Messieurs Charles-Paul de Courcelle, âgé de soixante-seize ans, profession d'homme de lettres, domicilié à Blois et Jean-Charles Mercieul du Luc, âgé de quarante-trois ans, profession de propriétaire, domicilié à Blois.

« Lesquels nous ont déclaré que le dix-huit du mois de septembre, à huit heures du soir, M. Claude-

(1) Lettre de Trochereau de la Berlière citée par G. d'Heylli, *op. cit*, p. LXXXI.

(2) G. d'Heylli, *op. cit.*, p. LXXXI.

Jean Robbé de Beauveset, âgé de soixante-six ans, profession de propriétaire, demeurant à Blois, département de Loir-et-Cher, veuf de Anne Beauvarllet, né à Paris, fils de feu M. Pierre-Honoré Robbé et de feue Michelle-Marie Fradel, son épouse, est décédé en notre commune, en sa maison, aux Grouets.

« Le premier témoin nous a déclaré être ami et le second témoin être gendre du décédé ; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

« De Courcelle,

« Gault,

« Mercieul du Luc. »

De son premier mariage avec Marie-Anne Voujoie, Claude-Jean Robbé avait eu une fille, Virginie-Joséphine, née en 1793, qui avait épousé M. Mercieul du Luc, qui signa comme témoin l'acte de décès de son beau-père. Elle mourut elle-même, le 30 novembre 1840, âgée de quarante-deux ans (1).

(1) « L'an mil huit cent quarante, le trentième jour du mois de novembre, à deux heures du soir, pardevant Nous, Jean Claude Eugène Riffault, adjoint délégué, Officier de l'Etat civil de la commune de Blois, canton de Blois, département de Loir et Cher, sont comparus Pierre Claude Celliez, âgé de soixante cinq ans, profession de médecin, domicilié à Blois et Alfred Tremblay, âgé de trente sept ans, profession de chef de bureau à la Mairie, domicilié à Blois.

« Lesquels nous ont déclaré que le trente du mois de novembre à trois heures du matin, Virginie Joséphine Robbé, âgée de quarante deux ans, profession ..., née à Paris, demeurant à Blois département de Loir-et-Cher, est décédé[e] en notre commune, en la maison de son mari, à la Fontaine la Gourre, épouse de

Les Mercieul eurent également une fille, Louise-Virginie, qui, née en 1824, mourut à la Fontaine-la-Gourre, le 22 juin 1880.

Elle avait épousé un inspecteur des télégraphes, M. Alfred Mahon, qui, en dehors des devoirs de sa profession, s'est fait connaître par quelques travaux littéraires (1).

Comme son grand-père à Saint-Germain, Virginie-Joséphine s'appelait à l'état civil de Blois, Robbé tout court.

*
* *

J'en aurais fini avec cette famille, si le frère du poète Anne-Honoré Robbé, n'avait eu un fils : Joseph-Pierre-Honoré.

Celui-ci, pour se distinguer de son oncle, sans doute, se fit appeler Robbé de la Grange. Il se piquait également de poésie et de bel esprit. Il

Jean Charles Mercieul, propriétaire à Blois, fille de feu Claude Jean Robbé et de feue Marie Jeanne Voujoie, son épouse.

« Le premier témoin nous a déclaré être voisin et le second témoin nous a déclaré être voisin de la décédée, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

« CELLIEZ D. M.

« TREMBLAY.

« Eug. RIFFAULT. »

(1) On doit, entre autres publications, à M. Alfred Mahon : *Chroniques de Touraine,* Paris, Fontaine et Dauvin, 1847, in-12; *Journal de l'invasion de 1870, Lettres d'un père à son fils,* Tours, Imp. Mame, 1871, in-12; *Araucanie. — Etude historique et philosophique*, Paris, Lachaud, 1873, in-12.

pouvait avoir de l'esprit; quant à sa littérature, les inédits de son oncle semblent lui en avoir fourni le fond.

Un de ses contemporains, Duchemin de la Chesnaye, le soupçonnait déjà, dans ses curieux Mémoires manuscrits conservés à la Bibliothèque de Vendôme, de puiser dans le portefeuille de son oncle « une partie de ses productions inédites » (1). Duchemin ne se trompait point; je l'ai surpris, pour ainsi parler, la main dans le sac. Dans la lettre que voici, il pille sans vergogne l'un des poèmes inédits de Robbé, l'*Origénisme*, dont je publie, pour la première fois, le texte :

« J'ai vû hier Monsieur les deux entrepreneurs que vous avés bien voulu m'envoyer, recevés en mes remercimens, je suis enchanté que leur rapport puisse vous constater la vérité de ce que j'avois eu l'honneur de vous dire. Ils ont trouvé un état de dégradation qui, disoient-ils, faisoit pleurer. Or comme je ne suis pas apparemment de nature à braire aussi facilement, j'ai ri. Ils n'en ont pas moins remarqué que les croisées avoient été jettées en dedans, les volets arrachés, les portes défoncées. J'ai écrit très exactement ce qu'ils m'ont dicté et qu'ils doivent vous remettre aujourd'hui. J'ai écrit à M. Le Verdier le même jour que vous, ainsi j'ose me flatter que d'après sa réponse nous pourrons aller en avant; j'avois tout fait amarrer

(1) « Robbé de la Grange, son neveu, a composé aussi quelques pièces légères ; mais elles n'approchent pas de celles de l'oncle, dans le portefeuille duquel on prétend qu'il puisait une partie de ses productions inédites ».

DUCHEMIN DE LA CHESNAYE : *Mémoires*, t. III, p. 167.

scrupuleusement, j'ai même déjà fait faire des ouvrages par le maçon. Si les choses s'arrangent comme je l'espère : j'en tirerai un reçu et je vous prierai de prendre ces petites dépenses là à compte sur la Ve Le Jeai avec laquelle je vous prierai d'arranger mon affaire des moutons, car je suis obligé d'en revenir toujours à mes moutons. J'ai, en outre, proposé un arrangement à M. Le Verdier, dont j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous faire part. Mais c'est assez vous occuper de mes misères personnelles, parlons un peu de choses plus sérieuses. Depuis 6 semaines on avoit voulu me charger de faire des mémoires, rien qu'à l'Assemblée Nationale, pour une affaire de Beaufeu (1). Sur ce qu'on a nommé les personnages intéressés, je n'ai pas voulu m'en mêler, et jamais je n'auroi à me reprocher d'avoir fait du mal à qui que ce soit, à plus forte raison à quelqu'un qui peut toucher M. Destouches, dont je n'ai reçu que des amitiés, des honnêtetés et des prévenances. Je vous avoue même que je suis bien honteux de n'avoir pas eu l'honneur de le voir depuis mon arrivée. Mais, quand je suis allé à Mondoubleau la 1re fois, Madame étoit en couche (ce qui est très bien fait), et les autres, le mari étoit en virevoustes (2) patrio-

(1) Aujourd'hui commune de Saint-Mars-du-Cor, jadis paroisse de Choue (arrondissement de Vendôme); siège de l'ancien prieuré de Sainte-Catherine-de-Beaufeu, bénéfice simple dépendant du prieuré conventuel de Chêne-Gallon au Perche, membre lui-même de l'abbaye de Grandmont en Limousin.

(2) *Virevouste, S. F. Cabriole, culbute.*

Paul MARTELLIÈRE : *Glossaire du Vendômois,* Orléans, Herluison, 1893, in-8, p. 329.

tiques (ce qui est au moins aussi bien) et qui est cause de mon tort.

« On dit pourtant qu'un de nos administrateurs a donné un coup de bourade à notre maire qui est un assez bon homme, que je crois droit, et moins borné que tel qui auroit pû remplir la même place. Il a voulu, dit-on, faire un acte de justice, mais, convenoit-il à un simple mortel d'oser se frotter à un *administrateur* comme celui-là surtout? Enfin, l'homme s'oublie toujours et je ne vois que l'extrême bonté de l'autre qui puisse le sauver.

« Qu'un Nogaret au front d'un Boniface
de ses doigts grave insolemment la trace,
on vengera le Pontife insulté
différemment d'un prêtre souffleté.
De ce forfait, en ce cas là, la tarre
est en raison de bonnet à thiare.
L'ordre le veut et les distinctions
se confondroient sans ces proportions.
Thémis peut donc nous assigner la somme
du châtiment mérité par un homme
qui, sans respect, iroit en ce bas lieu
colafisant le vicaire de Dieu :
et Boniface, encore qu'il fût pape,
n'étoit qu'un homme ainsi que le satrape
qui lui heurta le nez du gantelet,
vous calculés ce que vaut le soufflet
par les rapports tirés de la personne
du recevant à celle qui le donne.
Du saint béguin le patient orné
n'en est pas moins un être très borné.

avec lequel de plein droit se mesure
du plus ou moins l'agent qui fait l'injure.
Mais en est-il ainsi d'un administrateur ?
Avec un Maire avec lui malfaiteur?...
plus éloigné du maire qu'a fait naître
notre besoin, que du néant n'est l'être (1).
Tranquille au sein de sa divinité (2)
de passions il n'est point agité,
l'homme ne peut troubler la solitude
qui met un voile à sa béatitude :
et s'il enfreint par ses actes la loi
chez lui gravée, il ne fait tort qu'à soi.

« D'après tout ceci, notre pauvre Maire a donc tout le tort, mais, direz-vous peut-être, il a reçu un coup de l'administrateur. Oui, mais écoutez :

« Par devoir juste et *bon* par son essence (3)
de sa faute s'il a pris connaissance
s'il le punit, c'est pour le corriger,

(1) Voici le texte exact de Robbé de Beauveset dans l'*Origénisme :*

« Mais en est-il ainsi de l'Eternel
auprès de l'homme envers lui criminel ?
Plus éloigné des mortels qu'a fait naître
sa volonté que du néant n'est l'être,
tranquille... etc. »

(2) « J'allois bêtement mettre *stupidité,* ce qui n'étoit pas honnête, *sublimité* auroit pu aller, mais il n'étoit pas assez considérable pour un administrateur... »

Sans doute... et le texte de Robbé de Beauveset l'ordonnait.

(3) « N'allois-je pas mettre et *bête par essence.* Le vers y étoit, il étoit juste, la vérité m'emportoit. Heureusement je me suis arrêté à tems. Bon Dieu que je suis étourdi. Mon humilité le confesse, Dieu sait ce qu'en pense mon amour-propre. »

et sa bonté ne peut que mitiger
infiniment les droits de sa justice.

« Je cesse, Monsieur, je vous laisse tout cela à juger, nouvel Osée, je n'irai pas mettre la main à l'arche, la versimanie m'a emporté, je suis dans mon lit, j'ai les pieds chauds, mais on me presse pour vous porter mon verbiage, sans quoi vous n'en seriez peut-être pas quitte à si bon marché.

« Mes hommages, je vous prie, à Madame Le Roi à qui ma moitié fait ainsi qu'à vous mille complimens.

« *Tibi totaliter totus.*

« R. DE L. G.

« *Ce 9 août 1790* (1). »

L'épistolier s'est à peine donné la peine, au cours de cette longue citation, de démarquer trois vers, ou plus exactement deux vers et demi, pour les besoins de l'actualité et encore ils font tache. La note ajoutée à la missive atteste un assez joli aplomb.

En fait de luth, ce Robbé là pratiquait surtout le « chiqué ».

Cependant, l'homme était aimable et méritait un meilleur sort que celui qu'il eut à supporter.

Au moment où il écrivait cette lettre à M. Le Roi, son notaire à Mondoubleau, Robbé de la Grange était propriétaire sur la paroisse de Choue, du domaine du Grand-Bouchet (2).

(1) Lettre originale inédite. — Bibliothèque de Vendôme, dossier Robbé.

(2) Cf. R. DE SAINT-VENANT, *Les ruines du Grand-Bouchet*, Vendôme, imp. F. Empaytaz, 1898, in-8, de 31 p.

« Marié à une femme de qualité, fort vieille et fort laide » (1), Marie-Catherine-Renée des Moges, d'une famille du Bas-Vendômois, il avait acheté la terre et le château du Grand-Bouchet, en 1782, de Charles Leclerc de Lesseville et de sa femme Hélène Pajot de Marcheval (2).

Hélas ! la Révolution ne lui réussit pas mieux qu'à son oncle ; il passa plus de deux ans dans les prisons de Blois et d'Orléans. Cette détention amena, au moins, entre lui et la « citoyenne Lagrange » une séparation qui ne tarda point à devenir définitive. Ce fut là une compensation.

Lors de la création des gardes nationales, il avait dû à sa qualité de châtelain et à un libéralisme que ne devait pas entraver l'ancienneté de ses quartiers de noblesse, d'être élu colonel de la garde nationale de Choue.

Choue, qui dans les bonnes années peut bien compter un millier d'habitants, n'est pas situé dans le grand duché de Gérolstein, mais dans le canton actuel de Mondoubleau (Loir-et-Cher). Ce renseignement géographique n'est pas inutile, le grade de colonel décerné à Robbé semblant plus tenir de l'opéra-bouffe que de la réalité.

Il en jouit cependant et ne tarda point à apprendre le danger qu'il y a, dans une démocratie, à être officier supérieur.

En décembre 1791, les gens de Choue — je n'ose-

(1) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, t. II, p. 221.

(2) (DE MAUDE : *Armorial du Vendômois*). Les de Moges (ou des Moges), portaient de gueules à trois aigles à deux têtes d'argent.

rais dire les Chouans — jugèrent que les impôts progressaient à l'instar des libertés publiques. S'armant des « gros bâtons » dont se composait leur armement, les plus exaltés prirent, le colonel à leur tête, le chemin de Mondoubleau et vinrent déposer sur le bureau du district « une pétition audacieuse tendant à faire diminuer les impôts écrasants dont le peuple est surchargé » (1).

L'alarme fut chaude, Mondoubleau s'émut et le cas fut soumis à l'Assemblée nationale. Des poursuites furent, le 28 décembre, décidées contre les auteurs de cette rébellion (2).

Un escadron du Royal-Cravate fut appelé de Vendôme, rétablit l'ordre et s'empara des plus compromis.

La France venait d'échapper à un pronunciamiento et Robbé de la Grange alla réfléchir dans les prisons de Blois sur l'aléa des manifestations prétoriennes. Que ne copiait-il, ce jour-là, de petits vers de son oncle ?

Il devait s'y trouver en bonne compagnie et y faire la connaissance du président de Salaberry et de Dufort de Cheverny qui, plus tard, traça dans ses *Mémoires* un portrait charmant de ce grand enfant.

De la prison, l'ancien colonel de la garde nationale de Choue écrivait au notaire Le Roi, cette

(1) De BEAUVAIS DE SAINT-PAUL, *Essai historique et statistique sur le canton et la ville de Mondoubleau*. Le Mans, imp. de Monnoyer, 1837 ; in-8, p. 212.

(2) Cf. *Moniteur* des 30 et 31 décembre 1796.

lettre plus sérieuse, en laquelle il se préoccupait pour tout de bon de sa défense :

« M[r] Ferrand, Monsieur, est comme moi dans la plus grande inquiétude, nous ne recevons aucune pièce relative à mon affaire. Il en a le plus grand besoin, il ne peut rien faire sans cela. Celles qu'il vous a demandées sont-elles expédiées ou les auriés-vous confiées à quelques mains infidèles ? Je ne doute pas que le District ne cherche à éloigner tout ce qui peut servir à une justification, le Département fait aussi de son côté rage des quatre pieds : mais tout cela sera facilement détruit par les attestations que M. Ferrand a demandées et qui ne sont que la vérité la plus exacte, Je ne veus que la justice et point de grâce. Ma sœur part pour les apporter et faire assigner les personnes qui paraissent devoir se trouver au moment du jugement. Qu'ai-je donc fait ? quel est mon crime ? il n'est pas possible d'en créer en idée sans les constater ; mais aussi je ne dois pas souffrir qu'on cherche à m'inculper injustement sans relever les erreurs ; je ne peux le faire que par des titres et ceux que je réclame sont ceux qu'on ne peut refuser à l'innocence et à la vérité. Je sais combien vous êtes exact dans vos promesses aussi ne fais-je aucun doute que ma sœur ne m'apporte une réponse satisfaisante et qui m'assure ma tranquilité. Je vous prie de m'envoyer le petit Etat de ce à quoi tout cela peut monter afin que je le fasse acquitter, à moins que vous ne préfériez que cela soit fait aussitôt mon retour. M. Ferrand a aussi l'honneur de vous écrire, ce retard le désole.

« Voulés vous offrir mes hommages à Madame

le Roi et me croire avec toute l'effusion de la sincérité,

« Monsieur,

« Votre très humble et très dévoué serviteur,

« ROBBÉ DE LA GRANGE.

« *7 fév. 1792*.

« Tous nos bonnes gens se portent bien et vous offrent leurs respects.

« Il est incroyable que Marin Deniau, parti il y a aujourd'huy 14 jours ne m'ait encore apporté aucune réponse (1). »

Robbé fut cependant acquitté... mais, le titre de son incarcération changea seul. Libéré comme prévenu, il fut maintenu sous les verrous comme « suspect » et eut largement le temps, durant les deux années qui suivirent, de se créer de nouvelles relations dans les diverses geôles où il fut successivement écroué.

De la « grande prison », — la prison de Blois actuelle déjà sise rue Beauvoir — il était transféré au « repaire des suspects » des ci-devant Carmélites, puis à celui des Saintes-Maries. Après la prise du Mans par les Vendéens, il était dirigé sur Orléans (11 décembre 1793), puis sur Pont-Levoy (22 décembre 1793), d'où il ne tardait pas à réintégrer les Carmélites.

Marie-Catherine Puzela, qui avait librement accompagné son père à la maison des Carmélites, y avait trouvé Robbé tenant, le soir, table ouverte,

(1) Bibliothèque de Vendôme, dossier Robbé. — Lettre inédite.

plein de gaîté, de tact et de délicatesse, resté très ancien régime et très honnête homme, cherchant à se consoler par de bons mots et de délicates attentions pour ses co-détenues, des misères du temps (1).

Dufort de Cheverny l'y connut, lors de son incarcération, toujours allant et toujours gai. Le mauvais état de ses affaires l'avait forcé à restreindre son train, mais il n'avait rien perdu de son enjouement. Sa société était recherchée de tous et MM. du Buc, de Baillehache et de Rancogne ne manquaient point de faire chaque jour avec lui leur partie de whist (2).

Madame Robbé de la Grange, qui l'avait d'abord rejoint à Blois, s'était vite fatiguée de ce pseudo-dévouement et était retournée vivre au Grand-Bouchet, où elle semblait peu se soucier de l'état de l'administration des biens de son mari, et moins encore du prisonnier. La sœur du prisonnier, par contre, était restée auprès de lui et « quoique libre, ne le quittait jamais » (3).

Encore qu'il eût passé depuis longtemps l'âge où l'on a accoutumé d'être accompagné d'un ange gardien, sa sœur en jouait un peu le rôle auprès de lui. Et ce n'était pas inutile, car il entrait un grain de folie dans la tête de ce Robbé.

(1) *Mémoires de Madame Vallon, souvenirs de la Révolution dans le département de Loir-et-Cher,* publiés par GUY TROUILLARD, archiviste-paléographe. Paris, Emile-Paul, 1913 ; in-12 de XCV-234 p. : *passim.*

(2) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, II, p. 241.

(3) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, II, p. 227.

« Quoiqu'il eut cinquante ans sonnés, c'était un joli enfant de quinze ans, faisant des vers, étourdi comme s'il sortait du collège, toujours gai, toujours amusant » (1).

Ces gens que menaçait l'échafaud et qui avaient tout à craindre de l'imbécillité et de la couardise d'un peuple vraiment libre, étaient admirables de calme et d'égalité d'esprit. On déclamait beaucoup moins dans les prisons qu'à la Convention, l'esprit et la gaîté n'y avaient point perdu leurs droits et si l'on ne s'y poudrait pas, c'est que la mode de la poudre était passée.

La littérature de la Restauration a créé le larmoiement : ce fut une influence de madame d'Angoulême. Dans les prisons, les détenus étaient trop du XVIII[e] siècle pour ne pas continuer à rire, ce qui leur permettait de ne pas pleurer, ce qu'ils eussent eu trop souvent à faire.

L'on ne s'ennuyait pas tous les jours aux Carmélites. Robbé qui avait été « lieutenant de la grande louveterie de France » (c'est le titre officiel que lui donnent les papiers révolutionnaires) y fut même le héros — le voyeur serait peut-être plus juste — d'une petite mésaventure extra-conjugale dont la drôlerie eût suffi à dérider les fronts les plus sévères. C'est presque, en prose, un conte de l'oncle ; mais celui-ci n'eût point manqué d'y ajouter quelques détails scabreux auxquels se refuse la plume devenue si chaste de Dufort de Cheverny :

« Pour M. de Lagrange, il faisait des vers, ne pouvait se fixer un instant, courait, apportait des

(1) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, p. 221.

nouvelles qui souvent n'avaient nul fondement, et se berçait d'espérances qu'il fondait sur un commissaire du pouvoir exécutif, jadis chanteur dans les cafés du boulevard. L'histoire qui m'arriva avec lui à ce sujet est trop plaisante pour que je ne la consigne pas ici.

« M. de Lagrange qui avait une maison sur le haut de la montagne, près Saint-Nicolas, en avait loué une partie à un nommé Champignole, ayant avec lui sa femme et une fille de dix-huit ans qui, disait-on, était jolie comme un ange. Mademoiselle de Lagrange, qui cherchait tous les moyens de faire sortir son frère de la captivité, voyant que ces dames étaient amies intimes du chanteur pouvoir exécutif, leur fit tant d'éloges de Lagrange, qu'il noua une intrigue par lettres avec Mademoiselle Champignole. Peu discret, il montrait à tout le monde les lettres et les réponses. Je ne fus pas des derniers, quoique je reçusse la chose avec une grande indifférence. Il avait emprunté une lunette à M. de Rancogne, et disparaissait des trois ou quatre heures. Il nous conta qu'en montant dans le grenier du clocher des Carmélites, il découvrait avec sa lunette tout ce qui se passait dans l'appartement de Mademoiselle Champignole, qu'il était en relation de signaux avec elle, et qu'il était le plus heureux des hommes. Je pensais en rester là, mais pendant quatre jours ce fut une vraie persécution pour que je l'accompagnasse au grenier. Le quatrième jour, il avait pris rendez-vous à une heure fixe et annoncé qu'il m'amènerait. Enfin, je cède et j'arrive au grenier ; il me montre une grande fenêtre vis-à-vis, me prête sa lunette et me

dit : — Regardez ! Je regarde. — Voyez-vous cette jolie personne ? — Oui, je la vois, il y a un homme avec elle. — Est-ce vrai ? reprit-il, c'est le commissaire du pouvoir exécutif. Elle ne nous fera pas de signes tant qu'il y sera. Je lui passe froidement la lunette : — Regardez, lui dis-je, vous avez plus d'habitude que moi de la lunette. Examinez bien. Il regarde, saute, cabriole comme un jeune homme, riant et criant : — Ah ! morbleu, je suis cocu ! J'éclate de rire et viens conter cette scène à notre chambre. » (1)

Cependant, la détention des compagnons de Robbé touchait à sa fin. La journée du 9 Thermidor avait mis un terme aux convulsions de la Terreur. On tâchait de faire naître maintenant un peu d'accalmie dans les départements. Le représentant en mission Brival, neveu de l'évêque constitutionnel de Tulle, (2) venait d'arriver à Blois, toujours flanqué de la femme d'un receveur des tailles avec laquelle il était acoquiné.

Le 23 fructidor an II (9 septembre 1794) eut lieu dans le temple de la Raison, — la cathédrale Saint-Louis — une séance d'épuration à la suite de laquelle les portes de la prison s'ouvrirent.

Seuls, trois prisonniers restèrent sous les verrous : l'abbé Boutault, l'ancien représentant Dinocheau... et Robbé de la Grange.

Il avait été des premiers et restait bien des derniers.

(1) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, II, p. 228-229.
(2) Dufort confond à tort l'évêque et le conventionnel. Sur l'évêque de Tulle, cf., LENOTRE, *Bleus, blancs et rouges*, Paris, Perrin, 1913, in-8, p. 161.

Des démarches de sa femme eussent sans doute amené son élargissement, mais c'étaient là de ces contingences dont elle n'avait cure. Elle ne bougea, ni ne donna signe de vie et, toujours prisonnier, Robbé cinglait, le 7 nivôse an III, (27 décembre 1794), la citoyenne Lagrange de ce billet :

« Eh bien, Madame, que voulés vous donc que je devienne? quelle est votre âme. Il y a 15 jours que je serois rendu à la liberté si vous vous étiez donné la peine d'attendre la réponse à votre pétition, est-ce ainsi que l'on doit se conduire dans des affaires aussi essentielles? il falloit attendre et me renvoyer mes motifs par la poste, mais non, vous laissez tout là. Vous me mandés que je vais toucher, le Cen Le Roy m'écrit qu'il n'a pas pu aller chez vous, qu'il ne vous a pas vû, que vous ne lui avez rien envoyé et il ne me fait rien passer. Il me dit, cependant, de prier de mes amis de me prêter et qu'il y fera honneur en lui envoyant une pièce dont il a besoin et que je lui fait passer. Je n'ai personne ici, je dois, j'ai tout arrêté pour faire acquitter ce que vous y devez vous-même, et vous ne pensez plus à moi. Il se vend de mes bleds et apparemment vous en employez l'argent. Faites un peu la réflexion que me voilà dans la même position qu'à Paris où vous m'abandonniez. Quoi! il faut que je paye le bois 200 l[ivres] la corde comme tout le monde à Blois, et vous, vous vous contentez d'en brûler sans savoir où je dois en prendre : de sorte que, malgré tous mes soins, je me trouve réduit à périr de captivité, de faim et de froid. C'est affreux! Vous louez des maisons et vous ne vous donnez seulement pas la peine de penser à en payer le loyer, il

faut que je sois écrasé d'huissiers! tous vos créanciers m'assiègent, que devenir au milieu de tant de tourmens, je ne désire plus qu'une chose... la mort. Le Ciel sera bientôt assez juste pour m'exaucer.

« Blois, le 7 Nivôse de l'an 3.

« On ne peut prononcer que sur nos motifs d'arrestation. » (1)

Il ne mourut pas, pourtant. En dépit de l'inaction en laquelle se terrait sa femme, il fut rendu enfin à la liberté. Une intervention féminine, à laquelle demeura totalement étrangère la châtelaine du Grand-Bouchet, semble avoir amené cet élargissement.

Il adressait, en effet, de Paris, le 0 ventôse an II (24 février 1795), au fidèle Le Roi, cette lettre en laquelle ses affaires apparaissent plus embrouillées que jamais. Il était terriblement à court d'argent :

« Paris 6 ventôse, l'an 3.

« Me voici transporté à Paris, Citoyen, pour très peu de tems et par le hazard malheureux de la mort subite de la maman d'une Citoyenne à laquelle je dois tout, puisqu'elle a eu la bonté de faire le voyage pour obtenir la liberté dont je jouis. Je ne peux cependant faire honneur aux avances que l'on a eu la bonté de faire pour moi, si je n'ai des moyens d'y suffire ; avez vous eu la bonté, Citoyen, de faire passer à mon adresse à Blois le billet que demandoit le Cen Boucheron? Je reçois une lettre de ma sœur qui ne m'en parle pas, je lui ai laissé

(1) Lettre inédite. — Bibliothèque de Vendôme, dossier Robbé.

la liberté d'ouvrir les lettres qui pourroient me venir de vous; et l'employ de ce qu'elle pourroit faire de ce qui me reviendroit. Bien loin de me tranquilliser, elle m'annonce que Chatillon que j'ai dit de payer en entier venoit de me faire assigner. Faut-il que j'ajoute cette douleur à la misère dont je suis écrasé depuis si longtems. J'ai écrit à ma femme, mais fort inutilement. Cet abandon me passe. Si je ne m'étois dû à une famille à qui je dois tout, la capitale ne m'auroit jamais vû; mais isolée, seule et dans la douleur, il m'a été impossible de refuser mes soins à une amie vertueuse, dont les parents sont tous absents ou morts, et j'acquitterai bien foiblement une partie de ce que je dois.

« J'ai besoin, Citoyen, qu'avec beaucoup de prudence et de secret vous m'envoyez la copie de mon acte de vente au C^en^ Bonvalet et la datte du contrat de cette même vente faite par le C^en^ Bonvalet au C^en^ Le Bas. Ce contrat a été déposé au bureau des hypotecques, ainsi je crois qu'il vous sera facile de me donner ces renseignemens desquels j'attends les plus grands succès, surtout, Citoyen, que votre amitié me garde le plus grand secret.

« J'ose croire que ma lettre trouvera votre billet parti et que j'en recevrai des nouvelles sous peu de tems, il n'y a pas idée de l'énormité de dépense qu'il faut faire ici, aussi dès l'instant ou mon amie aura touché son remboursement qu'elle attend, je ne manquerai pas de me rendre dans le canton. En attendant, je vous prie de faire payer mes fermiers à mon nom et de les poursuivre s'ils font des difficultés. J'ai besoin absolument du mien, vous trou-

verez surement des moyens de m'en faire passer en droiture.

« Je voudrois savoir si vous avez terminé le petit différent du C^en^ Le Bas, je pourrois toucher ici les 1,700 francs qu'il me doit et qui me feroient plaisir. J'attends de vous la plus prompte réponse, pardon si je vous importune autant.

« *Tibi totaliter totus.*

« Robbé La Grange.

« Mon adresse est au C^en^ La Grange, n° 263, rue Montmartre à Paris. (1) »

Robbé de la Grange n'avait point tort d'attendre « les plus grands succès » des renseignements qu'il demandait à son notaire. Deux mois plus tard, le 4 floréal an III (23 avril 1795), il vendait le Grand-Bouchet à Pierre-François Lerasle, homme de loi, et à Elisabeth Tirlet, son épouse, tous deux résidant à « Belleville, près Paris » (2).

Il avait quitté le Vendômois sans esprit de retour, en conservant, sans doute, un souvenir assez fâcheux.

Ce grand enfant fut, cependant, peu de temps après sa sortie de prison, sur le chemin de la fortune. On ne saurait dire qu'il l'ait poursuivie : elle vint à lui.

Dufort de Cheverny indulgent aux travers de son ancien compagnon de captivité, raconte ainsi cet avatar dernier d'une vie à laquelle ils ne manquèrent point :

(1) Bibliothèque de Vendôme, dossier Robbé; lettre inédite.

(2) R. de Saint-Venant, *op. cit.*, p. 12.

« On nous apprend que le sieur Robbé de Lagrange, resté en arrestation après moi, et que j'ai efficacement servi pour en sortir, a réussi parfaitement auprès du Directoire. Il a obtenu pour une compagnie les vivres de l'armée d'Italie, à vingt-six sols par personne, au lieu de trois livres que la Nation payait. La compagnie a fourni quinze cent mille livres de caution et lui a accordé la place de munitionnaire inspecteur général, avec un traitement de cinquante mille écus par an, ses voyages payés ; il donne des places de douze mille livres. C'est à lui que le Directoire a confié madame Bonaparte, ci-devant Beauharnais, pour la conduire à son mari à l'armée d'Italie. Ainsi vont les choses de ce monde : avec de l'esprit et peu de tête, comme je l'ai dépeint, il est sur le chemin d'une grande fortune, mais il est à parier qu'il n'en profitera pas (1). »

Robbé de la Grange racontait assez volontiers comment il fut trouver la citoyenne Bonaparte et la décida à l'accompagner en Italie pour y rejoindre son mari. Il fit le récit du voyage à Dufort qui

(1) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, t. II, p. 299.

Ni Frédéric Masson, ni Imbert de Saint-Amant ne soufflent mot de Robbé de la Grange, au sujet du voyage de Joséphine en Italie.

L'un et l'autre se bornent à lui donner pour compagnons : Joseph Junot, la citoyenne Louise Compoint et le « citoyen Hippolyte Charles, adjoint à l'adjudant général Leclerc », dont l'uniforme brillant ne fut pas sans produire un effet désastreux sur l'imagination et sur les sens de la générale Bonaparte.

Cf. FRÉDÉRIC MASSON, *Napoléon et les femmes. L'amour.* Paris, Ollendorff, 1894, in-8, p. 46. — TURQUAN, *La générale Bonaparte,* Paris, Taillandier, in-8, p. 93-96.

s'empressa de le transcrire sur ses cahiers où je le copie.

Ce dialogue s'établissait entre lui et Joséphine à qui il avait été faire ses offres de services :

« Madame, il n'y a pas un instant à perdre, il faut partir pour l'Italie. — Mais je n'ai pas le sol. — Madame, voilà 500 louis. » Et il les lui compta. « — Mais je suis seule. — Si vous le permettez, j'aurai l'honneur de vous accompagner. — Mais je veux partir demain. — A quelle heure? Je suis à vos ordres. — En ce cas, je me rendrai demain chez M. de Beauharnais, mon beau-père, à Fontainebleau, et vous viendrez après demain me prendre dans une autre berline. — C'est dit (1). »

Robbé fut fidèle au rendez-vous, Joséphine sut ne pas le faire trop attendre. Ils partirent, et, grâce à lui, le voyage fut, ou peu s'en faut, triomphal :

« Ils arrivent à Lyon. Lagrange fait prévenir les autorités ; tout se met en mouvement ; feu la Reine n'aurait pas été mieux reçue : députations, la troupe en grande parade ; tous les honneurs, une cour brillante, profusion de glaces au spectacle, l'or semé à foison. C'était Lagrange qui faisait tout. Même manœuvre à Turin. Le Roi l'envoie complimenter, on illumine, réception à la cour, gala ; et c'était toujours Lagrange qui, en sous-main, prévenait et faisait les honneurs.

« A l'armée, Bonaparte attendait madame Bonaparte à la tête de son état-major ; ce fut un coup de théâtre. Le général s'avance et l'embrasse : « Ma-

(1) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, t. II, p. 349.

dame, dit-il, je ne saurais être trop sensible à la bonté que vous avez de venir me chercher en faisant un voyage si fatigant. Demandez maintenant tout ce qui peut vous plaire, je me ferai un devoir de vous l'accorder. — Monsieur, répondit-elle, je demande la liberté des otages. » A l'instant Bonaparte donne l'ordre et ils sont renvoyés. Lagrange m'assure que madame Bonaparte, qui, lorsqu'elle était madame Beauharnais, détestait le nouveau régime, n'a nullement changé. Il me confirme ce qu'on m'avait déjà assuré, qu'elle est bonne, douce et aimable.

« Après une quinzaine de jours, Lagrange parla de s'en retourner ; madame Bonaparte, de concert avec son mari, lui demanda ce qui pouvait lui convenir. Ce fut alors qu'il réclama pour sa compagnie l'entreprise qu'elle désirait. Bonaparte lui remit une lettre et mon homme, de retour à Paris, présente la lettre au Directoire. On lui répond que l'entreprise était déjà donnée, et on le renvoie au ministre, qui lui dit : « Comme cela ne peut se faire, je vous donne l'entreprise du fourrage pour l'armée des Pyrénées et d'Italie. Prenez toujours cela. — Que voulez-vous que j'en fasse? — Emportez cela, croyez-moi. » Lagrange revient trouver ses commettants. Au bout de deux jours on lui demande ses propositions. Les voici telles que je les ai vues dans le traité qui est pour un an : Article premier. — La compagnie portera son nom. — Article 2. On lui donne dans l'entreprise 3 sols d'intérêt sans fonds. (On évalue chaque sol à 30,000 livres.) — Article 3. On lui passe pour sa table 1,500 livres argent par mois. — Article 4. Il a sa nomination, 3 secrétaires

et 5 inspecteurs à prendre où il voudra, fût-ce dans les pays étrangers, les provisions n'ayant besoin d'autre visa que de la signature d'un ministre et servant à l'instant de sauvegarde. — Article 5. Tous ses frais de voyage payés. — Article 6. Le droit de traiter seul avec le Directoire et les ministres les affaires de la compagnie. (1) »

Robbé de la Grange était mieux que sur le chemin de la fortune et devait peu regretter le Grand-Bouchet et moins encore Marie-Catherine-Renée des Moges. Pourtant, comme le prévoyait Dufort, il ne sut pas profiter de cette aubaine.

Trois ans plus tard, en 1799, il apparaît encore dans les mémoires de Dufort. Notre homme n'avait point changé :

« Une personne qui avait besoin de lui était allée le chercher à son bureau; les commis répondirent qu'il avait bien le titre et les appointements de chef, mais qu'il ne venait jamais. Il était plutôt occupé à faire sa cour aux belles dames... (2) »

Comme le *Monsieur Badin*, de Courteline, il ne pouvait se décider à aller à son bureau, et puis, c'était un Robbé!

*
* *

Le recueil que nous reproduisons appartient aujourd'hui à la Bibliothèque de Blois et provient directement, à la suite d'une vente mobilière, de la

(1) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, t. II, p. 351.
(2) DUFORT DE CHEVERNY, *op. cit.*, t. II, p. 409.

Fontaine-la-Gourre. Il offre donc les caractères d'une incontestable authenticité.

Ce manuscrit, sous un cartonnage recouvert d'un papier bleu, contient 95 folios, dont deux blancs, l'un au commencement, l'autre à la fin. Le papier qui a comme dimensions 165 sur 114 millimètres est, comme l'écriture, du XVIIIe siècle.

Sur le plat extérieur, subsiste l'encadrement d'un ex-libris, ou tout au moins d'une vignette, dont le sujet a été gratté. Sur le plat intérieur, une aquarelle gouachée, de l'époque Louis XVI a été collée (158 sur 114 millimètres). Elle représente une jeune femme en grand bonnet, agenouillée au bord d'une mare et lavant du linge.

Le titre que nous avons conservé porte :

Recueil de quelques œuvres
de Monsieur Robbé
de Beauveset

Des traces de poudre d'or sont restées adhérentes à l'encre.

L'écriture est généralement appliquée. Elle offre des points de ressemblance avec celle de Robbé, mais ce n'est pas la sienne. Les fautes d'orthographe qui émaillent le texte ne laissent aucun doute à ce sujet. Quelques pièces seulement semblent de sa main.

Les vers, — nous avons respecté ce détail — contrairement à l'usage, ne commencent pas par une majuscule. Il semblerait que le texte ait été dicté : l'orthographe est souvent phonétique. A la fin de chaque pièce, le nombre de vers qu'elle contient

est indiqué. Nombre d'entre elles portent, en tête, à côté du titre, la mention « copié ».

La plupart des pièces portant cette mention figurent dans les *Œuvres badines*, à l'exception d'une dizaine. Cette copie aurait pu être faite en vue d'une édition restée à l'état de projet.

Le recueil manuscrit et les deux volumes imprimés de 1801 présentent, outre des variantes de texte, de sérieuses différences.

Trente contes, trente-trois épigrammes et quatorze épîtres qui nous sont connus par les *Œuvres badines* n'ont pas pris place dans le manuscrit de la Fontaine-la-Gourre.

Par contre, il fournit le texte du *Débauché converti* et d'une pièce restée jusqu'ici inédite : le poème de l'*Origénisme;* l'ode, formant un véritable pendant à l'*Ode à Priape*, de Piron, intitulée : *Le Vrai bonheur*, avait été reproduite par Poulet-Malassis dans le tome VI et dernier de son *Recueil dit de Maurepas* (1).

Neuf contes : *Aventure de Duvodier, le nouveau Colin-Maillard, les deux Besoins contrariés, la Cheminée, les Sœurs grises, la Chancelière, le Pansement, la Rape et les Gants de ma Tante,* vingt épigrammes, deux épîtres, dont celle à *Dumont le Romain,* et deux odes remplacent les pièces manquantes et donnent à ce recueil plus de variété.

L'*Ode sur la Distinction du Corps et de l'Ame* empruntée aux *Odes nouvelles,* permet, ainsi que

(1) Leyde (Bruxelles), 1865; in-12, tiré à 116 exemplaires numérotés, p. 54-61.

l'Origénisme, de se rendre davantage compte de la manière de Robbé et le font mieux connaître.

Poète dur, mais non sans force, volontairement astreint aux exigences excessives de la rime, « ce bijou d'un sou », Robbé de Beauveset ne se montre nullement inférieur à Piron et à Grécourt ! Si l'on ne partage plus pour lui l'enthousiasme exagéré de ses contemporains, on ne le méprise pas pour cela et Antony Méray semble avoir, il y a cinquante ans, trouvé la note juste, lorsqu'il écrivait en tête de la *Bibliographie des Chansons, Fabliaux, contes en vers et en prose, etc., ayant fait partie de la collection de M. Viollet-Leduc :*

« Sauf ce que les vers de Robbé peuvent avoir de baroque, ses contes, après ceux de La Fontaine, et ses épigrammes, après celles de J.-B. Rousseau, sont encore les meilleurs que nous ayons (1).

L'œuvre, quoique en grande partie inédite, a joui au XVIIIe siècle d'une faveur assez grande, pour qu'il nous ait paru intéressant, aux débuts du XXe, de reproduire intégralement le manuscrit que les hasards d'une vente ont fait entrer à la Bibliothèque de Blois.

L'homme, dont depuis longtemps la personnalité avait éveillé notre curiosité (2), ne nous a pas sem-

(1) Paris, A. Claudin, 1859, in-8, p. 100.

(2) Cf., *Un poète vendômois, Pierre-Honoré Robbé de Beauveset.* Vendôme, imp. Empaytaz, 1898, in-8, de 25 p., tiré à 50 exempl. numérot. à la presse. — *Notes complémentaires sur Robbé de Beauveset.* Vendôme, imp. G. Villette, 1907, in-8, de 15 p.

Extraits du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois,* 1898, 1907.

blé mériter moins d'intérêt. Ce « déraciné, » d'origine vendômoise, devenu comme son père bourgeois de Paris, résolut, après tout, durant un demi-siècle, le terrible problème de vivre de sa plume et de son esprit. Plus qu'aucun, il fut bien de son époque.

Il ne convient pas de le juger avec la sévérité qu'aime à affecter, aujourd'hui, la pruderie bourgeoise. Nous nous sommes fait une admirable austérité de façade ; mais, grattez le badigeon, les culs de lampe sculptés par quelque tailleur de pierres de la Renaissance apparaîtront, contournés et grimaçants, mais point obscènes. Nous ne sommes ni meilleurs, ni pires et l'hypocrisie de quelques-uns a seule créé la « délectation morose », alors que, à la cour et à la ville, les plus grandes dames se contentaient de s'abriter derrière leur éventail, quand une peinture était trop vive ou une situation trop risquée, époque charmante, à laquelle Casanova recevait, à Murate, des mains du cardinal de Bernis, sa maîtresse et son casino, avant de mener par le monde sa merveilleuse aventure.

Ne serait-ce pas là l'excuse de Robbé de Beauveset, s'il avait besoin d'une excuse?

PIERRE DUFAY.

Paris, 23 juillet 1920.

RECUEIL

DE POÉSIES DIVERSES

DE

M. ROBBÉ DE BEAUVESET

LE DÉBAUCHÉ CONVERTI (1)

Puissant médiateur entre l'homme et la femme,
qui du plaisir secret nous ourdissez la trame,
des feux de Prométhée ardent dispensateur
et de la gent humaine éternel créateur,
portassiez vous encore un plus superbe titre
du bonheur de nos jours vous n'êtes plus l'arbitre :
ce plaisir violent dont je fus enchanté
d'un tourment de six mois est trop cher acheté.
Qu'un autre que moi coure après un vain fantôme
j'en connais le néant grâce à Monsieur Saint-Côme
et ses sacrés réchauds sont l'utile creuset
où l'or faux du plaisir m'a paru tel qu'il est.
J'ai ruminé ces maux que sur son lit endure
un pauvre putassier tout frotté de mercure,
des conduits salivaux quand les pores ouverts
du virus repoussé filtrent les globes verts,
quand sa langue nageant dans les flots de salive
semble un canal impur que coule une lessive.

(1) *Le Débauché converti, satire,* publié à Paris, en 1736, sans nom d'auteur, in-12, fut reproduit à la suite de la réimpression faite à Londres, vers 1789, de l'*Art de se reproduire,* de Chevalier, dit du Coudray.

Ce serait là, au dire de M. Antony Méray, *op. cit.*, p. 99-100, « une des pièces les plus énergiques de la langue française ».

Ah ! que sur son grabat se voyant enchaîné
un ribaud voudroit bien n'avoir pas engainé,
qu'il déteste l'instant où sa pompe aspirante
tira le suc mortel de sa cruelle amante.
L'œil cave, le front ceint du fatal chapelet,
le teint pâle et plombé, le visage défait,
les membres décharnés, une joue allongée
sa planète atteignant son plus bas périgée
alors avec David il prononce ces mots :
La vérole, mon Dieu, m'a criblé jusqu'aux os,
car par mal de David entend l'humeur impure
qu'il prit d'Abigaïl comme je conjecture,
d'autant que cette femme épouse de Nabal
de son mari pouvoit avoir gagné le mal.
Ce Nabal en effet est peint au saint volume
comme un compagnon propre au poil comme à la plume
et qui, quand il trouvoit fille de bonne humeur,
de ses bubons enflés méprisant la tumeur,
lui faisoit sur le dos faire la caracole
eût-il été certain d'y gagner la vérole.
Aussi je suis surpris que David, ce grand clerc,
au fait d'Abigaïl ait pu voir si peu clair.
Certes besoin n'étoit d'être si grand prophète
et d'avoir sur son nez la divine lunette
pour voir que de Nabal tout le sang corrompu
ayant poivré les flancs qui s'en étaient repus,
c'étoit nécessité que son hardi priape
eût la dent agacée en mordant à la grappe.
Mais quoi ! vit-on jamais raisonner un paillard ?
il prit les yeux fermés ce petit mal gaillard
dont quelque temps après sa flamberge en furie
entacha le vagin de la femme d'Urie.
De mes ébats ainsi j'ai tiré l'usufruit,

mais, grâce au vif argent, mon virus est détruit,
mon sang purifié coule libre en mes veines
et deux globes malins ne gonflent plus mes aines.
Du trône du plaisir les parois resserrés
ne laissent plus couler mille sucs égarés
et ce moine velu que le prépuce enfroque
de trois rubis rongeurs voit dérougir sa toque.
Triste et funeste coup! pouvois-je le prévoir
qu'une fille si jeune pouvoit me décevoir!
Deux lustres et demi qu'un an à peine augmente
voyoient bondir les monts de sa gorge naissante;
un cuir blanc et poli, mais élastique et dur,
tapissoit le contour de son jeune fémur;
à peine un noir duvet de sa mousse légère
couvroit l'antre sacré que tout mortel révère;
les couleurs de l'aurore éclatoient sur son teint
elle auroient fait hennir le vieux mufti latin!
un front dont la douceur à la fierté s'allie
la firent à mes yeux plus vierge qu'Eulalie.
Aussi combien d'assauts fallut-il soutenir
avant que de pouvoir à mon honneur venir;
à mon honneur, je faux, disons mieux à ma honte,
après deux mois d'égards, de soupirs, je la monte.
Dieux! quelle volupté quand sur elle étendu.
je pressurois le jus de ce fruit défendu!
sa gaine assez profonde, en revanche peu large
entre elle et mon acier ne donnoit point de marge,
le piston à la main, trois fois mon Jean Chouart
dans ses canaux ouverts seringua son nectar,
et trois fois la pucelle avec reconnoissance
voitura dans mon sang sa vérolique essence.
Mais quoi! ma passion s'enflamme à ce récit,
de mes tendons moteurs le tissu s'étrécit,

mes esprits dans mes nerfs précipitent leur course
et de la volupté courent ouvrir la source.
Quoi donc, irai-je en proie à de vils intestins
de mes os ébranlés empirer les destins?
Irai-je sur ces mers fameuses en naufrages,
nautonier imprudent, affronter les orages?
moi qui connus Jonas qu'un poisson engloutit
ai servi de pâture à l'avide Petit.
Non, de la chasteté j'atteins enfin la cime,
là, je rirai de voir cette pâle victime,
que la fourbe Vénus place sur ses autels
traîner les os rongés de ces poisons mortels.
Que le ciel, si jamais je vole sur ce gouffre
fasse pleuvoir sur moi le bitume et le soufre,
que l'infâme rasoir qui tondit Abailard
me fasse de l'eunuque arborer l'étendard,
si jamais enivré, fût-ce d'une pucelle,
mon frocard étourdi saute dans sa nacelle.
Tout visage de femme à bon droit m'est suspect,
quiconque a sa livré doit fuir à son aspect.
Oui, m'offrît-on le choix des onze mille vierges,
jamais leurs feux sacrés n'allumeroient mes cierges,
le jaloux ottoman m'ouvrît-il son sérail,
quand j'y verrois à nu l'albâtre et le corail
briller sur ces beaux corps qu'embellit la nature,
mon priape seroit un priape en peinture!
Je dis plus, quand le ciel exprès de mon côté
tireroit la plus rare et plus sainte beauté
Dieu sait si la chaleur de cette nouvelle Ève
dans mon muscle allongé feroit monter la sève!
Beau sexe, c'en est fait, vos appas séducteurs
ne m'apporteront plus vos esprits destructeurs,
je fuirai désormais votre espèce gentille,

ainsi qu'au bord du Nil on fuit le crocodile ;
il est temps de penser, enfin, à son salut,
l'âme se porte mal quand le corps est en rut.
Lorsque l'affreuse mort au sec et froid squelette,
m'aura devant le Juge assis sur la sellette,
vos coups de cul passés ne me sauveront pas
du foudroyant arrêt de l'éternel trépas.
C'est vous qui le premier avez fait tomber l'homme
par l'attrait séducteur de la fatale pomme ;
et vos culs dans l'abîme en ont plus descendus
que ne feront jamais tous les fruits défendus,
c'est avec vos filets que Satan nous attrape ;
c'est vous qui nous poussez dans l'infernale trappe,
vous séduisez, morbleu, je crois tous les élus,
adieu, beau sexe, adieu ! vous ne me tenez plus.

ÉPITRE A PIPELET (1)

On doit tenir ce qu'on promet,
viens, ô toi que saint Côme accueille,
m'apporter du baume qu'on cueille
près du berceau de Mahomet.
Si faut-il souder ma soupape,
d'où ma triste postérité,
sans l'aide de la volupté,
sans cesse, malgré moi s'échappe,

(1) François Pipelet, membre de l'Académie de chirurgie, puis premier chirurgien du roi et conseiller de l'Académie ; né en 1722, à Coucy-le-Château, où il se retira en 1792 et où il mourut, le 14 octobre 1809.

du virus dont on m'englua
ton art a détruit le symptôme
je suis pourtant malgré cela
toujours de ces ribauds du psaume
mittentes semina sua.
De cette impureté légale
fais que je sois enfin lavé
ma foi, pour ta science, égale
le plus gros grain de sénevé.
Oui, semblable à l'hémorrhoïsse
que je touche une fois le bord
de ta doctorale pelisse
et ma perte cesse d'abord.
Je sais que je n'ai rien à craindre
de ce vice extirpé par toi,
mais quoi, n'est-on pas bien à plaindre
de traîner toujours avec soi
un larmoyeur livide et blême
qu'on n'ose en bon lieu présenter
et qu'il vous faut empaqueter,
comme un triste saint de carême.
Ce déluge depuis six mois
tient mon énergie aux abois,
il n'est vigueur qui n'y succombe,
rends donc enfin mon terrain sec,
et mets à ma triste colombe
le rameau d'olivier au bec.
Le modérateur dont émane
la juste mesure du temps,
va pousser son chant diaphane
dans les trois signes du printemps,
bientôt de sa chaleur féconde,
naîtra la reproduction

et la terre qui la seconde
va déployer son action
de son ardeur périodique.
L'oiseau sent déjà le retour
et déjà son coup d'œil indique
à sa compagne son amour;
les champs vont s'orner de verdure,
chaque fleur va s'épanouir,
tout pullule et dans la nature,
tout, excepté moi, va jouir.
Cependant dans quelle attitude
me faut-il être près d'Églé,
qui voyant par moi reculé
l'instant de sa béatitude,
se livre à l'inquiétude
sur les feux dont je suis brûlé
ou soupçonne ma turpitude?
Tu n'es pas comme ce pédant
qui, voyant l'écolier en proie
au flot qui sur lui se déploie,
vous le harangue, en attendant
que le pauvre diable se noie.
Ce n'est pas qu'au septième lustre
qui rend déjà mes cheveux gris
du joyeux mal qu'il avoit pris
on ne peut railler ton illustre,
qui loin d'user tous ses esprits
à les prodiguer comme un rustre
au service de quelque Iris,
devroit plutôt mettre son lustre
à les garder pour ses écrits.
J'applaudirois au paranymphe
si j'eusse accolé quelque nymphe

des bocages de la Paris;
un guerrier qui d'une tranchée
court les redoutables hasards,
n'a point à se plaindre de Mars
quand il voit sa traîne tranchée
Mais, cher ami, le croiras-tu,
las! c'étoit une affaire en règle
et ma maîtresse étoit un aigle
pour l'esprit et pour la vertu.
Au plus voluptueux manège
un janséniste avoit stylé
son avant-train ou l'amour siège
et lorsque je la lui soufflai
elle gagnoit le privilège
que Rome attache au jubilé :
rien n'indiquoit la perfidie
de l'aspic caché dans les fleurs,
ma prunelle étoit ébaudie
de son teint et de ses couleurs,
sa taille étoit légère et riche,
un téton ferme et bondissant
alloit sans cesse repoussant
la main qui lui faisoit la niche;
tout connaisseur déterminé
qu'est sur ce point le grand saint Côme,
jamais il n'auroit deviné
tant étoit masqué le symptôme
qu'elle eût cela contaminé.
Je la croyais plus nette encore
que n'étoit la côte d'Adam,
quand en femme on la vit éclore,
Mais, las! la coquine, à mon dam,
m'ouvrant la boîte de Pandore,

de virus saupoudra le sang
de l'heureux amant qui l'adore.
Après cela, pauvre chrétien,
fiez-vous aux femmes de bien ;
à ces louves qui vous détruisent,
à ces houris du faux Mahom,
qui vous pompent et vous réduisent
à votre *caput mortuum* ;
à ces femmes dont la tendresse
n'est que lascivité traîtresse
et de qui, dans certain moment,
l'hypocrite tempérament
sait mettre en œuvre avec adresse
l'art de jouer le sentiment.
Non, des houlettes aux couronnes,
des grisettes jusqu'aux matrones,
cher Pipelet, il n'en est pas
dont on pût risquer les appas.
Pourquoi Dieu, dans notre origine,
ne fit-il pas l'homme androgyne,
comme l'a prétendu Platon ?
Semblable à cet être suprême,
chacun eût joui de soi-même,
mais tout est sur un autre ton,
et la volupté, ce rayon
de la pure essence divine,
n'est rien, si quand nous y nageons,
toujours nous ne la partageons
avec l'espèce féminine.
Le mieux seroit d'y renoncer
j'en ai fait cent fois le vœu sage ;
mais quand le vent vient à cesser,
se resouvient-on de l'orage ?

AVENTURE DE DUVODIER

Conte

O Duvodier, je te connus grand clerc
onc il ne fut de plus riche faconde,
tu parles d'or et plus prompt que l'éclair
le verbe part de ta bouche féconde
en traits de feu : las ! combien je gémis,
quand tu quittas la lice de Thémis,
de n'ouïr plus cette éloquence utile
qui protégeoit la veuve et le pupille.
Fallait-il donc qu'un cordon sans crachat
si jeune encor du barreau t'arrachât,
serrât ainsi ton sonore sifflet
comme vouloit le cordon de Bizance
de ses bachas rétrécir le collet.
L'art oratoire est ton lot sans conteste,
mais j'ignorois qu'à ce talent céleste,
fût joint encore le spécifique don
de guerroyer au chant de Cupidon
comme un Alcide, en sorte que ma plume,
s'il lui falloit de ton joyeux brandon
tracer les faits, rempliroit un volume.
Tu n'en a pas, mon cher, toujours voulu
à de grands noms, aux dames, aux princesses ;
plus d'une fois, ton appétit goulu
à la bourgeoise abaissa tes tendresses.
Et ton amour, volage papillon,
s'accommodant d'un simple cotillon
souvent passa d'un lit parfumé d'ambre
dans les draps bis de la femme de chambre.

Parmi cent traits que je pourrois choisir
pour amuser mes heures de loisir,
je vais tomber sur ce combat nocturne
d'une contre un qui, donné sur les toits,
rendit témoin de ces mâles exploits
l'astre argenté, Jupiter et Saturne.
Prète-moi donc ce ton intéressant
dont te doua la nature en naissant,
ce style vif, ces tours unis, ces grâces,
qu'on voit régner dans tout ce que tu traces
et fais qu'enfin mon génie épuisé,
contre le tien fortement aiguisé,
rappelle encor quelque vive étincelle
du feu caché que mon cerveau recelle,
si que ce conte à ta gloire entrepris
puisse se lire au boudoir de Cypris.

Dans Alençon, étoit une pucelle,
dont les appas n'étaient point escortés
de parchemins en naissant apportés,
mais de cornets, dont savants en épices
ses bons parents munissoient les offices.
Bien que d'Adam en ligne droite issu
son sang avoit passé par ces filières,
que l'homme noble et qui se croit tissu
différamment appelle roturières.
Mais en revanche elle avoit bien reçu
en doux attraits ses lettres de noblesse,
traits dessinés avec délicatesse,
tête charmante et que portoit un corps
où la nature épuisa ses trésors.
Œil noir, d'où part un trait qui toujours blesse,
seins a ressort, telle étoit Béatrix,

digne de plaire aux cieux comme au Stix.
La voir, l'aimer, appéter jouissance,
puis désirer avoir en sa puissance,
entre deux draps, un objet si flatteur,
ce fut tout un pour le jeune orateur :
nos deux amants se virent et se plurent
sans préambule et tout d'abord conclurent
code d'amour et les saints instituts
par le patron si souvent rebattus
l'avoient tant mis au fait de la rubrique,
qu'ils lui faisoient brusquer sa rhétorique,
et n'ai connu d'avocats en effet
près du beau sexe allant plus droit au fait.
Quoi qu'il en soit, un rendez-vous à prendre
et sans qu'honneur fût en rien hasardé
n'étoit aisé ; notre tendron gardé
de tous ses pas avoit bon compte à rendre
à ses parents ; emprunter des amis,
qui se seroient en ce cas compromis ?
une maison n'est difficulté mince,
on a des mœurs encor dans la province !
Si falloit-il trouver quelque recoin
qui pût servir en ce pressant besoin :
nécessité, des ressources la mère,
vint s'empresser à les tirer d'affaire.
Le compagnon logeoit chez un curé,
dont le manoir touchoit au cimetière,
fait en terrasse et dûment remparé
d'une maison dont le toit en dos d'âne
sembloit offrir son canapé profane.
C'est sur ce toit que maître Duvodier
du fol amour va monter le métier.
On étoit lors dans la saison que brûle

de tous ses feux l'ardente canicule ;
jà le soleil au char doré plongeant
sous les climats des peuples antipodes,
laissoit sa sœur de son trône d'argent
darder sur nous des traits moins incommodes.
Des doux Zéphirs l'éventail agité
brassoit les airs à coups précipités
et de leur nitre ayant semé les plaines,
on respirait leurs plus fraîches haleines.
L'heure étoit prise, on étoit convenu
que Béatrix, avec quelques compagnes,
prendroit ce soir le frais dans la campagne
et le congé venoit d'être obtenu.
Mais Duvodier, chemin faisant, propose
d'aller danser au logis du curé :
la troupe y tope, on accepte la chose
et l'on se rend au manoir vénéré.
Tandis qu'on saute et que chacun folâtre,
de Béatrix notre amant idolâtre,
s'esquive avec son dessein poursuivant,
va chez les morts faire acte de vivans,
et dans ces lieux faits pour la sépulture,
court réparer les torts de la nature.
O froid glacis que l'amour échauffa,
que tu parus un commode sopha,
à notre couple et quel brûlant délice
goûta le sire en ouvrant le calice
de cette fleur qu'il fait épanouir !
O doux moments, ô moment de jouir,
où de confort, où d'extase on [se] pâme
des dieux l'essence a passé dans leur âme
tout autre objet paraît s'anéantir
et l'on [n'] existe alors que pour sentir.

Tandis qu'en paix l'orateur qui sait plaire
plaide à huis-clos au siège de Cythère,
qu'en son harnois il se démène à point,
et qu'il en est à son troisième point,
voilà-t-il pas qu'une maudite bête,
un dieu d'Egypte, un vieux chat trouble-fête,
au même toit pour même fin rendu
s'arrète court et regardant la belle
fait flamboyer sa lascive prunelle.
La peur la prend, le plaisir suspendu
sous Duvodier ne bat plus que d'une aile.
La froide crainte amène le remords
dans sa jeune âme : elle croit que les morts,
dont elle osa ainsi troubler les mânes
vont se venger de ses actes profanes.
Elle avoit tort, car enfin, supposé
que Dieu donnât un tel pouvoir aux ombres,
en quoi pouvoit, dans leurs demeures sombres,
les offenser ce qu'elle avoit osé ?
On leur a fait un joyeux hécatombe
du pucelage immolé sur leur tombe,
et l'innocent, sous le glaive amoureux
du fier pontife, a trépassé comme eux.
Prêt à combler leurs impuissants désirs
qu'on laisse là pour les menus plaisirs
du beau premier des défunts qui l'empaument ;
c'est ce que dit, pour mieux la rassurer
mons Duvodier à la belle inquiète ;
ce fut en vain... fallut se retirer,
et moi, conteur, qui voit l'affaire faite
j'aurai sonné la charge et la retraite.

ÉPITRE A DUMONT LE ROMAIN, PEINTRE. (1)

Dévot Dumont dans qui se développe
ce caractère aigrement vertueux
dont notre Plaute a peint le Misanthrope,
toi dont le zèle austère, impétueux,
portant un œil armé du microscope
sur mes écrits par trop voluptueux,
grossit l'objet et veut me faire un crime
du crayon libre avec quoi je m'escrime,
ne crains-tu pas qu'avec même rigueur
examinant cette célèbre toile
où tes pinceaux exercent leur vigueur,
je n'aille aussi lever ce léger voile
qui semble, là, ne couvrir qu'à regret
de tes beautés l'appas le plus secret,
et fait trotter notre imaginative
sur ces beaux lieux que ta grâce captive.
Tel est, ami, ce tableau gracieux
où tu nous peins une nymphe ingénue,
le corps penché, la croupe demi-nue,
faisant hennir un faune furieux.
Jamais gaillarde et lubrique attitude
si puissamment n'excita l'habitude
qu'ont mes esprits de regimber chez moi

(1) Jean Dumont, dit le Romain, né et mort à Paris, (1700-1781), l'un des peintres du XVIIIe siècle dont la réputation, bien tombée aujourd'hui, fut grande. Outre ses tableaux d'histoire on lui doit, dans le genre familier : *la Mère Savoyarde* et *la Charmante Catin* que grava Daullé

tout aussitôt qu'on leur montre de quoi,
que le fit, lors, cette nymphe charmante
qui mit en rut ton satyre effronté;
l'illusion fut en moi si puissante
que je devins ce satyre emporté
et si les dieux dans le siècle où nous sommes
réalisoient les chimères des hommes
on m'aurait vu, de ta naïade épris,
leur adresser au pied du sanctuaire,
le même vœu qu'à l'enfant de Cypris
fit autrefois l'amoureux statuaire.
De ton tableau, enfin, l'effet fut tel
que j'en fus, moi, pour un péché mortel.
Crois-moi, Dumont, nos fautes sont pareilles,
tu peins aux yeux, comme nous aux oreilles.
Penses-tu donc que ce gentil téton,
tourné si bien, où ton pinceau folâtre
a fait au centre éclore le bouton
dont malgré soi l'œil devient idolâtre,
imprime moins qu'en mes badins écrits
ne feroient ceux que ma muse a décrits.
La poésie, ainsi que la peinture,
également exprime la nature,
toutes les deux roulent sur ce pivot,
si tu permets à ton pinceau dévot
de s'égayer sur une image libre,
pourquoi rompant entre nous l'équilibre,
veux-tu, qu'astreint à plus austère loi,
mon Apollon soit plus transi que toi?
Tu garderas le renom de sagesse
encor qu'ainsi tu peignes cuisse et fesse,
et moi, je suis un indévot titré
qui par Thémis doit être chapitré

et qu'elle doit dans le sinistre gouffre,
faire descendre en chemise de soufre,
pour avoir su rendre sur le papier
ce qu'à la toile on te voit confier.
Eh ! mon ami, dont le pieux zèle outre
le caractère...
tu vois fort bien la paille dans mon œil
et dans le tien, tu n'y vois pas la poutre.
Au scribe vain ce reproche adressé
dans le bon Dieu m'a paru très sensé
et voilà l'homme : en effet, dans les autres
nous découvrons trop bien chaque défaut,
trop bien savons les gourmer comme il faut,
sans nous douter qu'ils sont aussi les nôtres,
Que si dans l'art du Titien versé
l'ami Dumont ne se fût exercé
qu'à peindre Dieu dans sa grâce éternelle,
qu'à safraner le visage des saints
ou crayonner dans ses pieux dessins
d'un ex-voto l'image solennelle,
je conviendrois qne mon peintre a raison
et son courroux sembleroit de saison.
Mais quand je vois de sa palette altière
de Cupidon sortir l'armure entière,
quand sous ses doigts, par les puissants accords
de ses couleurs, je vois que la nature
étale là ses plus riches trésors,
proportions admirables de corps,
seins bien formés, dangereuse posture,
dont par les yeux la naïve imposture
du dieu des sens fait mouvoir les ressorts,
bref, quand Dumont en tous points m'est conforme
et comme moi fait abus de son art,

je dis qu'il faut ainsi que le renard
être sans queue en prêchant la réforme.
Sur mes écrits tout son fiel répandu,
à dire vrai, n'est qu'un malentendu
et quelques grains d'une saine logique,
en tempérant l'âcreté des humeurs,
corrigeroient son âpreté cynique.
Qu'il sache donc que des écrits aux mœurs
on conclut mal et qu'un auteur austère
dont l'Apollon gourmande les plaisirs
dément souvent son grave caractère,
dans la pratique, en suivant ses désirs;
tandis qu'enclins à conter des sornettes,
des écrivains, que le dieu de Cypris
pour le chanter à ses gages a pris,
dans le bourbier gardent leurs âmes nettes.
Fut-il dévot notre Horace français
quand du sublime éprouvant les accès
il s'élançoit jusqu'à l'Être suprême
et louoit Dieu mieux que David lui-même?
Pas plus, ami, qu'il ne fut libertin,
quand déployant sa joyeuse Minerve
sur nos frocards, il égayoit sa verve
avec des traits qu'avoueroit l'Arétin;
toi-même, enfin, que ma muse regarde
comme un zélé pour qui le pape garde
de saint futur un brevet tout signé,
serois-tu pas à bon droit indigné,
si sottement, pour ta libre peinture,
du Paradis, j'allois vouloir t'exclure?
Promets-moi donc de te servir pour moi
du même poids dont j'userai pour toi,
ou si jamais Rome est sollicitée

de t'adjuger la palme méritée
qu'on met ès mains d'un saint qui fit éclat,
du diable alors je me fais l'avocat,
et portant là ton satyre et ta nymphe,
si joliment j'en fais le paranymphe
que sur l'autel t'eût-on déjà perché
tu t'en verras dans l'instant déniché.

LE BAROMÈTRE DES JÉSUITES

Fiers rejetons du fameux Loyola,
dont Port-Royal a foudroyé l'école,
vous que jadis, sans relâche, harcela
le grand Pascal, étayé de Nicole,
vous qui de Rome usant les arsenaux
pour soutenir votre lâche système
fîtes frapper du fatal anathème
les Augustins sous le nom des Arnauds,
vous dont Quesnel, digne fils de Bérule,
a tant de fois éprouvé la férule,
et qui voyant dans ses puissants écrits
de Molina les sentiments proscrits,
contre son livre au bénin Clément onze
fîtes pointer son redoutable bronze,
vous qui, dans l'Inde, alliez à la fois
Confucius et Dieu mort sur la croix
et dont le culte équivoque et commode
rapporte à Dieu celui d'une pagode,
de la morale éternels corrupteurs
qui du salut élargissez la voie
et qui, guidant par des chemins de fleurs

les pénitents que le ciel vous envoie,
aux champs de Dieu ne semez que l'ivroie,
des grands du siècle adroits adulateurs,
fiers artisans de mensonge et de fourbe
de qui le dos sous l'iniquité courbe,
qui, démasqués et qui, partout connus,
êtes pourtant partout les bienvenus,
(car il n'est lieu de l'un à l'autre pôle
où Dieu merci ! n'ayez le premier rôle :)
dites-nous donc par quel puissant moyen
vous trouvez l'art d'en imposer aux autres,
et de coiffer la mitre des apôtres
chez l'infidèle et le peuple chrétien ?
Si l'on en croit vos longs martyrologes,
où le mensonge a tracé vos éloges,
l'Inde rougit du sang de vos martyrs ;
sur vos trépieds vous rendez des oracles,
et le païen avide de miracles
les voit éclore au gré de ses désirs.
L'avide mort au teint livide et blême
lâche sa proie à votre voix suprême
et vous avez à vos commandements
le vent, la foudre et tous les éléments ;
à ce propos, l'on m'a fait certain conte,
mes Révérends, qu'il faut que je vous conte.

Dans le Golconde, où la terre en son sein
de ses sablons forme la riche pierre,
dont le poli réfléchit la lumière
en cent façons, étoit un jeune essaim
d'ignaciens qui, dans l'âme indienne
alloit, Dieu sait ! plantant la foi chrétienne.
Tous les beaux fils qu'a l'Inde sur son bord

étoient par eux cathéchisés d'abord.
Les cordeliers, qu'ils avoient pour annexe,
de leur côté baptisoient le beau sexe.
Tout alloit bien et leur apostolat
fructifioit moyennant ce partage,
signe de Dieu le nouvel héritage
alloit croissant avec beaucoup d'éclat.
Là, le démon qu'en figure de bronze
fait adorer l'ignorance du bonze
grâces aux fils d'Ignace et de François,
alloit perdant tous les jours de ses droits.
L'ignacien à ses nouvelles plantes
distribuoit des grâces suffisantes
si largement que l'efficace la
glanoit, après les fils de Loyola,
petitement. Quoi qu'il en soit, les drôles
par maints bons tours, maintes belles paroles,
passoient pour saints, se faisoient vénérer
des Indiens qu'ils savoient attirer.
Le bruit en vint jusqu'au roi de Golconde,
ce prince étoit un vieux païen fieffé
qui, de son diable étoit si fort coiffé
qu'il n'encensoit que cet esprit immonde.
Il voulut voir ces apôtres nouveaux
qui, de son diable se disoient les rivaux,
bien croyoit-il entendre des oracles
et comme Hérode aller voir des miracles.
Nos révérends, le crucifix en main,
lui prêchent Dieu, mort pour le genre humain,
en déclamant contre le simulacre
de Satanas. Le roi, dont la bile âcre
se réchauffoit à leur beau plaidoyer,
leur dit : — Messieurs, quand aux dieux on insulte

et qu'on annonce un si singulier culte,
encor faut-il de preuves l'étayer.
Depuis six mois la sécheresse afflige
tout mon royaume et votre zèle exige
que de ce Dieu vous obteniez de l'eau.
Si, dans trois jours, vous n'en faites répandre,
comme imposteurs, je vous ferai tous pendre,
pensez-y bien. Nos frocards eurent beau
représenter à l'absolu monarque
que ce seroit tenter le Tout-Puissant.
— Nous connaîtrons, dit-il, à cette marque,
s'il est le Dieu sur la terre agissant.
Force fut donc aux moines d'en promettre,
sauf à tenter l'avis du baromètre,
qui, consulté par eux à tous instants
ne répondoit jamais que du beau temps.
Tous de concert alloient plier bagage,
pour le martyr n'ayant que peu d'attraits,
quand un frater qu'ils laissoient là pour gage
et qui, pour eux auroit payé les frais,
d'un tel départ leur demanda la cause.
— Las ! dirent-ils, le prince nous propose
de décorer nos collets de la hart
s'il ne pleut pas dans trois jours au plus tard.
— Quoi, voilà tout ! Allez, reprit le frère,
par Loyola, patron du monastère,
dites au roi que dès demain matin
nous en aurons, ou j'y perds mon latin.
Pas ne mentit notre moderne Élie,
du sein des mers un nuage élevé
à point nommé, de sa féconde pluie
vit du pays chaque champ abreuvé.
Et de crier en Golconde au miracle

et de montrer le bon frère en spectacle,
qui dit tout bas à nos moines joyeux :
— Mes Révérends, si j'ai tenu parole,
vous le devez à certaine vérole
qu'exprès pour vous m'ont conservé les cieux.
Toutes les fois que l'atmosphère aride
va condensant de nouvelles vapeurs,
l'air surchargé de l'élément humide
ne manque pas de doubler mes douleurs.
On n'en dit rien à messieurs de Golconde,
dans le pays il resta constaté
que ce n'étoit qu'un fruit de sainteté,
et non celui de cette peste immonde
dont le penard se trouvoit infecté.
Puisque le mal naît ainsi du désordre,
que le bon Dieu le conserve à tout l'ordre.

ÉPIGRAMME

Un vendredi que le bon Dieu mourut,
une çatin de la cité romaine,
par douze fois, pour apaiser son rut,
se fait bourrer de la denrée humaine.
Le cavalier, que si rudes exploits
tant répétés avoient mis aux abois,
pour se ravoir, propose une poularde.
— Au jour où Dieu va délivrer les morts,
en jour si saint, dit-elle, ah ! Dieu me garde
qu'il m'entre chair quelconque dans le corps
— F..tre ! répond le héros en bottine :
Pour toi mon v.. est-il une sardine?

LE NOUVEAU COLIN-MAILLARD

De capucins certain couple égrillard,
jouant avec mainte gente pucelle,
étoit souvent pris pour Colin-Maillard,
grâce au menton que leur barbe décèle.
Père Firmin, des deux le plus paillard,
avoit lorgné Louise accorte et belle ;
puis, dès qu'il a le bandeau sur les yeux,
pour la saisir, il court tout de son mieux.
Plus elle fuit, fait de feintes, s'esquive,
et du frocard plus la poursuite est vive.
Bandeau d'amour peut-il arrêter l'œil?
Mieux que le sphynx, tout au travers il perce,
Louise enfin tombe sur un fauteuil
qu'un choc trop rude en arrière renverse,
si qu'elle montre à cru certain endroit,
où sainte Claire, ainsi que saint François,
sont ombragés de la même manière.
Lors y portant la plus brûlante main
pour écarter tout soupçon du mystère :
— Ah ! je vous tiens, cria père Firmin,
et vous voilà Colin-Maillard, mon père.

ÉPIGRAMME (1)

Après l'hymen, un savetier normand
de six gros mois trouvant sa femme enceinte,

(1) A été imitée par J.-E. Demachy : *La lettre des statuts.* Cf., *Histoires et Contes,* précédés d'une Étude historique, anecdotique et critique, par L.-G. Toraude. Paris, Ch. Carrington, 1907 ; in-8, p. 565.

par son prélat voulut du sacrement
faire pour lui briser la chaîne sainte.
— Quoi, je prendrais, dit-il, la poule et l'œuf?
— Eh mais, repart le prince de l'Église :
ignores-tu la loi de ta maîtrise
qui te défend de travailler le neuf?

ÉPIGRAMME

Une princesse en la foi bien apprise,
interrogeant son page à ce propos,
lui demandoit à quel nombre l'Église
avoit fixé les péchés capitaux?
Le néophraste aussitôt dit à quatre.
Alors la dame, ripostant d'un soufflet,
dit : Apprenez qu'il n'en faut point rabattre,
nous n'en avons déjà pas trop de sept.

ÉPIGRAMME

(Cette épigramme est de Jean-Baptiste Rousseau).

Petits auteurs d'un très mauvais journal
qui d'Apollon vous croyez les apôtres,
pour Dieu, cessez d'écrire un peu moins mal,
ou taisez-vous, sur les écrits des autres.
Vous vous tuez à chercher dans les nôtres
de quoi blâmer et l'y trouvez très bien.
Nous au contraire, nous cherchons dans les vôtres
de quoi louer et nous n'y trouvons rien.

LES DEUX BESOINS CONTRARIÉS

Conte.

Sur un chalit, un moine damoiseau
de saint François logeant le fier oiseau
au nid suspect de certaine créole,
bravoit ce mal qui rime avec parole.
Joyeusement le ribaud piochait,
quand son podex que l'acte relâchoit
d'urgent besoin sollicite le drôle.
Et de sauter du grabat brusquement,
laissant la dame au cas aiguillonnée.
Sotte de voir qu'on l'a désarçonnée,
demi-pâmée, au plus pressant moment,
— Ah! chien de moine! ah! lâche! ah! traître amant!
tiens, viens, jockey, dit la dame en colère,
viens m'achever la besogne du frère.
Le compagnon, sans se faire prier,
avec priape et son sacré cortège,
met à profit la vacance du siège.
Lors, de retour, le frocard de crier :
— Que vois-je là? quoi, de par la besace
du stigmaté, ce coquin prend ma place?
— Moine de Dieu, sans tant d'emportement,
dit le valet, viens près de moi t'ébattre,
Madame a même assez d'appartements,
dans un besoin, pour en héberger quatre,

HYMNE A LA NOUVELLE SAINTE BARBE

Barbe, quoi qu'on en puisse dire,
n'est pas la sainte de ce jour,
elle fuyoit ris, jeux, amour.
Des plaisirs la nôtre a l'empire,
rions, chantons, faisons les fous
faisons les fous, Bacchus et l'Amour
sont avec nous.

Celle dont nous faisons la fête
par son charme, son enjouement
et par maint piquant agrément,
nous fait à tous tourner la tête,
rions, chantons, etc.

Si nous t'eussions amené Barbe,
charmant vainqueur de la toison,
au lieu de te voir un Jason,
nous t'eussions sacré roi de Garbe.
Rions, chantons, etc.

Mais respectons sa jouissance ;
c'est la base de son bonheur
et sur son trop fidèle cœur
sa barbe a la toute puissance.
Rions, chantons, etc.

Quand je vois de la gente Barbe
le doux souris, l'air gracieux,

mon navire a beau se voir vieux,
le feu prend à ma sainte barbe.
Rions, chantons, etc.

Dites nous, beaux yeux, nos arbitres,
pourquoi Barbe on vous appelle ?
Je m'en doute, heureux celui-là
qui peut du nom viser les titres.
Rions, chantons, etc.

Les gens de la foi musulmane
tondent ce bosquet enchanteur,
et veulent en enfant de chœur
voir officier leur sultane.
Rions, chantons, etc.

Mais, n'en déplaise au faux prophète
qui vous les rase en paradis,
je dirois foin de ses houris,
si je leur voyois barbe faite.
Rions, chantons, etc.

Des beaux cheveux de Bérénice
on fit un astérisme aux cieux,
mais barbe brilleroit bien mieux
parmi la céleste milice.
Rions, chantons, etc.

Chaque nouvel astre en ovale
se trouveroit tout arrangé
et l'on verroit en abrégé
la paradis dans l'intervalle.
Rions, chantons, etc.

Mon télescope académique,
que j'irois sans cesse y braquant,
m'épuiseroit en expliquant
ce phénomène astronomique.
Rions, chantons, etc.

Toi, qui de son bonheur est l'axe,
puisse ton œil en faction
de cette constellation
souvent prendre la parallaxe.
Rions, chantons, etc.

Mais reculons l'apothéose,
Barbe, restez-nous, croyez-moi,
dût-on des seuls yeux de la foi
voir ce qui nous est lettre close.
Rions, chantons, etc.

Quand le faucheur à blanche barbe
aura trois siècles moissonnés,
puissions-nous, de fleurs couronnés,
célébrer notre sainte Barbe.
Rions, chantons, etc.

LE QUIPROQUO

Conte

Un archevêque à deux bizarres lois
avoit soumis son clergé franc-comtois ;
l'une moins dure aux lévitiques nuques
interdisoit l'usage des perruques,

l'autre, plus dure à tout porte-collet,
leur défendoit tout féminin valet,
et nul d'entre eux n'eût osé, sans dispense
du fier pontife, enfreindre l'ordonnance.
Par deux curés, l'un chauve, l'autre vieux,
lui fut donnée une double requête.
L'un demandoit à remplumer sa tête
toute pelée avec de faux cheveux,
l'autre, attendu sa vieillesse pesante,
avoit, du moins, besoin d'une servante.
Sur le bureau, les deux placets posés,
le patriarche ayant pris des besicles
les examine, et les deux cas pesés
bien mûrement, convient des deux articles.
Mais le prélat se trompant de placet :
met sur celui du requérant perruque
soit accordé, au cas pourtant qu'elle ait
trente ans servi, et le curé caduque,
que d'une fille on veut favoriser,
a sur le sien : soit permis d'en user,
pourvu qu'elle ait poil roux, large tonsure
au beau milieu. Du mandat satisfait
l'antique Eson s'en retourne à sa cure
tout rajeuni, puis choisit en effet
gentille Agar, d'appas tant décorée
qu'Amour ne vit onc rien de si parfait,
fors qu'elle avoit la crinière dorée.
Entre ses mains le talent confié
tant et si bien se vit fructifié,
qu'après neuf mois, la chaste Sulamite
du vieux pasteur accoucha d'un lévite.
Dans le pays l'affaire fit éclat
et le curé tancé par le prélat

qui lui reproche un si honteux désordre
dit : — Monseigneur, lisez : j'ai suivi l'ordre.
Celle qu'ai prise a belle toison d'or
suivant le rite, et quant à la tonsure,
pour qu'elle fût plus canonique encor,
j'en ai si bien élargi la mesure
qu'elle la porte aussi grande que nous.
Au demeurant, il est écrit que j'use
de la susdite. — Eh bien! permis à vous,
reprend l'évêque, en riant de l'excuse,
je ne prétends me rétracter ici
plus que Pilate, et *quod scripsi scripsi*.

LA PENDUE

Conte

Dame Justice un jour menoit une commère
expier certain méfait :
c'étoit d'avoir cruellement défait
ce qu'elle avoit goûté tant de plaisir à faire.
Malgré l'approche du tombeau,
ses yeux partout portaient encor la flamme,
on se sentoit naître dans l'âme
plus que de la pitié pour un objet si beau.
Georges, l'exécuteur, la trouvant si gentille,
fut tellement épris de ses attraits
qu'il résolût de besogner la fille
quand on eût du le pendre après.
Le compagnon, au patibulaire angle
adroitement attache deux cordeaux,
l'un suspendoit la belle par le dos,

et, de peur qu'elle ne s'étrangle,
le nœud fatal n'arme pas le licol
qui devoit lui serrer le col
et, pour passer sa dague sycophante,
le compagnon avoit fait une fente
à son jupon, justement aux endroits
où l'Amour tient le bureau de ses droits.
Après quoi le licteur la jette,
puis, fortement empoignant le chevron,
pour point d'appui il pose à ce tendron
le beau moule de sa brayette;
et le drôle de secouer
de bas en haut la créature,
la nuit, prête d'éclore, aidoit à l'imposture.
Il le fit, mais non sans suer,
ni sans être aperçu du greffier funéraire
qui, lui lançant des regards de courroux
lui dit : — Coquin, que te vois-je donc faire?
L'autre reprend pour mieux bâcler l'affaire :
— Je la serre par les deux bouts.
Le juge en rit, et s'adressant à Georges :
— Tu n'auras jamais fait, dit-il, y penses-tu,
tu fais sortir son âme par la gorge
et la fais rentrer par le cul.

LE DÉMÉNAGEMENT

D'une nonnain à Priape vouée
un porte-faix délogeant l'atelier,
met sur son dos la bergame trouée,
[sur ses crochets charge le lit entier],

à chaque corne affuble un escabeau
et dans sa main, il tient le pot à l'eau.
Ainsi chargé des meubles de la chambre.
de libre encore, il lui restoit un membre
qui, fièrement s'élançant de son fort
à l'horizon s'étendoit parallèle;
le paillard donc, l'offrant à la donzelle :
— Voilà, dit-il, ce que j'ai de plus fort,
grimpez dessus, je veux Mademoiselle,
sur le marché vous voiturer encor.

LA CHEMINÉE (1)

Verra-t-on toujours les époux
malgré les soins que La Fontaine
a pris de leur rendre plus doux
le sort qui leur fait tant de peine,

(1) Ce conte a été naturellement inspiré par l'aventure si connue que l'on ose à peine citer Barbier :

M. de la Poupelinière demeurait, rue de Richelieu, vis-à-vis de la bibliothèque du Roi. « Pour donner un air de mystère à cette affaire et se voir commodément, M. le duc de Richelieu a fait louer une maison joignante qui n'est pas considérable, avec mur mitoyen et voici ce qu'on a fait pendant quelque campagne du mari.

« On a percé le mur mitoyen dans une cheminée de l'appartement de madame de la Popelinière; on a accommodé la plaque de manière, avec des gonds bien effacés, qu'elle s'ouvroit avec un secret, par l'autre maison, du côté de laquelle l'ouverture et cette plaque étoient cachées dans une armoire apparente qui étoit de glace. Madame de la Popelinière avoit coutume, le soir, de fermer ses verroux, sous prétexte de craindre les voleurs, et de cette façon, l'on passoit de la maison voisine dans ledit appartement. Ceci a duré du temps sans être su... »

L'on sait la suite : une femme de chambre congédiée, la fille

toujours en cas de travailler,
de fatiguer et tenailler
leur impatiente cervelle
pour trouver contre le destin,
qui leur décoche un trait certain,
l'abri d'une égide nouvelle ;
soins qu'animent soucis aigus,
duègne, verrous et maisons fortes,
double cadenas, triple porte,
bref le luminaire d'Argus.
Croyez-moi, tout blanchira contre
femme rusée et qui se montre
résolue à frauder vos droits,
les rubriques des plus adroits
ne sont que de grossières trames,
auprès de celles que nos dames

Dufour, se conformant à la tradition, profita de ce que Richelieu était appelé à Montpellier par la tenue des états pour se venger de son ancienne maîtresse et livrer le secret des deux amants.

Le traitant se montra déraisonnable et fit grand tapage, nonobstant les prudents avis du maréchal de Saxe qui, quoique passant comme assez fou, dans le privé, se montra, ce soir-là, vraiment sage et de bon conseil :

— Mon ami, tu appelles de grandes affaires d'avoir appris que tu étais cocu. Crois-moi : ne fais pas de bruit; cela ne servira de rien; il y a d'aussi honnêtes gens que toi qui le sont et qui ne disent mot. Le duc de Richelieu couche avec ta femme ! j'aurais mieux aimé que ce fut avec moi. On parle d'une cheminée ouverte : fais-la boucher ; et encore une fois n'ébruite pas une affaire qui n'aura pas de suites si tu n'y mets pas trop d'importance par tes plaintes...

Faute d'avoir suivi ce conseil, le financier fut bientôt la fable de la cour et de la ville. L'on disait couramment « qu'il étoit bien heureux d'être fermier général parce qu'on l'auroit fait payer aux Barrières, comme bête à cornes ».

Il eût mieux fait de se taire et de joindre le document dont la Dufour venait de lui fournir la clef aux *Tableaux des mœurs du*

ourdissent quand leur plaît le jeu
et les filets du dieu du feu
ne sont pas plus imperceptibles.
L'histoire que je vais conter :
à quiconque en voudroit douter
rendra ces vérités sensibles.

Un de ces nouveaux parvenus
qu'au Pactole Plutus embarque,
et qu'engraissent des revenus
partagés avec le monarque,
bas, partant pétris de hauteur,
ayant *missi* triés par groupe
et traînant de petits auteurs
toujours à sa suite une troupe,
ayant, comme bon financier,

temps dans les différents âges de la vie, auxquels il doit de figurer en bonne place dans la Bibliographie Gay et sur les rayons secrets de la Bibliothèque nationale.

Il est vrai que ces dialogues dont il fut flatté de se voir attribuer la paternité et dont les gouaches passèrent pour avoir failli tromper un moment l'ennui de Louis XV, seraient sortis non de son écritoire, mais de celle de Crébillon, le fils. M. de la Poupelinière serait tout au plus l'auteur de l'insipide *Histoire de Zaïrette.*

Malgré la facilité apparente du genre, il n'est pas à la portée de tout le monde de donner un pendant aux dialogues d'*Aloisiæ Sigeæ*. Nicolas Chorier était, lui du moins, un magistrat : cela explique bien des choses.

Cf., Journal de Barbier, 4e série, Paris, Charpentier, 1885, in-12, p. 326-329. FAUR, *Vie privée de Richelieu*, éd. Mitton; Paris, H. Daragon, 1912, in-8, p. 297. GUILLAUME APOLLINAIRE : *l'Enfer de la Bibliothèque nationale*; Paris, Mercure de France, 1913; in-8. E. CAMPARDON : *La cheminée de Madame de la Poupelinière*, Paris, Charavay, s. d., in-16. *Catalogue de livres et manuscrits, la plupart rares et précieux provenant du grenier de Charles Cousin*, 1891; in-8, p. 171-172.

âme de bronze et cœur d'acier,
mais payant très bien une épître
qui rouleroit sur son chapitre,
où, le poëte, en jolis vers,
exaltant ses talents divers,
du goût l'établiroit l'arbitre (1).
Ce mortel ainsi blasonné,
qu'on appeloit Monsieur Guillaume,
pour que son lit fût mieux orné
avoit fait choix dans le royaume
d'une nymphe, dont les attraits
aux trois déesses qu'on renomme
auraient pu disputer la pomme,
si Pâris les eut vues auprès :
air brillant et mignons traits
et des talents tout ainsi comme
en a la sublime Pallas,
étoit-ce trop pour un tel homme?
Cocuage n'en jugea pas,
cependant, tout à fait de même,
et, de sa nature insultant,
ce dieu voulut à ce traitant
ceindre le honteux diadème.
Ce sera très bien besogné,

(1) On lit dans Bachaumont, au sujet de la mort de M. de la Poupelinière :

« Les Muses pleurent depuis quelques jours la mort d'un de leurs nourrissons et de leurs protecteurs en même temps. C'est M. de la Poupelinière. Son nom à jamais fameux dans les fastes littéraires, va sans doute s'accroître par l'impression de ses ouvrages, qui sont en grand nombre. On ne doit jamais oublier sa munificence envers les artistes. Un orchestre entier se trouve dispersé par la perte de cet Apollon. » (10 décembre 1762).

Ironie ou reconnaissance de l'estomac?

mais la chose est fort difficile,
songez qu'on n'a rien épargné
pour qu'aucun rendez-vous en ville
ne soit à la dame assigné.
Lui-même est geôlier de la belle,
il est sûr de tous ses valets,
ne découche point d'avec elle,
ferme portes, verrous, volets.
Fors qu'on ne prenne la figure
de quelque sylphe aérien,
comment pouvoir sur ce chrétien
imprimer la burlesque injure?
Attendez, ce dieu suborneur
en viendra bien à son honneur.
La dame aimoit un gentilhomme
généreux, semant les écus,
et qui pour faire des cocus
ne regardoit pas à la somme.
Le sire achète la maison
attenant celle où le comptable,
sur certain article intraitable,
tenoit son épouse en prison;
et, tandis qu'avec sa compagne
le fermier est à la campagne
à passer la belle saison,
il fait percer la cheminée
de la chambre, où l'un des conjoints
sentoit si souvent des besoins
que n'apaisoit point l'hyménée.
Jà, par un forgeron stylé,
sur un gond lisse et bien huilé,
la plaque, en porte convertie,
peut tourner sans faire de bruit,

tant l'ouvrage étoit bien conduit.
La dame, du fait avertie,
devoit, donnant à son époux
qui sabloit toujours son plein verre
une dose de somnifère,
endormir ses esprits jaloux ;
tout est prêt et tout s'exécute,
déjà le pauvre diable en butte
aux traits du sommeil excité,
ronfle, l'épouse à son côté.
Mais, tandis qu'en paix il sommeille,
cocuage, qui pour lui veille,
par l'industrieux soupirail
entre avec tout son attirail.
Je laisse à penser ce que firent,
cette nuit, nos amants heureux,
combien de baisers amoureux
ils se donnèrent et se prirent
sous la moustache du jaloux;
le galant sur un cuir si doux
préleva les frais de la porte.
Tout enfin se passa de sorte
que tous les deux furent contents.
Bientôt l'aurore va paraître
et l'opium cesser peut-être :
— Séparez-vous vite, il est temps,
vous reviendrez la nuit prochaine...
Le compagnon n'y manqua point,
non plus que la donzelle au point,
de la soporative graine
voilà les vigilants pavots
du mari gardant la paupière
et le galant, par la chatière,

est retourné à ses travaux.
Le soleil fit deux fois sa course
d'un tropique à l'autre opposé :
sans que l'Adonis exposé
du plaisir vît troubler la source.
Mais soit que d'un astre vaurien
tout à coup l'influence éclate,
soit que, comme sur Mithridate,
le poison n'opérât plus rien :
une nuit que notre heureux couple
prenoit le plaisir coutumier,
certains soupirs, du vieux fermier
s'en vont frapper l'oreille souple.
L'époux dans ce fatal moment
saisit la maîtresse et l'amant
qui, collé sur certaine croupe,
lui souffloit le plaisir en poupe.
Jugez comme à l'époux surpris
les cornes vinrent à la tête,
de mémoire d'homme, mari
ne s'étoit vu à telle fête.
Il tonne, il éclate, il tempête,
le galant qui n'étoit appris
à s'effrayer du bruit, s'échappe
et sur lui referme sa trappe.
L'époux sonne, appelle ses gens,
on monte avec bâtons et cire,
tous à l'envi sont vigilants
à chercher partout le messire.
Lui, s'étant trouvé verrouillé,
et chaque chassis bien grillé,
il n'a pu prendre de la sorte
ni la fenêtre, ni la porte,

chaque recoin dûment fouillé,
on visite la cheminée.
Les gonds cachés artistement
gardent le secret à l'amant,
la plaque a toute sa ferrure,
il n'est vestige de serrure.
Oh! pour le coup, le mari crut
que c'étoit un diable succube
qui, sur Madame, dans son rut
avoit vidé son joyeux tube.
Il reste aussi sot qu'un renard
qui, jà, croyant tenir sa proie
qu'il compte égorger avec joie,
s'est pris la queue au traquenard.
Cependant, la dame comblée
de voir que rien n'est découvert,
devant sa maison assemblée
fait au sire un sabbat d'enfer :
— Est-ce ainsi, lui dit-elle, infâme,
que tu soupçonnais ma vertu?
A ton avis, méritais-tu
si sage et si pudique femme?
Mais, je veux implorer la loi,
je prétends bien qu'on nous sépare
et que la justice répare
l'affront que j'ai reçu de toi.
Qui, moi? je serois débonnaire
jusqu'à coucher, dorénavant,
avec un tel visionnaire
qui ne va que cornes rêvant?
Voyez, risquez-vous donc à faire
avec ce vieux fou, s'il vous plaît,
des enfants qui, comme leur père,

auront tous le coup de gibet!
L'époux ne sachant plus que dire,
quoique intimement convaincu
qu'il étoit baptisé cocu,
fut contraint d'apaiser son ire,
et pour se revoir d'aussi près,
nos gens prirent d'autres billets ;
ce bon tour fait à l'hyménée
se répandit comme un torrent,
si qu'on disoit en le montrant :
— Voilà l'homme à la cheminée.
Mais, admirez chez les auteurs
combien l'ingratitude est sûre,
aucun de ces maudits flatteurs
qu'il va, poussant de nourriture,
n'a mis en vers son aventure.

REQUÊTE AU COMMISSAIRE LE MAIRE

Notre propriétaire à vous se recommande,
Monsieur notre haut Justicier,
à notre porte on vient chier
et vous nous mettez à l'amende.
En peut-on mais? à votre avis,
de cette insulte excrémentaire
qu'au royal pavé de Paris
font de nuit des culs mal-appris?
C'est tout ce que votre Thémis
en conscience auroit pu faire
si l'on avoit créé contrôle de postère
dont nous fussions nommés commis.

Quoi des fienteurs ont l'audace
de s'en venir en troupe, nuitamment,
poser au pied de mon Parnasse
le tribut de leur fondement,
ils fumeront le laurier que je cueille,
se torcheront avec la feuille
et de leurs étrons délaissés
nous paierons [nous] les pots cassés?
Est-ce là faire droit? est-là comme on juge?
Dans vous, contre vous-même, il nous reste un refuge,
de Philippe en erreur induit,
j'en appelle à Philippe instruit.
Permettez donc que je réclame
votre justice pour la dame.
Ne seroit-ce pas là le cas
de faire juridique enquête,
d'informer, d'éventer et d'aller à la quète
des culs auteurs du merdifique cas?
N'êtes-vous pas encore libre,
en comparant les divers saucissons,
de découvrir par le calibre
de quel moule incivil ils tiennent leur façon?
Loin qu'on dût *in ave* nous faire violence
je serois d'avis qu'*in cute*
pour punir semblable insolence
le délinquant se vît exécuté.
Si mieux n'aimez que sur la marchandise
que vous pouvez sans rien risquer
à votre profit confisquer
notre dure amende soit prise.
Pour toutes ces raisons il me paroît séant
que par vous soit mise à néant
la sentence pécuniaire,

grâce, grâce, Monsieur Le Maire,
et que mon Apollon confus
n'aille pas éprouver la honte d'un refus.

LES SŒURS GRISES

Maître Duclos (1), auteur de *Louis Onze*,
qui se croit fait un éternel renom
chez nos neveux, et pense que le bronze
n'est pas assez durable pour son nom,
qui de la gloire imagine la base
dans *Acajou* qui pense bonnement,
que sur les mœurs son grand ouvrage écrase,
ce peintre objet de notre étonnement,
ce La Bruyère, esprit solide et vaste,
écrivain pur, rival de Théophraste,
ce Duclos, dis-je, à qui la vanité
va grossissant son miroir peu fidèle
et lui présente un être illimité
fait pour servir aux autres de modèle,
sur moi, chétif, cet esprit radieux
ne daigneroit même jeter les yeux.
— Qu'a-t-il donc fait ? dit-il à ceux qui vantent
les faibles dons que j'ai reçus des cieux,
des contes froids qui, tout au plus, présentent

(1) Charles Pinot Duclos, 1704-1772. — On ne songe guère à lire, aujourd'hui, son *Histoire de Louis XV*, supprimée, en 1745, par arrêt du Parlement, pas plus qu'*Acajou et Zirphile*, que n'ignorent, cependant, pas les fervents du XVIII[e] siècle. Ses *Considérations sur les mœurs de ce siècle* suffisent à sauvegarder son nom de l'oubli.

des mots lascifs, des traits luxurieux.
Qu'avec ma force il écrive, s'il l'ose,
romans, histoire et voyons de sa prose.
— Eh! mon ami, je m'en garderoi bien,
de ton aveu, je vaux si peu de chose;
si je moulois mon style sur le tien,
il est trop clair que je ne vaudrois rien.
Je ne veux point, ambitieux génie,
brusquer un art que le ciel me dénie,
ni m'égarer dans de vastes projets.
Irai-je donc, né pour enfler sans peine
un chalumeau propre aux légers sujets,
sur la trompette épuiser mon haleine?
et, figurant sur le penchant du mont
où volontiers l'ami Grécourt m'accoste,
près de Voltaire, épique Rodomont,
occuperai-je un ridicule poste?
Quoi! le ruisseau que l'on voit serpenter
modestement, entre deux tapis d'herbe,
s'avisa-t-il jamais de projeter
à s'égaler à nos fleuves superbes?
Cher Apollon, tout en iroit bien mieux,
si, pour voler comme les sauterelles,
nos auteurs nés, interrogeant leurs ailes,
ne tentoient pas de voler dans les cieux.
Le dieu, patron des feux illégitimes,
qui des maris tresse tous les bandeaux,
va m'inspirant et confie à mes rimes
les bons tours faits sous l'ombre des rideaux.
Il me remet des papiers, des registres
qui des cocus constatent tous les titres
et tout cela pour lui tourner le dos?
Non, des cagots je brave le faux zèle,

je fais ma charge en [lui] restant fidèle,
et puisqu'enfin le sort en est jeté,
contons comment deux gentilles sœurs grises,
par bonté d'âme et pure charité,
en cas suspect, un jour, furent surprises.

Deux jeunes fils, au cours prenant le frais,
assis sur l'herbe et devisant ensemble,
lorgnent de loin deux sœurs pleines d'attraits
qu'ils eurent mieux aimé tenir de près.
— Ami, dit l'un, vois ces sœurs, que t'en semble?
la riche taille et le gentil maintien!
que, sous le lin, leur gorge est bien bombée;
quel meurtre c'est, pour un pauvre chrétien,
que telle chair soit chez nous prohibée :
car de penser, par faconde ou par or,
pouvoir jouir de ce double trésor
scellé de Dieu, ce serait bien folie...
— Tu connais mal ce genre de nonnain,
répliqua l'autre, ami, gageons soudain
que tout à l'heure, et par la plus jolie,
je me fais, moi, soulager des dépôts
qui, cette nuit, troubleroient mon repos...
Le couple ainsi gage triple pistole.
Tout aussitôt, le facétieux drôle
court au devant, contrefait le manchot
en dérobant ses poignets sous les manches
de sa chemise, et se plaint aussi haut
que le feroient femmes de qui les hanches,
n'en pouvant plus d'un fardeau de neuf mois,
sont au moment d'en déposer le poids.
Il se tourmente, il s'agite, il tempête
contre un valet qui lui manque au besoin.

De ses douleurs notre couple témoin
auprès de lui, mû de pitié, s'arrête :
— Qu'a donc, Monsieur? dit avec onction
la sœur Agnès. — Las ! reprit-il, je souffre,
comme un damné, de ma rétention.
Maudit laquais, fusses-tu dans le gouffre!
Hélas! mes Sœurs, vous voyez, comme moi,
ce que l'on gagne au service du roi.
J'avois deux mains qui, dans une bataille,
ont pris congé des deux bras que voici :
mon mal exige à tout moment que j'aille,
et pour m'aider, je n'ai personne ici...
Si vous vouliez, d'une main secourable,
me dégrafer, au défaut du pourpoint,
vous rendriez au jour un misérable
qui va mourir, si vous ne l'aidez point.
Sœur Rosalie, encore un peu novice,
refusoit fort à rendre ce service,
car il falloit s'y prêter jusqu'au bout.
Mais, sœur Agnès : — De ce scrupule, en somme,
dit, [dégageons-nous] ma sœur, après tout,
laisserons-nous mourir ce beau jeune homme?
Les voilà donc aux grègues du galant,
dont le coursier, sentant que l'on abaisse
le pont-levis, prend l'essor et s'empresse
à faire montre aux sœurs de son talent.
L'énormité de sa fière encolure
pas nos nonnains fut prise pour tumeur;
car de penser que par jeu de nature
il se fût mis ainsi de belle humeur,
encore moins qu'elles en furent cause,
les cris affreux que le sire jetoit
trop hautement dissuadoient [de] la chose.

Nul filet d'eau, cependant, ne sortoit.
Le porteur donc du dieu qui ne voit goutte
leur dit : — Mes Sœurs, ici jusqu'à demain
nous resterons, si l'onde, goutte à goutte,
n'est distillée à l'aide d'une main.
Pour soulager de semblable gravelle
beaux doigts me sont médecine nouvelle.
Jà, le lecteur a deviné l'effet
qui résulta de l'agile topique
que sur le mal la jeune vierge applique.
Le scélérat, allégé, satisfait
d'avoir gagné sa gageure cynique,
aux deux nonnains qui tombent de leur haut,
montre en riant une double main blanche
qui proposoit de leur donner revanche.
Le couple saint, se signant comme il faut,
gagne en courant sa claustrale tanière,
bien affligé du malheur imprévu
d'avoir servi Satan, qu'il avoit vu
se transformer en ange de lumière.

LE CHARLATAN

Conte

Le beau séjour que le séjour de Rome,
femme n'est là difficile à dompter,
soyez galant, vigoureux et bel homme,
cela suffit, et vous pouvez compter
qu'en vos filets femelles prosélytes
tomberont dru, comme aux Israélites,

cailles pleuvoient au seul coup de sifflet
du chef puissant qui les interpelloit.
Pour emporter place de conséquence,
là, n'est besoin de former de blocus,
on y fait plutôt cent cocus,
qu'on en feroit un seul en France.
Les maris sans y penser
y prêtent leur ministère,
ils croient beaucoup avancer
en mettant une garde austère,
comme si le dieu de Cythère
ne savoit ou terrasser
ou bien endormir le cerbère.
L'italien est facile à leurrer,
témoin le jus de mandragore
du florentin, témoin le conte encore
que je vais ici vous narrer.

Dans la cité de l'Évangile,
étoit un médecin habile
qui par maints tours s'étoit mis en crédit.
Il possédait la science obscure
et tout ce qu'il avoit prédit
arrivoit, c'étoit chose sûre.
Simon, auprès du nécromant
n'en étoit qu'à son rudiment
et le fameux devin de Tyane
auprès de lui n'étoit qu'un âne.
L'opérateur portait ce que savez
de taille à mettre une femme en extase
et n'étoit gouffre si cavé
dont il ne pût sonder le vase.
Il résolut en mettant à profit

ce don d'une heureuse nature
de croquer mainte créature
même au su des époux ; voici comment il fit :
sur le tableau pendant à sa boutique
il fit tirer le plus beau des frapparts,
quatre cordons en quatre parts
partageoient le muscle magique,
chaque ruban marquoit la portion
propre à chaque opération.
A la femme qui ne vouloit qu'un simple prêtre
il n'employoit que le quart de son être,
si l'on désiroit un prélat
l'autre cloche étoit la mesure
si, dédaignant la prélature,
on vouloit du cardinalat
d'un quart de plus on enfonçait priape,
et si l'on désiroit un pape
on vous mettoit sur le métier
le dieu des jardins tout entier,
et l'on payoit tant pour le sacerdoce,
tant pour chapeau et tant pour crosse,
mais la tiare, auprès du charlatan,
étoit d'un prix exorbitant
et sur ce point le démoniaque
étoit chèrement simoniaque :
on ne pouvoit en approcher.
Certain mari sut pourtant le tricher,
sa fortune étoit bien mince,
il n'avait pas trop de quoi,
il va trouver le sire et lui dit : Prince,
nous voudrions, ma femme et moi,
que vous nous fissiez un prêtre ;
il ne faut trop nous rançonner

et ce que nous pourrons donner
ne vous contentera, peut-être.
L'opérateur trouvant ce morceau-là gentil,
lui met la portion d'outil
qu'il lui falloit pour la prêtrise,
quand le mari, le voyant bien en crise,
en lui donnant du genou dans le cul
fait tout entrer dans la valise.
Alors, pleinement fait cocu :
— Par saint Mathieu, dit-il, pour un écu
nous aurons un chef de l'Église.

LA PARAPHRASE DE L'ÉVANGILE

Comparaison n'est pas toujours raison,
bien avant nous le dit maître Voltaire,
mais quand on veut convaincre le vulgaire,
cette preuve va mieux, est bien plus de saison
que ne seroit une autre plus austère.
Qu'un curé villageois, devant un peuple oison,
ait à développer quelques profonds mystères
ou quelques points moraux, faut-il pour l'expliquer
qu'il aille métaphysiquer,
s'alambiquer, sophistiquer?
Non, non, je tiens, pour moi, que sur des têtes dures
les comparaisons font des impressions sûres,
aussi, j'approuve fort le curé Levasseur
qui, voulant du péché démontrer la laideur,
sur certain verset d'Évangile
qu'il avoit pris pour texte, aux yeux des villageois
fit baisser sa culotte à son gros valet Gile,

porteur du plus laid cul que manant ou bourgeois
        pût onc étaler sur la scène,
cul [vilain] et plus noir que le plus noir velours,
cul hérissé de crins comme celui d'un ours,
puis, montrant à ces gens la mappemonde obscène :
— Mes chers enfants, dit-il, voyez-vous ce cul-là,
il est hideux à voir et d'une horrible forme,
mais le péché mortel est encor plus difforme
et rend le cœur encore plus noir que cela.
Voyez ce crin épais qui partout le traverse :
        c'est la figure de ce trait
que le péché mortel laisse en l'âme qu'il perce
après qu'elle a suivi son dangereux attrait.
        En belle fleur de rhétorique
        ce cul changé par le pasteur
        rendit tout au mieux la laideur
        de cet être métaphysique.
Chacun s'en retourna pleinement convaincu
que le péché mortel étoit plus laid qu'un cul.
        Mais la servante de l'apôtre
        qui, pour de certaines raisons,
    ne trouvoit pas le cul de ce garçon
        à beaucoup près si laid qu'un autre
    ne se frappa que de la saleté
    qui du valet diffamoit la chemise :
— Ah! vilain, lui dit-elle, un peu de propreté,
        Dis-moi, t'auroit-il tant coûté?
        A ta place, j'en aurois mise
        du moins une blanche aujourd'hui.
Vois, Monsieur le Curé manque-t-il un dimanche
à parer son hôtel d'une casaque blanche,
        que ne faisois-tu comme lui?
        — Parbleu, reprend le valet Gile,

Je l'aurions fait itou, si j'avions su
qu'il eût voulu tirer sa glose de mon cul
pour nous expliquer l'Évangile.

LA CHANCELIÈRE (1)

Que l'homme est fou d'aller ainsi sans cesse
perpétuant sa misérable espèce
et de semer dans ces champs de douleur
des êtres faits exprès pour le malheur.
S'il étoit sage, il éteindroit ce germe
d'êtres maudits destinés à la mort,
qu'auparavant d'en atteindre le terme
Nature ingrate a maltraités si fort.
Il laisseroit ce globe misérable
où nous attend un sort si déplorable
à gouverner à d'autres animaux,
exempts du moins d'approfondir leurs maux.
Qu'est-il besoin qu'ici l'on énumère
les divers torts qu'a la commune mère
lorsqu'elle va notre espèce créant,
pour en conclure au moins que le néant
est préférable à la triste existence
que la Nature en marâtre dispense.
Si les mortels y pensoient de sang-froid :
amour, hymen, perdroient bientôt leur droit.
Mais ce n'est pas ce qui plus les occupe
et peu leur fait que leur postérité

(1) Ce conte a été également imité par Demachy. dans sa *Jument de bonne maison*. Cf. J.-F. Demachy, *op. cit,* p. 285-287.

de la façon soit en naissant la dupe
quand le plaisir en est par eux goûté.
Femmes, surtout, vont, portant la folie
jusqu'à pousser vers les saints leurs élans
pour obtenir qu'en leurs stériles flancs
soit fécondé le germe de la vie,
si que les saints, par leurs cris redoublés,
dans leur repos en sont même troublés.
Cette recette onc ne fut équivoque,
quand le tombeau du saint que l'on invoque
est desservi par des moines râblés
du suc nerveux et de riche encolure,
qui vont d'abord découvrant leur tonsure,
car de penser que le saint, sans cela,
pût opérer sur la future race,
il faudroit être, ainsi que dit Horace,
tout aussi sot que le juif Apella.
Si, cependant, il étoit quelque femme
sur qui le froc eût raté son pouvoir,
je lui veux bien conter comme une dame
en cas pareil s'y prit pour en avoir.
Elle avoit fait force pèlerinage
et visité saint Guignolet (1) à pied,

(1) Saint Greluchon était encore plus réputé que saint Guignolet, pour la vertu de ses « génitoires » qui avaient fini par être « fort usez à force de les racler ». (HENRI ESTIENNE : *Apologie pour Hérodote,* édition Ristelhuber, II, p. 322).

Consulter à ce sujet l'amusante dissertation du « sieur PAUL MARTELLIÈRE, vandosmois : « *L'Histoire véritable de saint Greluchon, vénéré en l'église de Saint-Oustrille à Montoire avec les beaux miracles tant anciens que nouveaux advenus au païs de Bas-Vandosmois* ». — Pithiviers, 1896, in-4.

Estienne place, au contraire, le foyer de la dévotion à saint Greluchon, non dans les environs de Vendôme, mais près de Romorantin.

ou saint Jean Goul, qui, par le cocuage
pour Dieu souffert, s'étoit sanctifié,
brûlé maint cierge et fait mainte neuvaine
et vu toujours son espérance vaine.
Avoir lignée étoit pourtant un point
à la dona de très grande importance,
car on saura, si l'on ne le sait point,
qu'elle étoit jointe au chancelier de France,
et tout mortel noble, ou de grand renom,
croit de sa graine être comptable au monde
et faire un vide en la machine ronde
quand il n'a pas d'héritier de son nom.
La dame donc vit certain bucéphale,
fier étalon, qui, sultan d'un haras,
pompeuseusement fêtoit une rivale
aux yeux de cent qu'il avoit sur les bras.
Un point jeta la dame en embarras :
elle voyoit qu'au bout de la carrière
certain valet, d'un grand seau d'eau muni,
de la jument, le couple désuni,
vous inondoit tout le train de derrière.
Elle demande au gars ce qu'il fait là ?
— Pargué, dit-il, c'est pour qu'elle retienne ;
à votre avis, se peut-il, sans cela,
qu'elle conçoive et que le poulain prenne ?
— Voilà mon cas, dit la dame à part soi,
bien que soyons dans le mois de décembre,
j'en veux tenter la recette sur moi.
Elle dit donc à sa femme de chambre :
— Suzon, j'exige un service de toi.
Avec Monsieur je dois, tantôt m'ébattre,
un médecin, qui, lui seul en vaut quatre,
m'a conseillé, si je veux concevoir,

que d'onde fraîche on me cingle la croupe
quand à Monsieur je rendrai le devoir.
Remplis-moi d'eau cette profonde coupe
et cache-toi derrière ces rideaux,
puis, m'entendant soupirer, c'est le signe,
flanque-la moi sur la chute du dos,
gré te saurai de ce service insigne.
Le point étoit d'amener son époux
à se prêter à certaine posture :
la dignité de la magistrature
l'empêcheroit de prendre le dessous,
chose pourtant, comme on voit, nécessaire
pour qu'elle pût présenter le postère
à la baigneuse. Amour qui, des faisceaux
et des mortiers, et des sceptres se joue,
tant vous l'émeut, l'agace et l'amadoue,
qu'il force enfin notre garde des sceaux
à manœuvrer en sous-œuvre la belle...
Au mot du guet, la suivante fidèle
sort de sa cache et, pendant l'action,
fait sur la croupe une libation
qui, s'écoulant le long de la gouttière,
va rafraîchir de belle eau de rivière
les forgerons suant à l'atelier
où travailloit monsieur le chancelier.
Le magistrat, outré de l'aventure,
vouloit tuer la pauvre créature,
tant pour l'avoir désarçonné de froid
que pour l'avoir surpris en tel désordre.
— Las ! mon époux, n'en soyez en émoi,
reprit la dame, elle a suivi mon ordre :
j'ai retenu, tout va bien, croyez-moi,
et dans neuf mois vous saurez le pourquoi.

Si, comme on dit, elle a tenu parole,
je conclurai de cette histoire folle
que le cerveau d'une femme, monté
sur certain ton, fait, sans difficulté,
plus que les saints et que la faculté.

ÉPIGRAMME

De Loyola certains fils trépassés,
grattant au seuil du divin sanctuaire,
au porte-clef de leurs travaux passés
très humblement demandoient le salaire :
— Fais-nous entrer, disoient-ils, très saint chef,
nous, le soutien de la haute puissance,
d'Unigenit, jamais, sans nous, le bref
eût-il passé chez le clergé de France ?
A leurs raisons le portier se rendant
jà cajolait leur cohorte ébaudie,
quand chérubins à croupe rebondie,
de nos béats tentèrent l'œil ardent,
et de hennir, comme c'est leur coutume,
quand tel objet leur fait monter l'écume.
Saint Pierre, alors, dit en les regardant
jouer encor de leurs vieilles marottes :
— Vous entrerez comme vous prétendez,
mes Révérends, mais du moins attendez,
qu'aux chérubins on ait fait des culottes.

LE PANSEMENT

Conte

Ami lecteur, de maint gentil prologue
dans mes narrés la tournure est la vogue
et maint critique en parut satisfait,
pour aujourd'hui, vous n'aurez que le fait.
Dans certain bourg, sis aux bords de la Seine,
vint s'établir un madré charlatan,
seul possesseur du seul orviétan
propre à tous maux, mâtant l'espèce humaine.
Le nerf de Mars et les traits d'Adonis
dans le galant se trouvoient réunis :
vous eussiez fait et l'un et l'autre pôle
sans rencontrer si beau pharmacopole.
De sa denrée, aussi, l'opérateur
trouvoit toujours débit sûr et flatteur.
Fille n'étoit dont la triste jaunisse
par âcre bile eut ravagé le teint,
chez qui d'abord l'Esculape propice
ne rappelât le coloris éteint.
Maintes beautés habitant sous le chaume
se trouvoient bien des effets de son baume,
et d'autant mieux qu'au cas le plus urgent
maître Bari ne tiroit à l'argent,
mais du marché se payoit sur la chose,
à si grands frais qu'il eût donné la dose.
Celle du bourg qui dans ce genre fit
à l'empirique un plus riant profit,
sans contredit, fut la femme de Gille,
manant jaloux, ne sachant se vouer

au bien public, ni partant secouer
les préjugés comme un mari de ville.
La villageoise aux traits fins qu'en naissant
lui dessina la main du dieu folâtre
alloit encor sur son teint unissant
l'incarnat vif nuancé sur l'albâtre.
De son corset sautoient en bondissant,
alloient, venoient, deux gentes mappemondes
dont le compas arrondissoit l'émail
et dont sailloient deux pôles de corail ;
onc on ne vit à la fille des ondes
taille si leste et l'œil aussi fripon.
Quand on jetoit l'œil au bas d'un jupon
qui protégeoit la jarretière à peine
vous mesuriez sa jambe faite au tour,
vous enragiez de voir que Madeleine
ne l'avoit pas de quelques doigts plus court
et qu'il laissât aux prunelles émues
à deviner les beautés contigues.
L'opérateur fit tant que sur ceci
il eut bientôt tout lieu d'être éclairci.
A pas secrets, temple où l'amour propice
des voluptés reçoit le sacrifice
à ses regards bientôt se dévoilant,
bosquet sacré, convexité du dôme,
chez Giton seul fêté par Loyola,
tout fut connu du suppôt de saint Côme.
Il savoura le plaisir émanant
de jonction, j'en eusse fait de même,
mieux me plairoit à coiffer un manant
si bien pourvu qu'un front à diadème.
Ce couple heureux, l'un de l'autre féru,
goûtoit en paix les larcins d'hyménée,

quand un démon, des enfers accouru,
la jalousie au front sombre et bourru,
s'en vint troubler leur douceur fortunée.
Par un voisin, le villageois apprend
quel élixir sa chaste moitié prend
tous les matins, pour charmer sa migraine.
Voilà, d'abord, le cocu furieux,
l'injure au bec et le feu dans les yeux,
qui veut tuer la pauvre Madeleine.
Pour repousser ce fait calomnieux,
en sa faveur, en vain, la belle atteste
les traits frappants du plus solide amour
à volonté prodigués chaque jour.
Gille sait trop qu'à ce jeu femme preste
pour le galant en a toujours de reste.
Dans le panneau ne donna le mari,
tout ce que put l'amante désolée
fut d'avertir l'opérateur Bari
du tour qu'on joue à leur flamme troublée.
— Ouais, qu'est ceci ? lui dit le suborneur,
ce drôle fait pour traîner la charrue
se piqueroit du conjugal honneur ?
Je veux, morbleu ! dès ce soir, à sa vue,
sans que du cas il puisse se fâcher,
de même aigrette encor le panacher.
Te faut m'aider, feins d'être évanouie,
tourne à l'envers ta prunelle éblouie
et contrefais des accès convulsifs
avoisinant aux mouvements lascifs ;
raidis les bras, que ton ventre s'élève
par sauts, par bonds... on m'enverra chercher !!!
et je prétends que l'affaire s'achève
sans seulement que Gille ose broncher,

ni t'en vouloir. Elle joua de sorte,
que son mari qui la croit presque morte,
sans balancer, au docteur a recours.
Le charlatan, en voyant la malade,
tâte le pouls, de son art fait parade
et dit à Gille : — Écoute, ton secours
nous fait besoin, ma science empirique
me montre au doigt la vapeur hystérique
qui, ravageant la basse région,
porte au cerveau, droit, la contagion.
Le danger presse et n'y sais qu'un remède,
c'est de frotter d'un baume à qui tout cède
le chaperon du docteur conjugal
pour qu'il la panse à la source du mal.
De mon onguent la force impérieuse
de son cerveau débouchant les conduits
attirera [plus] bas l'humeur séreuse
qui les obstrue et dont ils sont enduits.
Et le galant de déculotter Gille
qui, n'ayant pas l'instrument en arrêt,
force par là l'opérateur agile
de suppléer de son plumasseau prêt.
— Tire cela, maraud, dit-il, ta femme,
avant qu'avec on pût la secourir,
auroit pardieu tout le temps de mourir,
veux-tu la voir à tes yeux rendre l'âme?
La lampe en main et les yeux ébaudis,
le villageois regarde en son taudis
sans dire un mot appliquer le topique
et le doux zèle du brave Gallien.
De crier haut : Las qu'on me fait du bien!
ça me guérit maux de tête et colique
Encore un peu... je sens que je reviens...

Mais le manant qu'une telle audace outre
qui la-dessus sait enfin que penser,
dit au frater : T'appelles ça panser,
dans le patois, nous j'appellons ça f...tre.

ÉPIGRAMME

Un camérier du grand Lama latin,
tout indigné, faisoit voir au Saint-Père
certaine Hébé qui d'un naissant tétin
étale à nu le charme orbiculaire.
— Un tel scandale en la sainte cité
quel œil n'en est à pécher excité?
— Eh! dit Benoît à l'antimamillaire,
quel si grand mal, Monsieur le Camérier?
voyez-vous pas que c'est une hôtelière
qui montre son second pour louer son premier?

CONTE ÉPIGRAMMATIQUE

Par Vénus maléficié,
certain prélat gardoit la chambre,
depuis longtemps perclus du membre
dont il avait officié.
Quelqu'un interrogeant le sire
sur ce qu'il se tient renfermé :
— Las ! la poitrine me déchire,
dit-il, tant je suis enrhumé.
— Vous avez bien raison, réplique
au personnage évangélique
un goguenard compatissant ;

ce rhume-là n'est pas plaisant,
je connois un de vos confrères
qui, d'un pareil rhume affligé,
se mit très mal dans ses affaires
pour l'avoir par trop négligé.
Rongé par l'humeur assassine,
il descendoit chez les démons,
si, pour lui sauver la poitrine,
on n'eut coupé les deux poumons.

ÉPIGRAMME

Un récollet, plus chaud que le Vésuve,
d'une nonnain foulant l'arrière-cuve,
en bouc en rut employoit son loisir.
Déjà trottoit la huitième accolée,
quand un scrupule, ennemi du plaisir,
vint prendre au poil sœur Agnès désolée
qui lui dit : — Père, eh ! Dieu qui voit ceci
d'un tel péché nous fera-t-il merci ?
Lors, le pater, achevant sa conquête :
— Telle raison ne doit troubler la fête,
dit-il ; ma Sœur, à quoi bon ce souci,
n'avons-nous pas la Grâce toujours prête ?

L'HEUREUSE FRAUDE

Un certain chef de notre loi nouvelle
s'étoit si bien fourré dans la cervelle
gente romaine à visage vermeil,
qu'il en perdoit le vivre et le sommeil.

L'italienne avoit un jeune frère
qui, de sa sœur rassembloit tous les traits :
on le déguise, on l'amène au Saint-Père,
brillant, paré, beau, charmant, plein d'attraits.
Le voilà mis dans la couche papale
où le pontife apprêtoit son épieu ;
mais, ne trouvant la porte principale,
par la ruelle entre le Vice-Dieu.
— Eh bien ! eh bien ! dit au prélat de Rome
un cardinal, Saint-Père, êtes-vous pris ?
— Ah ! plût à Dieu, répliqua le saint homme
qu'on me trompât toujours à pareil prix.

ÉPIGRAMME

Au haut du Pinde, Homère avec Virgile
au poids du vrai pesoient leurs traducteurs.
— Moi, dit Marron, j'aime assez mon Delille
et je me mire en ses vers enchanteurs.
— Moi, j'aime à voir ma sublime épopée
qu'en vers anglois Pope a développée,
repart Homère, et je l'approuve fort,
ma fine touche en pompe s'y déploie.
— Oui, dit Marron, mais, las ! quel rabat-joie
quand vous tombez aux mains d'un Rochefort (1).

(1) Guillaume de Rochefort, 1731-1788, passionné pour Homère, en traduisit en vers l'*Illiade* et l'*Odyssée*. Ses adaptations furent froidement accueillies du public, mais lui valurent d'être admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il tenta également de transporter sur la scène française la tragédie grecque *(Antigone, Electre)*, et eut peu de succès.

VERS SUR UN FEU D'ARTIFICE MANQUÉ A MERLOU

Qu'on me laisse couver mon chagrin bilieux
et que tout autre objet disparoisse à mes yeux,
de mon cœur resserré le sang sort avec peine
et coule en eau dormante en ma chagrine veine,
puis, un secret dépit tout à coup l'enflammant
en mes vaisseaux gonflés il coule en écumant.
C'est toi, maudit barbier, dont la main indiscrète
alluma dans mon cœur cette rage secrète,
c'est toi qui de ma gloire est le vil destructeur,
c'est toi qui de ma honte est le fabricateur,
c'est par toi qu'en cyprès ma palme fut changée,
c'est par toi, que Merlou vit sa gloire abrégée.
Ah, barbare ! plutôt, quand ton rude rasoir
dépouilloit mon menton de son poil follet noir,
que n'as-tu de mon sang désaltéré la terre
en coupant le tuyau de ma trachée-artère ?
l'opprobre n'eût jamais éclaté sur mon front,
je n'aurois pas connu la honte d'un affront.
Las! grand Dieu, que sans lui je moissonnois de gloire,
dans ses fastes, Merlou consacroit ma mémoire,
tout stupéfait de voir ce spectacle éthéré,
le manant m'eût porté jusqu'au cintre azuré,
du sommet de ces toits qu'un humble chaume couvre,
voyant ces plaisirs faits pour les maîtres du Louvre,
voyant ces serpentaux dans les airs enflammés,
ces astres que la poudre et le camphre ont formés,
il eut béni la main dont la prodigue adresse
étaloit de ces feux la pompe enchanteresse.
Des fougues du poète éclairé directeur,

raconte-moi comment ce barbier destructeur
fit en aller ma gloire et mon nom en fumée
et des charmes trompés bannit ma renommée.
Que mon style surtout, secondant mon projet
marche d'un pas épique à ce pompeux sujet.
Déjà l'astre du jour, dans sa féconde route
de l'Europe obscurcie avoit quitté la voûte
un noir tapis de nue étendu dans les airs
cachoit ces feux brillants qui parent l'univers,
la nuit sur nos climats tendant sa nappe obscure
sembloit dans le néant replonger la nature,
d'un masque humide et brun le nez empaqueté
la lune à nos sillons déroboit sa clarté ;
j'allois créer, déjà du sein de cent fusées
s'alloit former un ciel d'étoiles embrasées,
mille serpents de feu, lancés avec grand bruit,
de la noire atmosphère alloient chasser la nuit,
vingt pots à feu, plus clairs que le fils de Latone,
d'Israël au désert imitant la colonne,
alloient porter partout un jour au jour pareil,
quand, tournant sur son arc, un rapide soleil
eut fait briller aux yeux une roue enflammée,
de poudre, de charbon et de limaille armée,
six gerbes, cependant, lançant des jets de feu
au bruit des saucissons eussent mêlé leur jeu,
chaque pièce déjà, dans son étui couchée,
attendoit qu'au poteau ma main l'eût attachée,
quand mon fat, que poignarde un désir curieux,
fit choir sur l'arsenal un brandon odieux.
Le coup partout prend feu, le confus artifice
à Vulcain dans les airs fait un noir sacrifice :
gerbes et pots à feu, soleils, avec quel deuil,
j'ai de vos flots dorés vu confondre l'orgueil,

pour vous épanouir les quais sont trop peu vastes
. . . .
vos sublimes clartés, vos éclats somptueux,
ne firent qu'un jour faible, un bruit tumultueux,
une épaisse fumée confondant vos lumières
anéantit l'effet de vos vives matières.
Le rustre, cependant, déjà prêt d'admirer
s'attendoit qu'à son gré le feu s'alloit tirer,
mais, voyant que rien ne frisoit la nuée,
j'entendis les échos répéter leur huée.
Aussitôt de mon cœur des flots de fiel sortis
succèdent au courroux de ces feux amortis.
J'aurois fait volontiers de ce barbier rustique
ce qu'on fait à Paris du fantôme helvétique
ou, du roc où j'étais poussant mon Phaëton,
je l'aurois envoyé raser au Phlégéton,
mais la honte en mon cœur balançant la colère,
je fus, sans dire mot, regagner mon repaire,
ainsi que le corbeau, triste, honteux, confus,
jurant, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendroit plus.

LA RÉCITATION DE L'ÉVANGILE

Qui craint les burlesques aigrettes
que cocuage apprète à maint époux,
avant que d'épouser doit se tâter le pouls
et supputer si ses mâles recettes
pourront fournir aux dépenses secrètes,
sans quoi, sans faute, on tombe dans le cas
de ce pauvre Richard Quinzicas.
Maintien pieux, dévote remontrance,

crainte du dam ou telle autre leçon
ne retardent point la façon
du fameux bonnet d'ordonnance :
nonobstant tout on vous le met,
le présent conte en va faire la preuve.

Un vieux docteur qu'on appeloit Calmet
s'étoit couplé d'une colombe neuve,
simple, ce lui sembloit, et propre à mettre un front
à couvert de tout affront,
notre Hippocrate à face blême
crut qu'aisément à sa moitié
il feroit goûter le système
de ce vieux fol, qui, sans pitié,
faisoit faire à sa femme un éternel carême.
Le voilà donc à la psalmodier
sur le ton du calendrier,
à lui prouver qu'on doit, par la lecture
des livres saints, rectifier
le plaisir qu'à l'hymen attache la nature,
que de ses passions qui veut être vainqueur
doit les avoir appris par cœur.
— Partant, Madame, il faut, dit le bélître,
m'en réciter, tous les soirs, un chapitre,
sans quoi, néant, et votre picotin
vous ratera le lendemain matin.
La bonne dame ayant courte mémoire
à cette tâche onc ne pouvoit fournir :
par quoi l'hymen pour l'en punir
lui séquestroit la clef du réfectoire
que bien savez ou le mari caduc
la renvoyoit étudier saint Luc.
Mal s'en trouvoit et, grâce à l'Évangile,

près de l'époux la belle faisoit Gille
point de remises pour de chétifs lots,
falloit chanter sans un verset de manque
Miserere jusques à *Vitulos*
ou le payeur s'abstenoit de la banque.
Un paganiste épris de ses appas,
gaillard et vif, lui sut, comme on peut croire,
en peu de temps soulager la mémoire.
Mais le malheur voulut qu'entre ses bras
sire Calmet surprit la dame :
— Ah ! qu'est ceci, dit-il, traîtresse femme,
tu fais faux bond à ta fidélité ?
— Moi, je suis, reprit-elle, à vos ordres docile.
Demandez à Monsieur : avant j'ai récité
un chapitre de l'Évangile.

LE TÉMOIN PERPLEXE

Lucas sur le tapis d'un pré
ayant pris Colinette en traître
si que du jeu peu mesuré
gentil poupon en devoit naître.
On exigeoit que, par un prêtre,
l'accouplement fût consacré,
le gars à qui le nœud sacré
ne plaisoit que de bonne sorte
bien que la fille fût accorte,
gente et mettant droit son bonnet
refuse de l'épouser net.
On s'emporte, on s'assigne, on plaide,

le gars ose nier le fait.
Que sert cela? fille possède
le droit d'être prise à sa foi,
droit bien injuste selon moi,
je donnerois bien ma pistole
pour que quelqu'habile Bartole
démontrât le faux de la loi.
Souvent mainte belle en abuse,
mais ce n'étoit ici le cas.
Balthazar ayant pris Lucas
dans le délit où l'on accuse
à maint rieur l'avoit conté,
en conséquence l'on l'assigne
pour attester la vérité.
Comme du pauvre décrété
il étoit familier insigne,
l'amitié balance un moment
entre Lucas et son serment :
— Ça, dit le juge au bon apôtre,
contez-nous le fait simplement,
il est du ministère notre.
— Pargoi, dit-il, je les ons vus
qui tous deux étiaus l'un sur l'autre,
mais d'affirmer sur l'autre point
s'ils foutiaus, ou ne foutiaus point,
c'est ce que je ne saurions faire...
C'étoit bien se tirer d'affaire.

LA TOISON D'OR

Ne me croyois si fort pourvu d'attraits,
pour qu'en élu me traitât cet apôtre
qui dans Paphos prêche à l'espèce notre
son évangile étayé de ses traits.
Bien je croyois ma figure enlaidie
en cramoisi depuis ma maladie.
Toutes les fois que mon œil curieux
de mon miroir interrogeoit la glace,
je ne retrouvois plus la trace
de ce feu qui, jadis, rayonnoit de mes yeux.
La mort depuis longtemps qui me couchoit en joue
avoit cavé l'embonpoint de ma joue :
vous eussiez dit à me voir si défait
que je sortois du chaud laboratoire
où Côme, armé d'un purificatoire,
frotte de vif argent jeune homme satisfait
à qui Vénus a su donner son fait.
Je n'étois plus qu'un squelette, en effet,
aussi léger qu'âme pour qui la gloire
prend son essor, après qu'au purgatoire
elle a vidé son ennuyeux décret.
Bref me croyois dans l'amoureux empire
homme au rebut et garçon confisqué.
J'aurois sifflé, je me serais moqué
de qui m'eût dit : elle pour vous soupire,
mais qui l'eût cru qu'un fantôme ambulant,
qui d'un Lazare avoit l'œil et la mine
eût eu de quoi tenter un seul instant
le cœur naïf d'une gente blondine,

jeune, charmante et plus riche en appas
que la moitié du fameux Ménélas.
Souvente fois mon égrillarde Muse
en a tiré de ces rares portraits
où vous diriez que dame Nature use
tout ce qu'elle a de plus piquants attraits.
Mes tableaux vifs aux salles de Cythère
ont exposé maint et maint caractère,
j'ai vu cent fois sous mon libre pinceau
éclore, en me jouant, des beautés singulières
où j'étalois les grâces régulières
que l'on exige en un parfait morceau.
Mais tout cela n'est rien auprès de celle
que j'ai conquise et jamais le sultan
dans son sérail n'en montreroit autant.
Point ne dirai de la gente pucelle
tous les appas qui surent m'éblouir,
contentons-nous seulement d'en jouir.
O douce nuit ! je me rappelle encore
les plaisirs dont tu m'enivras,
quand entre mes mains tu livras
cette charmante fleur pour moi prète d'éclore.
Six fois de la sainte liqueur
j'arrosai la tendre victime,
jamais convalescent dans l'amoureuse escrime
n'avoit montré tant de vigueur!
j'étois content comme un saint dans sa niche
et je comptois tenir le trésor le plus riche
qui fut jamais tombé dans la main d'un mortel.
Quand au lever de la brillante aurore
je voulus contempler cet adorable autel
en holocauste où je m'offrois encor.
Oui, par saint Jean, c'étoit un beau trésor

dont Cupidon m'avoit fait fête :
nouveau Jason, j'avois fait la conquête,
cette nuit, de la Toison d'or!
Dès que j'eus vu l'oiseau qui sur sa crête
filoit en ligne courbe un brillant similor,
de ma belle à l'instant tous les appas tombèrent,
mes feux mutins d'eux-mêmes s'apaisèrent
et mon ange consolateur
dès qu'il eut vu le beau collier de l'ordre,
jura bien de ne plus y mordre.
En vain de mes amours l'objet si séducteur
pour me rapatrier avec cette couleur,
me remontroit que l'Écriture
donne au bon Dieu pareille chevelure.
Je lui dis : — Belle, serviteur,
si désormais vous voulez que mon page
se grimpe encor devant votre équipage,
commencez par draper de noir.
Cela dit, doucement je gagnai mon manoir,
regrettant bien d'avoir fait la dépense
au détriment de ma convalescence.

LA RÂPE

Conte.

Onc ne jugez d'un fait légèrement,
c'est ma manière, en deux mots je l'expose.
Souvent l'apparence en impose
et fait avoir un très faux jugement,
venez-vous en au Parlement,

je vous y prouverai la thèse que je pose.
A la Grand'Chambre un avocat parloit
pour une orpheline si belle
que sa présence elle seule valoit
les plus puissants moyens qu'en sa cause étaloit
notre orateur, pour le soutien d'icelle.
Quel juge n'est pas convaincu
par deux beaux yeux mouillés de larmes éloquentes
qui relèvent encor des grâces plus piquantes?
Toutes preuves alors paroissent concluantes
et, passez-moi mes rimes peu décentes :
on juge moins de tête que de cu.
Pour revenir à notre affaire,
un vieux ribaud de sénateur,
juge moins bon au Palais qu'à Cythère,
ne cessoit de fixer cet objet séducteur.
On lui passe la chose et ce qui scandalise,
ce ne sont pas deux yeux sur l'adorable Lise
à chaque moment attachés,
mais ce sont certains doigts sous sa robe cachés
qui, d'un mouvement brusque agitant sa simarre,
sembloient effigier cette beauté si rare.
Tout le Sénat qui le fixoit,
pensant à part soi, rit sous cape
et gage bien que c'est priape
que le Messire tracassoit.
Mais notre conseiller montre, en tira sa râpe,
que le cas dont il s'agissoit
n'est point du tout ce qui d'abord les frappe.
Sur quoi le président lui dit : — Maître Barras,
[ah !] vous tirez la Cour d'un très grand embarras.

LA CHAISE A ÉPROUVER LE NOUVEAU SAINT-PÈRE (1)

Conte.

Chez l'Anglois, le patriarcat
comme la royauté peut tomber en quenouille,
mais le Romain, plus délicat,
croiroit que volontiers ses clefs prendroient la rouille
si de son diadème saint
un front de femelle étoit ceint.
Aussi depuis que Jeanne la papesse
du fauteuil de saint Pierre a souillé le coussin,
il n'est mortel dont la ruse et l'adresse
pût mettre au siège un pape féminin.
Aussitôt que la brigue au fond de son cilice
des sacrés bulletins a ramassé les voix
et que des cardinaux en lice
elle a déterminé le choix,
de peur d'une nouvelle attrape,

(1) La fameuse chaise « stercoraire », — *sella stercoraria* — de Saint-Jean-de-Latran, « où l'on faisoit asseoir le nouveau Pape élu pour faire allusion au passage du psaume : *De stercore erigens pauperem,* et non pas pour aller indiscrètement manier sa sainte virilité ». (CH. DE BROSSES : *Lettres familières écrites d'Italie à quelques amis en 1739 et 1740;* édition Poulet-Malassis, Paris, 1858; in-12, tome II, p. 225.)

Ce siège de marbre ou de porphyre rouge à dossier provenant des bains de Constantin et conservé aujourd'hui dans le cabinet des masques, au Vatican, était une ancienne chaise de bain, « sorte de bidet à l'antique », comme dit assez plaisamment le président de Brosses.

Cf., *Dr Cabanès : Les Indiscrétions de l'Histoire*; 2e série, Paris, Albin Michel, s. d.; in-12, p. 61, 63-68, 70.

on fait poser à nu le cul du nouveau pape
sur une chaise faite exprès.
Puis l'examinateur du pontife de Rome
passe en dessous la main, pour voir s'il a les traits
qui caractérisent un homme;
et d'ordinaire à cette œuvre est commis
le plus cruel de tous ses ennemis.
L'un donc de ces faiseurs de bulles,
que, pour l'honneur du siège, on ne peut pas nommer,
s'étoit laissé par Vénus désarmer
des balanciers de sa pendule.
Monsieur saint Côme au cruel bistouri
avoit livré sa friandise
et de toute sa marchandise
ne restoit qu'un tronçon encor demi-pourri.
Par quoi nommé l'époux de l'église encor veuve,
il étoit fort embarrassé
comment sur le siège percé
il administreroit sa preuve.
Le cardinal qui ne vouloit rater
la catholique primatie
[lors] s'avisa d'empaqueter
deux œufs durs dans une vessie
qu'il se pendit au croupion,
puis fut se poster sur le trône
où le [bon] cardinal matrone
alloit faire sa fonction.
Mais notre contrôleur du pontifical germe
qui sait qu'à soixante ans cela n'est pas si ferme
que lui paroissoit le paquet,
tire à lui la bourse postiche
du vieux candidat qui le triche,
puis, s'adressant au papiste parquet :

— Messieurs, dit-il, je ne puis trop répondre,
s'il est d'un sexe ou mâle ou féminin,
ce que je sais, c'est qu'en ma main,
le coq de Pierre à l'instant vient de pondre.

LE DÉNOUEUR D'AIGUILLETTES

Conte.

Croire aux sorciers n'est point une faiblesse
Pour quelques esprits forts que ce sentiment blesse,
mille dévots vont avouant
que ce point-là n'est rien moins que chimère.
Croyons-en là-dessus l'Église, notre mère
et le Parlement de Rouen.
L'une contre eux lance force anathème,
l'autre sans pitié les fait exécuter,
après cela le moyen de douter
de la vérité du système.
De Satan l'antique pouvoir
ne s'étend pas seulement sur nos âmes,
contre nos corps il dresse aussi ses trames,
et par exemple, avec nos femmes
il peut nous empêcher de faire le devoir.
C'est ce qu'il fait en nouant l'aiguillette
et lorsqu'il jette un dévolu
sur un mari frais émoulu
qui d'une femme a fait emplète.
Mais à ce mal on peut remédier
et des enfers bien fin seroit le doge
si nos pasteurs ne pouvoient délier

le nœud fatal où le charme se loge,
ainsi que fit maître Girard,
le feu curé de Vaugirard,
homme sachant tout le fin du grimoire,
comme on verra par cette histoire.
Un vieux berger, qu'on soupçonnait du cas,
avoit, dit-on, à son voisin Lucas
qui venoit d'épouser une gente fillette
méchamment noué l'aiguillette :
Suzanne, ainsi l'on nommoit sa moitié,
ne pouvant avec lui perdre son pucelage,
s'en fut conter sa chance au curé du village
qu'elle émut bientôt à pitié
et qui lui dit : Pour bien rompre le charme
il faut savoir sur qui tomba le sort?
Quand contre toi ton mari fait effort,
en bon état présente-t-il son arme?
T'aperçois-tu... qu'il... là... tu m'entends bien?
— Oui, dit-elle, mais quand il vient
pour s'introduire, il ne sauroit le faire.
— Bon cela, reprit le curé,
par ce moyen je suis bien assuré
que c'est sur toi qu'il faut que l'on opère,
l'enchantement te regarde et ceci
l'esprit malin te l'aura rétréci.
Suzanne, allons, lève-moi cette jupe
que je procède à l'œuvre, tu vas voir
si Satanas, avec tout son pouvoir,
du tour qu'il t'a joué ne sera pas la dupe.
Alors tirant l'efficace aspersoir
qu'a bénir le saint lieu le Dieu d'amour occupe,
il en brida la gueule de Satan
d'une telle roideur que le diable à l'instant

défit les cordons de la bourse
et du plaisir fit entr'ouvrir la source.

Je ne suis que clerc tonsuré
et je n'ai point encor ganté le manipule,
mais, ma foi, monsieur le Curé,
j'en exorciserois comme vous sans scrupule.

LES ŒUFS DE PAQUES

Sot que je suis, que je m'en veux
de n'avoir pas fait faire à mes cheveux
le triple cercle de prêtrise.
Je l'ai jà dit, pour croquer gente sœur,
il n'est que d'être confesseur,
quiconque a les clefs de l'église
a le passe-partout du cœur;
j'en donnerois et mainte et mainte preuve,
si le sujet n'étoit pas trop connu,
mais qui ne sait que tendron ingénu,
femme gentille et fraîche veuve
sont vrai gibier à surplis,
mais c'est surtout aux filles qu'il s'attache,
témoin le curé de Brédache
qui sut cueillir le premier lis
d'un des pucelages jolis
qui fut en toute la province.
En peu de mots je vais conter
comment il vint à bout de la monter.
Pendant la quinzaine pascale,

chacun, comme l'on sait, vide son fond de cale,
et solde avec son directeur;
ce fut ce temps que le pasteur
jugea propre à son entreprise.
Il confessoit l'innocente Dorise,
jeune fillette en qui la puberté
à deux fois six voit un an ajouté.
Comme elle étoit dans le prétoire opaque
à diviser ses cas par le menu,
le prêtre après le pardon obtenu
lui dit : — Venez chercher vos œufs de Pâques
demain chez nous. La pucelle y courut
à l'heure dite, alors le sire en rut
lui met en main son double pendeloque
et l'aiguillon qui faisoit regimber
Monsieur saint Paul et qui fit succomber
souvente fois l'auteur du Soliloque.
— Qu'est-ce cela ? — Ce sont œufs à la coque,
dit le pater au tendron innocent.
— Et ceci ? reprend la fillette.
— Voyez-vous pas que c'en est la mouillette...
Lors, sur le lit le pater hennissant,
sans tant de façons, vous la jette
et d'œufs au jus lui sert un triple plat.
Elle trouva ce manger délicat,
par quoi la belle satisfaite
et prenant goût à ce plaisant festin,
lui dit : — Si vous vouliez, père, chaque matin,
je viendrois sucer la mouillette.

LA CHÂSSE

Conte.

C'est de tout temps que l'on a vu le froc
piper le peuple avec des reliquaires,
chaque couvent a son patron escroc
qui fait bouillir la marmite des pères.
Encor s'ils ne donnoient l'assaut
qu'au gousset du vulgaire sot,
ce seroit peu, mais les infâmes,
avec la faux de la dévotion
savent à leur discrétion
moissonner l'honneur de nos femmes,
en voulez-vous un exemple récent,
j'en vais dire un qu'ai tiré des exaples.

Dans la gente cité de Naples,
repose un saint qu'on nomme saint Crescent,
femmes vont l'invoquant pour avoir géniture :
ventre stérile et dans qui la nature
voit dépérir l'espoir du genre humain
n'a qu'à dévotement faire au saint sa neuvaine,
au bout du temps, sa spermatique veine
coule de source et fait germer l'hymen.
A Paris le malade passe,
sous le cercueil du saint, mais, dans ce pays-là,
on vous mettoit la femme sur la châsse,
jambe de çà, jambe de là,
ce qui fit au prieur, la paillardise même,
imaginer ce stratagème :
il délogea saint Crescent

de sa couche triomphante
puis en place du saint, le moine sycophante
étaloit son corps hennissant.
Sur le dos de la châsse étoit une ouverture
par où pouvoit passer messire braquemart
et quand femme venoit requérir géniture,
deux frères la montoient en commode posture
pour qu'à son aise opérât le frappart.
Là le moderne saint, du mari faisant l'acte,
de la stérilité levoit la cataracte
et vous tiroit les époux d'embarras.
Une donc de nos Saras
qu'à son plaisir fertilisoit le père,
contant un jour le fait à sa commère,
lui fit naître le désir
de tâter du même plaisir.
Elle fit donc la neuvaine gaillarde,
de quoi si bien se trouva la paillarde
qu'elle complota d'enlever
ce saint membre que rien ne pouvoit énerver.
— Parbleu! qu'en peut-il arriver,
dit la donzelle, et qu'avons-nous à craindre?
le saint est mort et ne pourra se plaindre
et nous userons de ceci
en guise de gaudemichi.
A peine donc, à travers la lucarne,
où vous savez le compagnon s'incarne
que la galante, à l'aide d'un rasoir,
vous sabre net son joyeux aspersoir.
Le penaillon se vit écourter la flamberge,
mais ce fut en jetant de si terribles cris,
que volontiers vous l'eussiez pris
pour le taureau de Phalaris.

Ah! plût à Dieu que dans notre pays
De nos moines ainsi on élaguât la v..ge.

LE PÉNITENT GASCON

Conte.

Démon de chair et démon de quinze ans
n'est animal à dompter si facile,
à l'épreuve le coursier indocile
rompt sa gourmette et prend le mors aux dents,
quoi qu'on en ait : jeûne, cilice, veille,
chandelle aux saints, vœux, prière, couvents,
canons d'église ou telle autre merveille
à ce démon n'imposent pas souvent.
Il s'en goberge et le meilleur, je pense,
si l'on ne veut qu'on viole la loi
est d'en donner tout de suite dispense
ainsi qu'on fait à Rome comme en France.
Tout moyen autre est de chétif aloi,
non pas pourtant alors que Dieu s'en mêle
et qu'il nous porte efficace secours,
Satan pour lors par l'humain le plus frêle
se laisse battre en diable de deux jours.
Mais, dit Quesnel, l'homme, quoiqu'il soit libre,
n'a pas toujours pièces de ce calibre
qu'il puisse ainsi planter sur ses remparts
vers l'ennemi qui fond de toutes parts.
Il me souvient que quand l'adolescence
m'eut amené mes trois lustres complets,
désir soudain dans mon cœur prit naissance
de surmonter lubrique effervescence

et d'effacer la honte des soufflets
que Satanas, ainsi qu'un grand apôtre,
bien appliquoit sur le visage notre.
Me voilà donc aux pieds d'un directeur
de mes péchés le très humble porteur,
lui remontrant, zélé comme un novice,
l'état naïf de mon cœur ulcéré.
Je lui dis donc que l'indomptable vice
qui m'empêchoit de vaquer au service
étoit toujours luxurieuse envie,
diable mutin qui sous casque de chair
m'aiguillonnoit au plaisir qui m'est cher.
Las, père en Dieu, si saviez, lui disai-je,
quelle fureur prend mon coursier la nuit
de s'exercer en féminin manège,
vous plaindriez l'état où suis réduit.
Eh quoi ! tonjours sur ses flancs sentir battre
le chef altier d'un diable cramoisi,
toujours en l'air, toujours prêt à s'ébattre,
pour y tenir faudroit être moisi.
Au plus grand saint le donnerois en quatre,
las ! si saviez par quelques mots choisis
le conjurer et lui baisser la crête,
si m'appreniez de quel frein on l'arrête ;
la Grâce alors entreroit de plein pied
dans mon logis et, faisant maison nette,
Satan bientôt videroit sans trompette
et je serois comme sur le trépied
jadis l'étoit l'écumante sibylle.
— Plein de mon Dieu, la victoire est facile,
dit le béat, ne faut sur lit mollet
s'acoquiner, ni porter le collet
au vieux serpent en lui laissant carrière

un peu trop libre, il lui faut opposer
la pression d'une étroite barrière
si que de nuit ne puisse rien oser.
En bon français, le druide encalotté
me conseilla de coucher en culotte.
D'un directeur il faut suivre l'avis
sans raisonner, aussi, par Dieu, le fis-je,
bien m'attendois sur mes sens asservis
à voir par là s'opérer un prodige.
L'avis est bon, disoi-je, et de saison
de mettre ainsi Satanas en prison,
que fera-t-il, emmailloté d'un lange ?
je passeroi la nuit pur comme un ange.
Me voilà donc, muni d'une oraison,
sur ma paillasse à ronfler Dieu sait comme,
bien convaincu qu'avec moi le vieil homme
s'endormiroit ; mais, hélas ! mon Iris
que j'ai toujours présente à ma mémoire,
de mon cerveau détachant maints esprits,
les fait couler vers ce laboratoire
où la chaleur les épure avec soin
pour subvenir à mon pressant besoin ;
où vous savez l'impression se porte,
un gentil rêve échauffant le métal,
pierre aux liens (1) tente de bonne sorte
d'abandonner son plan horizontal
avec le ventre, il soulève la herse,
qui, malgré lui, l'étend à la renverse,
et redoublant des vigoureux efforts
il fait sauter deux verrous assez forts.
Au même instant, la volupté débonde,

(1) Var. Et Jean Chouart... (1801).

j'éprouve alors ce que saint Augustin
à notre Dieu confessoit en latin :
fluxum carnis, mot latin n'est immonde.
Le lendemain, je fus conter l'effet
au père en Dieu de sa belle recette.
— Ne sais donc pas comme quoi l'avez fait,
me répliqua le pasteur en lunette,
pour parer contre aux révolus des sens
avec succès je l'emploie... — Oh! lui dis-je,
votre carrière a fourni soixante ans
bien complétés et ce seroit prodige
si vous pouviez forcer un caleçon,
mais moi qui suis encore à la leçon,
du dieu d'amour me faut autre remède,
en attendant qu'en trouver un meilleur,
si vous voulez, Père, que je m'en aide,
envoyez-moi, tous les jours un tailleur.

LA CHEMISE

Conte.

Il est des gens de bien dont fortune se joue
et qu'en naissant elle prend en guignon
gens malheureux qu'elle secoue
en diable et demi sur sa roue,
tandis qu'elle fait son mignon
souvent d'un malotru, d'une âme contrefaite.
Que voulez-vous, l'aveugle a ses prédestinés
qu'en Benjamin son seul caprice traite ;
mais parmi ses fils bien aimés,

les moines et les gens d'église
tiennent le premier rang. Ce Dieu porte-bandeau
fait aussi la même sottise,
a-t-il quelque bon morceau,
quelque friand plat de réserve,
il faut que le drôle le serve
sur la table d'un prêtre ou de quelque frappart.
Oh, de par Dieu, je veux me faire moine
afin de devenir idoine
à ses faveurs et d'en tirer ma part,
Il fait bien plus le mignon portant ailes,
en intendant de leurs plaisirs,
il prévient jusqu'à leurs désirs
et souvent il pousse le zèle
jusqu'à leur en fournir d'exquises en tout point
au moment qu'ils n'y pensent point.
Si l'on refuse de me croire,
pour s'en convaincre mieux, qu'on lise cette histoire.

Un cordelier de Saint-Quentin,
allant prêcher la Saint-Martin
dans un village assez éloigné de la ville,
menoit avec lui frère Gille,
ce frère Gille étoit un minois enfantin
sur le menton de qui duvet d'adolescence
n'avoit point encor pris naissance,
il comptoit trois soleils par delà ses treize ans,
la nature l'avoit comblé de ses présents,
il étoit beau, bien fait, portant sur sa figure
je ne sais quoi d'intéressant,
pour les amours toujours de bon augure,
dans un besoin non pas par trop pressant
un cardinal s'en fut contenté, je [l'] assure,

quant au père c'étoit un bon gros cordelier,
brun de teint et de taille ronde,
qui n'avoit pas passé sans chausses délier
ses quarante cinq ans au monde,
qui dans l'occasion sans se faire prier
fêtoit encore fort bien et la brune et la blonde,
et, croyez-moi, que le cafard
s'il eut été requis par quelque Putiphar
du jeu d'amour, n'eut pas à la galande
comme Joseph, laissé sa houppelande.
Pour charmer le chemin, tous deux alloient causant,
lorsque le plus noir des orages
sur leurs têtes épaississant
la fonte humide des nuages,
du liquide élément imbibe en un instant
le tissu peu serré de leur robe grossière,
chemise, sacré froc, vénérable manteau,
dans un clin d'œil tout fut traversé d'eau :
ils se seroient fondus, si d'une humble chaumière
ils n'avoient rencontré l'abri.
Sous ce toit habitoit une pauvre fermière
qui pour tout bien avoit les bras de son mari
et son fuseau. Charité loge
plus volontiers sous ces modestes toits
que sous les beaux plafonds d'un fermier de nos rois,
que méprise souvent tel qui fait son éloge.
Aussi la pauvre femme aux fils de saint François
fit-elle de son mieux. Une double chemise
d'elle et de son mari formoient tout le trousseau :
le frère prit la sienne et par père Rousseau
celle du paysan fut mise ;
puis notre couple bien changé,
bien réchauffé, bien remis de l'orage,

eut encore le temps de gagner le village
avant que Phébus eût plongé
dessous les flots dorés de l'onde occidentale.
Le pasteur de ce bourg étoit un vieux curé
qui, depuis son heure natale
comptant près d'un siècle enterré,
pendoit sous le ciseau de la Parque fatale.
Aussi le soin de la maison
rouloit sur une arrière-nièce,
gentille comme on peint Notre-Dame de Liesse
et dans la fleur de la jeune saison :
notre charmante majordome
pour aide avoit servante de trente ans
et qui de sa maîtresse eût fait le second tome,
sans l'aînesse montant à deux lustres passans.
Que le premier lot tombe au frère
et le second au père cordelier,
je vous laisse à juger si le dieu de Cythère
a fait honnêtement sa charge de fourrier.
La chose n'étoit pas facile,
Le pucelage de Goton
avoit sous sa vertu, dit-on,
trouvé plus d'une fois un invincible asile
et triomphé de l'appétit glouton
de maints avides escogriffes
qui d'elle n'emportoient que l'empreinte des griffes.
Mais cet esprit de curiosité
qui, des humains perdit le premier père,
sut triompher de sa fragilité
et valut à ce gentil frère
belle fleur de virginité.
Comme nos révérends se mettoient dans leur couche,
Nanette qui n'étoit pas louche,

lorgnant à travers l'huis, vit très distinctement
le joli frère en Dieu qui, sous son vêtement,
endossait chemise de femme,
et concluant de là qu'assurément
c'étoit quelque drôlesse : — Oh ! dit-elle, l'infâme,
il lui faut des tendrons pour coucher avec lui,
je ne m'étonne plus pourquoi la bonne pièce
lorgnoit le frère à table. Oh ! par Dieu, d'aujourd'hui
père, n'en tâterez... Puis sur l'heure à la nièce
elle court conter tout le cas.
— Mais, dit Goton, as-tu bien vu, Nanette,
avant de faire aucun fracas
faut être sûr du fait ! — Oh ! j'ai prunelle nette,
dit-elle, et puis voyez si le moindre coton
de ce prétendu frère ombrageoit le menton.
Par quoi sans plus longue demeure
toutes les deux s'en vont trouver le penaillon
qui, pour sûr, n'attendoit de visite à cette heure.
— Vraiment, pour quoi prend-on cette maison ?
dit la jeune nièce en colère,
n'avez-vous pas de honte, Père,
d'amener chez mon oncle une fille à coucher ?
Elle s'en défend mal et pour mieux se cacher,
ellè auroit dû, du moins, déguiser sa chemise.
Je devrais du logis sur le champ la chasser,
mais je crains le scandale, et puis quand l'aurai mise
avec moi sous la clef, j'en réponds sur ma foi.
— Frère, dit lors tout bas père Rousseau, crois-moi,
ne fais le sot, le ciel te favorise,
profite de cette méprise
et rends grâces à saint François
de la faveur que de lui tu reçois.
Ainsi fit frère Gille, en feignant quelques larmes

il suit la charmante Goton
qui, sans crainte, à ses yeux étale tous ses charmes,
fin mollet, cuisse ronde, élastiques tétons :
c'en étoit trop pour mettre un frère sous les armes.
D'abord, la belle sans pitié,
vouloit que la coquine eût un fauteuil pour couche,
mais le froid qu'il faisoit la touche
et lui fait de son lit concéder la moitié.
Que penses-tu, lecteur, que fera frère Gille?
qui quitta tout pour l'Évangile
laissera-t-il en repos tels appas?
osera-t-il ou n'osera-t-il pas?
Ne le verrez longtemps dans cet état perplexe :
Goton, le chef penché sur un mollet coussin,
dormoit auprès de lui, sur la foi de son sexe,
les deux bras croisés sur son sein
et sans la moindre inquiétude,
quand Gille profita d'une heureuse attitude
qu'Amour sembloit avoir ménagé à dessein;
ce n'étoit pas pour rien que certain genou gauche
portant en se coudant jusques au bord du lit,
laissoit la croupe libre et ce charmant réduit
où la nature nous ébauche.
Il enhardit le frère et le frère séduit
se moque qu'on le prenne en beau flagrant délit.
Un léger mouvement d'abord excite un rêve
qui charme la jeune beauté;
mais il redouble!.. Gare qu'Ève
ne sente Adam à son côté.
Bientôt la volupté s'insinue et pénètre,
le frére n'est pas maladroit,
Goton s'éveille en rut : — Ah! dit-elle, où ton doigt,
folle, va-t-il ainsi se mettre?

L'amant redouble de fureur
et d'un seul coup, d'hymen il enfonce la porte...
On se pâme d'abord, ensuite l'on s'emporte
quand on a reconnu l'erreur.
Mais à quoi bon ! la place étoit prise d'emblée.
L'offense ainsi quatre fois redoublée
au vigoureux frère cordon
de la première faute impétra le pardon
par la belle d'aise comblée.
L'histoire ajoute encor que le père frappart
sut de Nanette aussi tirer sa quote-part
en lui contant la plaisante méprise
à laquelle Goton alloit se trouver prise.
Notre heureux couple à robe grise,
quoi qu'il en soit, fut amplement fêté ;
père Rousseau fut arrêté
pour l'Avent et pour le Carême,
bien entendu que pour son compagnon
il ne manqueroit pas d'amener le mignon
qui, de sa part, jura, par le cordon suprême
de s'en tirer toujours de même.

L'HEUREUSE AVENTURE

Conte.

En fait d'amour, comme en toute autre chose,
Onc il ne faut désespérer de rien ;
l'aventure qu'ici j'expose
va le démontrer assez bien.
Alix, moitié d'un seigneur de village,
belle, charmante, et dans la fleur de l'âge,

avoit donné dans l'œil à Barry son valet.
La mettre à bien le drôle eût bien voulu le faire,
mais deux raisons s'opposaient à l'affaire :
dame Alix étoit fière et le manant si laid,
si hideux et si contrefait
qu'il auroit pu passer pour un Esope,
ce n'étoit pas de quoi tenter la Pénélope.
Le gars aussi renfermait dans sa peau
son feu secret, sans mot dire à la dame,
tout son espoir étoit qu'enfin sa flamme
le descendroit dans la nuit du tombeau,
car de penser à forcer tel obstacle
c'étoit vouloir qu'Amour fît un miracle.
Eh ! pourquoi non? quiconque a de la foi
à ce dieu là, toujours Amour le sauve.
J'en fis l'épreuve, il a souvent pour moi
apprivoisé la belle la plus fauve.
Ce petit dieu, voyant que dame Alix,
qu'il connoissoit si superbe et si haute,
ne manqueroit de dépécher sans faute
le pauvre diable au rivage du Stix,
il résolut de soulager sa flamme
en jouant à la belle un assez plaisant tour.
Un jour, un seigneur d'alentour
d'une noce envoya prier la jeune dame.
Comme elle aimoit la danse et les plaisirs,
elle eut bientôt grimpé sa haquenée,
son valet triste, en proie à ses désirs,
suivoit à pied sa chère dulcinée,
ils traversoient un bois assez épais,
quand trois vauriens qui passoient là tout contre
apercevant la dame et le valet auprès,
le sabre en main vinrent à leur rencontre.

— Madame, dit l'un d'eux, que venez-vous
chercher ici? Sans doute à votre époux,
avec ce gentil personnage,
vous machinez quelque burlesque outrage.
On sait assez jusqu'où pour semblable magot,
souvent le sexe a poussé le caprice.
Mais [par] la mort, tout sur le champ il faut
qu'à votre époux j'en fasse un sacrifice.
Alix, tremblant pour le pauvre Barry,
crut pouvoir le tirer d'affaire,
en leur disant que c'étoit son mari.
— Votre mari? Soit il faut en voir faire
tout devant nous l'office, dit l'un d'eux :
allons, manant, vite qu'on se dépêche
à l'accoler, ou bien vous êtes morts tous deux.
Madame Alix, tranchant de la revèche,
sembloit, d'abord, aimer mieux le trépas
que de manquer aux règles de l'honnête
par qui proscrits sont les publics ébats.
Mais le galant, brûlant de se voir à la fête,
étoit d'avis que le mari
sans nul scandale, en tout état de cause,
a droit de faire à sa femme la chose.
Pour confirmer son sentiment, Barry
la descend de cheval et la couche sur l'herbe.
Il accoloit cette beauté superbe,
quand dame Alix, d'un ton bas et tremblant
lui dit : L'ami, surtout, fais beau semblant,
ne vas sur moi prendre entière licence,
pour mon honneur aies au moins des égards.
— Je ne le puis, Madame, en conscience,
on nous observe et, par Dieu, dit le gars,
ils me tueroient ces diables de soudards !

Force fut donc qu'elle prît patience
et patience à l'amour la mena,
notre éclopé si bien se démena
que, du garant s'entêtant notre blonde,
Barry vit ses amours aller le mieux du monde
et depuis ce jour-là la belle associa
notre heureux nain au lit de son Joconde.

LES MOUCHES A MIEL

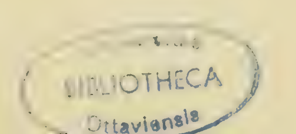
Conte

Que l'homme est plein de préjugés divers
et que le poids de la première idée
dont on berça l'enfance mal guidée
nous fait donner dans de nombreux travers.
Tout est soumis à ce premier principe
qu'on se bâtit dans chaque nation
et si profonde en est l'impression
que rarement la trace s'en dissipe.
A leur esprit bien peu donnent l'essor,
nous sommes tous une simple machine
dont nos parents montent le grand ressort.
Pourquoi voit-on l'habitant de la Chine
devant des fleurs adorer prosterné,
pourquoi par nous le faux Mahom berné
est-il si cher à cet amas docile
d'hommes soumis à son livre imbécile?
là l'Ottoman, désignant notre loi
à la raison la juge peu conforme,
[rit] de saint Luc, comme on fait de l'exploit

d'un retrayant qui ne suit pas la forme.
Le bien, le mal qu'on attache à nos mœurs
est arbitraire et dépend des idées
dont enfantoit le ferment des humeurs
des chefs à qui les nations bridées
donnent le nom de saints législateurs.
Que si Plutarque à plein vaisseau respire
le feu qu'en Grèce Alcibiade inspire,
le Spartiate à ce mal adonné
d'aucun scrupule est-il environné?
Le faux prophète entre un nombre de femmes
partage-t-il ses vigoureuses flammes,
permis aux Turcs de peupler un sérail
tant qu'il voudra de ce gentil bétail,
pour nous chrétiens, gens de la loi nouvelle,
peuple affectant plus solide cervelle,
vivant d'espoir, notre églisier Barreau
à femme unique astreint notre taureau
et c'est pour nous assez grande besogne.
Mais je voudrois que, sauf toute vergogne,
il fût du moins permis aux contractans
de s'essayer l'un l'autre quelque temps,
avant qu'un prêtre orné d'une chasuble
ait prononcé le mot indissoluble.
C'est à peu près, tout grossier qu'il étoit,
que pensoit Pierre, un manant de village
qui, recherchant fillette en mariage,
vouloit avant voir ce qu'elle portoit,
il n'aimoit pas acheter chat en poche,
à la charrue ajustait le sillon,
il vouloit voir avant le carillon
si le battant alloit bien à la cloche.
Mais le moyen? Son curé qui prêchoit

en homme saint contre toute luxure
savoit si bien munir la créature
qu'avant l'hymen aucun n'en approchoit.
Pierre avec Jeanne avoit raté sa noce
ayant voulu cueillir le fruit précoce
un peu trop tôt. Lise se présenta
pour l'épouser, elle étoit gente et fraîche,
jeune, maligne, au reste un peu revèche
et n'aimant point qu'on commençât par là.
Quand Jeanne sait que sa cousine Lise
prenoit bientôt Pierre en face d'église,
tout de ce pas, à part elle la prit :
— Quoi, lui dit-elle, as-tu perdu l'esprit,
y penses-tu de souffrir que ce louche
t'en conte ainsi, crains-tu pas qu'il ne touche
à ton honneur avant que d'être à toi ?
Il t'en fera mieux qu'il n'a fait à moi.
Cet insolent m'a-t-il pas sur ma couche
voulu baiser, si je n'avois crié
c'en étoit fait. — Dis-tu vrai ? reprit Lise,
s'il est jamais avec moi de ma vie
notre curé n'est pas homme d'église.
Ce n'est assez, faut lui jouer d'un tour...
— J'en suis d'avis, montrons à ce vautour
si je suis donc fille à me laisser faire.
Huit jours avant qu'ils durent s'épouser,
notre galant voulut lui proposer
un avant-goût de l'amoureux mystère.
Lise feignit de se rendre aux propos :
le rendez-vous fixé sur les dix heures,
lorsque Phébus à prendre le repos
eut invité nos tranquilles demeures.
Le compagnon s'en va vite, à dessein

de consommer le gentil sacrifice,
la belle avoit rempli d'un [plein] essaim
de gros bourdons jusques à l'orifice
un certain sac qu'elle avoit ajusté
au bas du fort par Pierre convoité.
Pierre venu, notre Judith moderne
met dans le sac la tête d'Holopherne.
Lise de fuir et bourdons de pomper,
lui de jurer, en se voyant tromper
d'une façon si sanglante et si triste.
Son pauvre outil en fut si malmené
qu'il manqua presque aller croître la liste
des malheureux par Vénus condamnés
à ne jamais approcher de sa plage.
Il en fut ri beaucoup dans le village
et nos manants, quand ils voyoient leurs gars
sur quelques filles attacher leurs regards,
surtout alors qu'ils les savoient farouches
leur criaient tous : Prenez bien garde aux mouches.
Dont il advint qu'un jeune jouvenceau,
simple et tout propre à gober le morceau,
crut bonnement que de nos amoureuses
le ventre étoit des ruches dangereuses.
— J'ai bien ouï qu'il y poussoit des fleurs,
disoit le gars et seroit-ce merveille
s'il n'y venoit s'y nicher quelque abeille?
Et là-dessus, Guillaume tout en pleurs
s'en va trouver sa mère Guillemette
qui lui devoit faire épouser Nanette.
Le lendemain, lui déclare tout franc,
qu'il se dédit, ou bien que s'il la prend,
avant il veut que sa mère la mette
nue à ses yeux et voir comme elle est faite.



On eut beau faire, il ne se départit
de son propos ; comme il étoit très riche,
à ce qu'il veut Nanette consentit :
notre lourdaud qui craint qu'on ne le triche
fouille partout, et, l'endroit visité,
lui fait tourner l'antipode-côté.
Lors à l'anus apercevant, le sire,
de nos frelons la trop visible cire :
— Je n'en veux pas, s'écria-t-il, ô ciel
au cul, Nanette a des mouches à miel.

LE MAL RÉPARÉ

Conte

Certain curé que nommerons Beleau,
administrant une malade en couche,
vit par hasard, sur un certain tableau,
femme montrant chose autre que la bouche ;
dont l'homme saint scandalisé, Dieu sait !
la menaça de remporter son huile,
hors que le peintre à la dame incivile
ne recouvrît ce qui nu paraissoit.
On porte donc le tableau chez l'Apelle
qui, pour cacher le joyau de la belle,
en manteau long peint Monsieur le Curé
qui de sa main couvroit l'endroit sacré.
Du peintre fol la burlesque incartade
à la santé rappelle la malade ;
le lendemain, quand le prêtre maussade
eut vu ses doigts qui servoient à cacher

ce que savez, il voulut se fâcher,
sur le tableau porter sa main farouche.
La dame, alors, riant de son courroux :
— Vous faites bien de la petite bouche,
dit-elle, que je meure, si de vous
il s'en rencontre un qui d'abord ne veuille
couvrir cela d'une semblable feuille.

LE DIABLE DES FEMMES

Conte.

De tous les saints que l'église révère
nul à Satan n'a joué tant de tours
que le patron de l'église de Tours
dont est parlé dans Sulpice-Sévère.
Quand dans le corps de quelque malheureux,
l'esprit malin élisoit domicile
un signe de croix fait sur eux
faisoit plier bagage au farfadet docile.
Comme l'on sait dans les enfers
il est plus d'une hiérarchie
et cette ferme monarchie
renferme des esprits de mille ordres divers,
qui tous entre eux partagent l'univers,
pour nous escamoter à la grâce divine
chacun séparément fait jouer sa machine.
Pour les menus exploits, il est des diablotins,
mais il est aussi des lutins
qui malgré l'aspersoir sont diablement mutins,
tel est celui qui prend à la langue des femmes

et celui qui préside aux amoureuses flammes,
vous épuiseriez bien contre eux,
eau bénite, foudres d'église,
bref, tout ce qui leur fait un sort malencontreux,
que vous ne leur feriez pour cela lâcher prise,
mais surtout à celui qui les porte à jaser,
il n'est ni crainte, ni menace
qui mordit onc sur ce diable tenace,
c'est là le fort armé qu'on ne peut terrasser,
[pour] pouvoir délivrer la femme énergumène
de ce démon, harangueur sans pitié,
faudroit être aussi saint que le catéchumène
fameux par ce manteau qu'il coupa par moitié.
Il en chassa pourtant un de trempe semblable,
mais non pas sans difficulté,
il avait beau seringuer notre diable,
par saint Martin le causeur insulté
se cramponnoit aux muscles de la langue
et tenoit bon contre toute harangue.
Il y seroit encor, je crois,
si le saint n'eut fourré ses doigts
dans la bouche de la femelle,
force lui fut de reculer
sitôt qu'il se sentit brûler
par les doigts oints du saint qui l'interpelle
et ne trouvant d'issue autre que celle-là,
il sortit par l'endroit du monde
qui convenoit le mieux à cet esprit immonde,
bref par l'arrière-porte où gratte Loyola.
Ce diable n'étoit guère habile
et s'il se plaisoit tant au corps de la sibylle,
que ne se cachoit-il en un certain endroit
où le saint, pour le sûr, n'auroit pas mis les doigts.

Mais non, il aurait là trouvé trop mauvais gîte,
Car son antagoniste en étoit possesseur,
et l'impur esprit qui l'habite
n'aime pas un diable causeur.

LA GRAND'MÈRE ET SON PETIT-FILS

Conte

Messire Orgon avait pour fils un gars
et si simple et si niais qu'à sa seizième année
il ignorait encore à quoi de nos chouards
la filure est destinée.
Le père pour le dégourdir
de maints écus un jour lui garnissant la poche :
— Tiens, tiens, voilà, dit-il, de quoi te réjouir,
n'est-il pas temps, morbleu! que tu fondes la cloche?
Allons, allons, déniaise-toi,
Monsieur mon fils, et moule-le toi sur moi,
il falloit voir comme à ton âge
j'allois flairant, troussant maint pucelage!
Seras-tu toujours sot, va trouver ton cousin,
qu'il te mène chez la Voisin.
Là tu feras d'esprit apprentissage.
Comme le fils descendoit l'escalier
pour aller obéir aux ordres de son père,
Madame Thomas, sa grand'mère,
rencontre le jeune écolier
qui bonnement lui dit ce qu'il va faire.
— Garde-toi bien d'aller en cet horrible lieu,
lui dit sa pédagogue aïeule,

tu te feras une affaire avec Dieu,
viens, il vaut mieux ici que je t'apprenne, seule,
ce jeu dont ton papa te voudroit voir instruit.
La sibylle aussitôt dans sa chambre le mène
et lui montre le champ de l'amoureux déduit
où pullule l'espèce humaine.
A cet aspect, l'instinct du jeune gars,
qui sur ce lieu va fixant ses regards,
tant et si bien se développe
que Monsieur son grand-père en est
de prime abord. Sur l'aïeule en syncope,
e petit-fils étoit encor crucifié,
quand son père entre et les trouve en posture,
tous deux faisant bel outrage à nature.
— Dieu, quelle horreur! dit-il, que vois-je ici?
Malheureux, tu baises ma mère!..
— Eh, mais, parbleu, repart le fils au père :
vous baisez bien la mienne aussi.

L'ORIGINE DE LA FEMME

Qui comme moi admireroit l'audace
de nos rabbins et du fameux Joseph,
vous les voyez donner sur plus d'un chef
aux livres saints des démentis en face.
Ces écrivains, avec témérité,
vont altérant le narré de Moïse,
et par maints faits qu'ils changent à leur guise
ouvrent beau champ à l'incrédulité.
Bien est-il vrai que la sainte Ecriture
prend dans leurs mains un air de vérité

qu'on ne voit pas toujours à la lecture
du livre obscur aux prophètes dicté.
Mais il n'importe et sous aucun prétexte
on ne doit point en altérer le texte,
n'ajoutons donc de foi qu'au seul auteur
que va guidant un souffle inspirateur.
Crions, crions anathème ! à quiconque
corrompt la Bible, ou la change, ou la tronque,
et donnât-il à son récitatif
l'air le plus vrai, le ton le plus naïf
si qu'à côté la Bible parût fable,
ne le croyons pour cela véritable,
Dieu dit-il pas, en maint et maint endroit,
qui ne voit point voit plus clair que qui voit :
que la Foi donc soit notre unique guide.
Aussi s'est-on avec droit méfié
de ce qu'écrit le rabbin Maimonide
de Dieu créant à l'homme une moitié.
Selon ce juif, le chef de notre race
fut longtemps seul dans le jardin d'Eden,
tous les plaisirs le suivoient à la trace
excepté ceux que l'on goûte en hymen,
il n'en tâta de longtemps le bonhomme.
Dieu ne l'avoit pourtant façonné comme
il paroissoit pour que si beaux outils
dussent rester pour la simple parade,
puis devant lui, mille animaux gentils
s'alloient donnant l'amoureuse estocade
et témoignoient par leurs roulements d'yeux
que ce plaisir ne devoit être fade,
le voilà donc à tourmenter les cieux
pour en goûter : — Eh ! Seigneur, sans compagne,
que voulez-vous que je fasse en ces lieux

que m'ennuyer? dit-il d'un ton piteux.
Dieu, par hasard, du haut d'une montagne,
oyant sa plainte, enfin se résolut
à le coupler et lui faire une femme,
mais à regret, il savoit que la dame
bientôt mettroit obstacle à son salut
et lui feroit gober mainte couleuvre.
Voilà pourquoi le bon Dieu ne voulut
pour cette fois mettre la main à l'œuvre.
Il en chargea l'archange Gabriel,
pour qu'en tout cas le reproche ou la honte
de la besogne en fût tout pour son compte
et s'imputât au factotum du ciel.
Le créateur avoit d'abord à l'homme
mis double queue, une qui pendoit comme
aux animaux à la chute des reins
et quant à l'autre il l'avoit fait éclore
au même endroit où l'on la voit encore :
mais par la suite, à l'être souverain
celle du dos, y rêvant davantage,
parut gâter son plus parfait ouvrage,
il fut conclu qu'on la réformeroit.
A mon avis, c'est pourtant grand dommage,
arrière-queue en hymen serviroit,
dans ses ébats, femme s'accrocheroit
par cet endroit, devant une maîtresse
chacun voudroit faire voir son adresse
à frétiller en signe de tendresse
sa belle queue, on s'en escrimeroit
à tout moment, et si je ne me trompe
la queue aussi serviroit pour la pompe :
bien mieux que nous l'ottoman l'a compris
puisqu'au divan leurs trois pachas ont pris

tel ornement pour marque singulière
de leur grandeur et de leur place altière,
mais, ô douleur, ô soupirs superflus,
Dieu la supprime et nous n'en avons plus.
Consolons-nous, puisqu'au moins, en revanche,
femme nous vient de ce qu'on nous retranche.
Pour obéir aux ordres du Très-Haut,
le séraphin dans un rustique somme
profondément plongea le premier homme,
puis, le voyant à ronfler comme il faut,
tout doucement met la main sur sa croupe,
lui prend la queue et rasibus la coupe
et puis avec, dans un recoin d'Eden,
court fabriquer le vase de l'hymen.
Chemin faisant, notre ouvrier rencontre
arbres chargés de fruits beaux à la montre,
fleuris surtout, désir vint d'en tâter :
l'ange sur l'arbre aussitôt de monter
pour en cueillir, laissant sa queue à terre,
mais un barbet qui, d'assez loin la flaire
en tapinois vous la happe et s'enfuit.
Il avoit fait déjà près d'une lieue,
quand Gabriel, ne trouvant plus sa queue,
double de l'aile et si bien le poursuit
qu'il l'attrapa. Mais l'animal vorace
avoit déjà grugé plus de moitié
de l'instrument à former notre race.
L'ange en courroux arrache sans pitié
celle du chien, en disant : — Bon, qu'importe,
que ce soit queue ou bien d'homme ou de chien
puisqu'après tout l'œuvre n'en vaudra rien.
L'ange, au surplus, fit sa tâche de sorte
qu'Adam du troc ne se trouva trop bien.

Femmes, voilà, pourtant, votre origine,
aux vieux rabbins si l'on ajoute foi,
très volontiers je ne croirois, pour moi,
aussi, depuis, d'amour rage canine
n'a point quitté l'espèce féminine.

LA LARDOIRE

Conte

S'il fut jamais un moyen assuré
de gagner le cœur d'une femme,
c'est lorsqu'étant triplement tonsuré
on peut gérer l'affaire de son âme.
Est-il un plus [brillant] fanal
qui du cœur éclaircit la route
que les tendres aveux qu'écoute
un prêtre au confessionnal,
il sait par ce moyen l'issue
que pour entrer son amour doit choisir
et peut consulter à loisir
par quelle porte elle sera reçue.
Un beau vice-gérant zélé
rarement trouve un cœur de pierre
car il emploie la double clé
et de l'Eglise et de saint Pierre,
je m'étonne comment Calvin
qui ne hait le jeu de la hanche,
sottement du culte divin
ce point capital retranche,
c'est se réduire par là

à condition laïque
ne m'étonne après cela
si de Rome la rubrique
contre cet abus parla (1)
d'un style mâle, énergique,
quand j'ai dit que le secret
d'un confesseur est l'annexe
et que c'est ce qui le met
en crédit auprès du sexe.
Bien entendu que si son intérêt
demande que circonflexe
Amour casse le décret
qu'il se fit d'être discret;
pas un seul moment perplexe,
il emploie [ra] le convexe
où le concave rateroit,
j'en vais donner une sensible preuve.

Maître Doucet dirigeoit une veuve
qui par delà les deux douzaines d'ans,
d'un demi lustre avoit encor la somme,
la belle avoit pour plaire à ce saint homme
tout ce qu'il faut, beaux tétons, blanches dents,
taille formée au gré de Vénus même,
chez elle encor rien n'étoit amolli
et sur son front régulier et poli
des premiers ans brilloit encore la crème,
et lui restoit de son divin époux
jeune tendron dont la lubrique forge

((1 Var. Si Rome, cité lubrique,
Censura cet abus-là
(1801).

jà commençoit à se mettre en courroux,
jà les ressorts de sa naissante gorge
à doubles bonds s'élançoient vers l'hymen,
jà commençoit certain duvet à naître,
jà voyait-on certains signes paraître.
La belle aussi portoit son examen
de conscience à ce très digne prêtre,
jeune fillette, à cet âge ingénu,
au directeur montre son cœur à nu.
Il savoit donc qu'elle avoit en campagne
une amourette et qu'Iris sa compagne
de sa maison favorisoit Lindor.
Là nos amants savouroient les doux charmes
de ces plaisirs mêlés de quelques larmes,
mais la maman, qui rarement s'endort
sur cet article, eut soupçon que sa fille,
comme elle étoit agréable et gentille,
pourroit fort bien s'être de quelque amant
déjà pourvue, et c'étoit de bonne heure,
à son avis. Mais si secrètement
tout se menoit que la belle la leurre
impunément, quand la [dame] s'avise
pour découvrir tout ce qui se passoit
de consulter la mère sainte Église.
Vous noterez que le béat Doucet
à sa beauté rendoit alors le culte,
elle l'avoit pris à ses hameçons
et c'étoit lui qui faisoit les façons
et les provins de cette vigne inculte.
A ce qu'on aime on ne peut rien cacher,
témoin Samson qui se vit arracher
par Dalila le secret de sa force,
la dame donc de lui sut tout le cas

dont à sa fille elle fit grand fracas :
avec Lindor fallut faire divorce.
La jeune Alix, fine comme elle étoit,
se doutant bien d'où ce coup là partoit,
en résolut la vengeance complète.
Un certain soir qu'aux pieds du confesseur
elle étaloit son offense secrète,
elle lâcha quelques mots de douceur
à l'homme saint qui le gougeon avale ;
c'étoit un merle à qui la parenté
importoit peu, qui d'une audace égale
d'une famille auroit tout exploité
ligne directe et la collatérale.
Tout se conclut entre peu d'intervalle,
on ne fit plus que disputer du lieu
où l'on pourroit vaquer à cette affaire.
Le gentil bec dit à l'homme de Dieu :
— Mais, Père, ici pourrions-nous pas le faire ?
si vous perciez cette mince cloison,
on vous pourroit, par là, dans ma toison
donner entrée. — Oui-da, reprit le drôle,
je vous attends demain, n'y manquez pas.
L'heure venue, elle va de ce pas
au tribunal que, pour jouer son rôle,
avoit troué le directeur en rut.
Déjà la flèche, atteignant à son but,
par le guichet du sombre consistoire,
à bonne fin alloit mener l'histoire,
lorsque la belle, avec une lardoire,
de part en part perce inhumainement
le saint outil et le pis de l'affaire
fut qu'elle laisse en la chair l'instrument
et puis s'en va, voyant notre bon père

bien encloué. Vous eussiez beaucoup ri
de voir ainsi Priape au pilori.
Aux hurlements qu'à notre janséniste
le mal arrache, accourt un maître-chien
qui, vous flairant la viande du chrétien,
vous décolla d'un seul coup Jean-Baptiste,
sans qu'à propos survînt le sacristain,
la sainte andouille eût été dévorée :
tout ce que put notre samaritain
fut d'empêcher qu'il n'en fît la curée.
Mainte dévote amèrement pleura
en apprenant cette histoire tragique,
maint autre en rit ; Alix, de Débora,
avec Lindor, en chanta le cantique.

L'ORIGINE DES CALEÇONS

OU L'HISTOIRE DE LA BULLE : *Si femoralia...*

avec sa traduction du latin, tirée de la Bibliothèque du Vatican.

O caleçon, voile modeste
qu'au détriment des yeux la pudeur déterra,
de nos regards lascifs obstacle trop funeste,
masque d'appas secrets, toujours on te verra
éclipser à nos yeux la cuisse blanche et leste
de nos danseuses d'opéra.
Avant que la triste réforme
dont à jamais Dieu damne les auteurs,
eût fait à tous les culs sauteurs
endosser l'habit uniforme,

l'avide spectateur, dressé sur ses ergots,
suivant dans l'air une jambe élancée
à l'aide d'une jupe en même temps haussée,
des cuisses de nos Camargos
découvroit du moins la naissance.
L'albâtre d'un fémur, portant à l'œil frappé
un rayon de gloire échappé,
aiguisait l'appétit de la concupiscence.
On jouissait, du moins, d'un beau cul dans les airs
comme on jouit du brillant des éclairs.
Mais qu'à présent une sauteuse alerte
quittant la terre aux yeux du parterre enchanté,
communique au panier son élasticité :
qu'aperçoit-on dessous ? — qu'une cuisse couverte
de son harnois plissé tout je ne sais comment,
et fait en vrai haut de chausse ottoman.
Que le foudre sacré dont le pape Alexandre
pulvérisa jadis le caleçon romain
ne puisse-t-il réduire en cendre
l'audacieux et l'incommode humain
qui, sous le fourreau ridicule
de Terpsichore emboîta le genou,
au mépris d'une sainte bulle,
comme au scandale de nous tous.
Quel caleçon ? quel bref ? dit, je m'assure,
notre lecteur que met mon texte à la torture.
Eh ! quoi, l'ami, jamais n'avez donc fait lecture
du fameux bref : *Si femoralia*,
contre les caleçons qu'à lâché Borgia ?
Je vais vous en tracer l'histoire :
ce pape était un vivant de plaisir,
qui ne chantait pas trop son oratoire
et qui, lâchant la bride à tout désir,

plus volontiers employait son loisir
à table, au lit, que dans le consistoire.
Gentils tendrons dans son sacré taudis
du vieux muphti souvent dérouilloient la rapière
et Dieu sait sur quel paradis
il essayoit la clef du bonhomme saint Pierre;
les plus piquantes voluptés
dans son palais étoient les bienvenues
et les amours accrédités
y festinoient souvent les grâces nues,
témoins ces carrousels fameux et singuliers,
où contre deux cents courtisanes
on vous lâchoit autant de cavaliers
qui les couroient à coups de pertuisanes.
Mais rien n'approche à mon avis
du spectacle dont le saint homme
sut régaler ses sens ravis.
Désir lui vint, un beau jour, de voir comme
l'avoit sous le harnois chaque dame de Rome :
de commander que l'on le lui fit voir
de haute lutte, il n'avoit le pouvoir
l'autorité d'Église catholique
n'est, comme on sait, puissance tyrannique,
pour s'attacher les cœurs douceur est son aimant :
le pape aussi s'y prit plus gentiment.
Dans son palais, un salon magnifique
fut, par son ordre, en glaces tapissé,
en glace aussi parqueté, lambrissé,
si que, malgré les jupons, l'œil cynique
sur le parquet, dans un sens renversé,
distinctement voyoit ce beau portique
que Cupidon sous un autre a placé,
tel à peu près que, dans un commentaire

bien avoué pour guide habile et sûr,
l'esprit perce le sens obscur
ou de la Bible ou de quelque saint père.
Ce fut dans ce magique lieu
que notre sacré Vice-Dieu
fit entrer les dames romaines
pour qui ce saint pontife avoit fait préparer
des fêtes qui devoient durer
le cours entier de trois semaines.
Eh bien ! Saint-Père, êtes-vous satisfait ?
Vous voyez-là ce que chacune porte :
quelle couleur fait sur vous plus d'effet,
est-ce l'ébène ou l'argent qui l'emporte ?
Si vous voulez donner au monde encor
d'une toison noble chevalerie
comme fit certain duc, dites-nous, je vous prie,
pour son métal, choisirez-vous donc l'or ?
— pas ne m'en chaut — mais, si, dans votre consistoire,
vous en alliez créer un de la toison noire,
très volontiers j'en serais chevalier :
pour Dieu réservez m'en, très Saint-Père, un collier.
Plus d'une romaine vestale
maudissoit cependant tout bas
de voir ainsi, dans cette salle,
prostituer ses plus secrets appas
à la lubricité papale
et se promettoit bien de n'y retourner pas,
lorsque la signora, la mère,
leur dit : c'est mal l'entendre, il a su nous duper,
à notre tour il faudra l'attraper.
Embéguinons d'une toile légère
de nos charmes cachés le pudique contour,
il en tiendra le paillard à son tour.

Puis à leurs yeux l'inventive commère
du caleçon trace le plan maudit.
Que pensez-vous que le Pontife dit,
le lendemain, quand il vit sous le casque
dame Vénus qui narguoit l'œil papal?
Eh quoi! leur cria-t-il, donnai-je donc le bal,
Mesdames, à vos culs que je les vois en masque?
Ils y seroient encor, si du divin romain
le rusé chef n'eut fait jouer sa foudre
pour les réduire enfin et les résoudre
à mettre bas cet odieux béguin.
Voilà pourquoi fut par notre saint homme
lâché ce bref que j'ai traduit en somme
comme l'ai lu dans un certain recueil,
que me montra dans mon voyage à Rome
un bibliothécaire, homme de bon accueil,
pour quoi lecteur ne trouveras bizarre
si j'interromps le cours de ma narration,
pour vous donner une traduction
d'un bref qui m'a paru si rare.

TRADUCTION DE LA BULLE

Nous, serviteur des serviteurs de Dieu,
Pierre-Alexandre, aux dames de ce lieu
comme il est de la charge notre
de réformer le moindre abus connu
qui va, glissant parmi le sexe votre :
sur ce qu'il nous est revenu
que, contre les défenses expresses de l'Apôtre
qui prescrit tout déguisement,

sous le féminin vêtement,
vous en introduisiez un autre
qui ne vous alloit nullement,
si qu'au mépris du texte que j'allègue
de l'homme vous rendant l'émule et le collègue,
vous osiez comme lui chausser la mâle grègue ;
du saint troupeau de Dieu nous, quoique indigne chef,
avons, par notre présent bref
et de l'avis de notre consistoire,
interdit pour jamais de notre territoire
tout caleçon, grègue ou canon
de culotte portant façon ;
voulons, si quelqu'une s'en foure,
qu'*ipso facto* la délinquante encoure
en outre les peines de droit
suspension de ceux de l'hyménée
pendant le cours d'une quadruple année,
et coetera... Le tour n'était pas maladroit,
c'étoit les prendre là par le sensible endroit.
Nulle à la bulle aussi ne se montra mutine,
et plût à Dieu que dans nos parlements
consistoriaux, mandements
fussent reçus en fait de discipline.
Charmante constitution
je poursuivrais ton exécution
en faveur de nos Terpsichores,
et vous, beaux culs dont le charme secret
ne se voile aux yeux qu'à regret,
le parterre enchanté vous reverroit encore.

LA PIERRE A CASSER DES ŒUFS

Conte (1)

Porte qui veut son amoureux tribut
à celles qui, pour plaire, ont recours à la ruse
du carmin et de la céruse ;
ce sont pour moi tous objets de rebut.
Je ne me repais pas de beauté mensongère,
mais vive une gente bergère
qui ne doit point à l'art le brillant de son teint
et sur le front de qui la riante nature
nous étale, sans imposture,
le coloris des fleurs écloses le matin.
J'aime mieux un téton d'albâtre
par un simple corset bloqué
que le pucelage musqué
de la fille d'un roi qui se farde et se plâtre.
La charmante simplicité,
l'attrait naïf et la grâce ingénue
ne logent pas dans la cité
comme sous le chaume habité
par la nature toute nue.
Concevez-vous plaisir plus ravissant
que celui de croquer une innocente vierge
qui n'a point fait encore usage de ses sens
et prendroit volontiers priape pour un cierge.
Voilà mon lot, contre de tels morceaux
je troquerais la pourpre et les faisceaux ;
tel est aussi le goût d'un mien confrère :

(1) Imité du *Moyen de parvenir*.

catéchiser bergère est sa dévotion,
l'apôtre en Chine iroit en mission
pour en gagner une au dieu de Cythère,
mais, sans aller en pays si lointain,
Amour reconnaissant et son heureux destin
firent tomber sous la coupe du drille
les appas frais naissants et dans leur fleur
d'une jeune et naïve fille
qui demeuroit au bourg de Vaucouleurs.
La fille avoit atteint son triple lustre
et du troisième effleuroit le milieu,
son père étoit un villageois, bon rustre,
de crâne épais s'il en fut en ce lieu,
et notre jeune adolescente,
pour gardien de ses jeunes attraits,
avoit les yeux d'une assez vieille tante
et qui, partant, l'observait d'assez près.
Que sert cela ? bientôt Amour écarte
tout ce qui fait obstacle à ses élus :
duègnes, valets, argus sont superflus
et du pays l'on sait bientôt la carte
quand de ce dieu l'on a pris la leçon.
Bien le montra notre ami que je chante,
[si bien le drôle appâta l'hameçon]
que, dans l'esprit de la revèche tante
il s'insinue et, tout de prime abord,
c'étoit déjà pour cingler vite au port
avoir bon vent; au logis on le souffre,
il peut déjà voir Alison de près :
tant pis, tant mieux pour ses jeunes attraits
un pucelage a le pied dans le gouffre
quand l'oiseleur peut approcher les rets,
fille rusée ou simple ne tient guère

contre un amant qui tient le filet assez près,
bien souvent [l'une] la donne belle exprès
et sans y penser mal l'autre le laisse faire.
Ainsi fit la jeune Alison,
je l'ai jà dit simple comme un oison,
La belle étoit sujette à certaines coliques :
un jour donc qu'elle demandoit
au beau Lindor un spécifique
contre ce mal qui l'excédoit :
— Je sais, dit-il, force breuvages
pour parer à ces maux, mais, à votre visage,
belle Alison, je le vois bien,
ces drogues-là ne feront rien.
Pour vous guérir, il faut tout autre chose,
de votre mal, j'ai pénétré la cause :
je m'y connais, ce sont des œufs qu'avez au corps
qui, par leur poids, causent cette secousse
d'où naissent si souvent vos douloureux efforts,
à fille de quinze ans volontiers il en pousse.
— Eh, bon Jésus, dit tremblante d'effroi
la pauvre enfant, quoi, je deviendrois poule?
c'est donc cela qu'au ventre je ne sais quoi
en me tâtant sous mes doigts toujours roule.
— Tout justement, mais il faut, sans tarder,
qu'on vous les casse, ou bien leur douleur meurtrière
vous étendroit bientôt dans une bière,
si vous vous obstinez à les vouloir garder ;
mais n'ayez peur, j'ai là certaine pierre
avec quoi je n'en rate point
et sans douleur, c'est là le point.
— Eh! mon Dieu, je vous prie, insiste l'innocente,
cassez les moi donc vite ici,
si vous voulez, j'appellerai ma tante

pour qu'elle vous en prie aussi.
— Non, non, il n'est pas nécessaire,
dit le galant, le bonheur de vous plaire
pour m'engager est plus que suffisant
et puis j'aime bien mieux que [m'en] sachiez [gré] seule.
Alors tirant de ses grègues la meule
dont la fille des mers fait broyer son froment,
le drôle à la cure procède :
le premier œuf se trouva le plus dur,
aussi ce n'est qu'avec douleur qu'il cède
à l'instrument, mais soyez sûr
qu'au second coup on goûta le remède,
remède aussi bénin qu'il en fut onc.
Cassant encore trois, quatre, mais au cinquième
la pierre à casser l'œuf ne rouloit plus de même.
— Ah! cher Lindor, casse m'en donc
du moins une demi-douzaine,
disoit Alison en haleine,
cela me soulage si fort.
Déjà le compagnon fait un dernier effort
pour rendre la belle contente,
mais voilà-t-il pas que la tante
trouble nos travailleurs dans l'opération.
Au diable les fâcheux en telle occasion!
Lise atteignant le terme auquel la passion
jette dans l'âme un charme qui l'enchante,
continuoit sa jonction,
mais l'amant que la vision
de notre lunetière excite à la détente,
laissa là la besogne et s'enfuit sur le champ.
— Mon Dieu, dit Alison, ma bonne, je vous prie,
arrête-le donc le méchant :
encore un œuf cassé j'allois être guérie!

Je vous laisse penser à ce beau début-là
si la vieille sorcière eut de quoi se surprendre :
— Coquine, ah! ah ! que veut dire cela ?
vous vous êtes donc laissé prendre
votre... — Ah! que non, ma bonne, il est trop bien appı
notre ami pour m'avoir rien pris.
Hélas ! tant s'en faut qu'au contraire
il a su me casser, avec certaine pierre,
ces œufs qui me pesoient si fort
et que nous avions pris pour coliques d'abord.
— Quels œufs, vous moquez-vous ? dit la vieille en colèr
— Non reprend la fillette, en montrant au cerbère
la libation salutaire
dont l'antre de Vénus étoit couvert encor.
Tenez, ma bonne, ai-je donc tort,
des œufs cassés voilà-t-il pas la glaire ?

LE CORNET

Conte

Si jamais quelqu'un balança
cette sagacité profonde
qui fit de Salomon la merveille du monde
c'est à mon gré Sancho Pança.
Le tour du nouveau né qu'en deux parts on dépèce
n'est pas comparable à la pièce
que fait jouer le gouverneur
à la femme plaignant le rapt de son honneur
et n'est parlement du royaume
qui n'adoptât l'arrêt que l'écuyer rendit.

J'en vais pourtant conter un qu'on m'a dit
de notre juge de Vendôme,
qui vaut cela sans contredit.
Certaine femme accusoit un jeune homme
d'avoir sur elle atteint à ce qu'on nomme
le siège de l'honneur et de l'avoir forcé.
Le gars nioit le cas, comme on peut croire :
— Qu'on m'apporte mon écritoire,
dit le bailli, du cas embarrassé ;
lors branlant le cornet à modique ouverture
et s'adressant à la plaignante : — Ici,
enfile-moi la plume que voici.
Mais onc ne put la créature
de l'orifice approcher l'instrument
tant le cornet alloit rapidement.
— Si tu t'étais démené de la sorte (1),
reprend alors le pénétant baillif,
jamais sur le seuil de la porte
le galant n'eût placé son if.
Avait-il tort ? Oui-da, riposte la commère
se voyant prise au trébuchet :
c'est bon à qui n'a qu'un guichet,
mais, chez moi, c'est porte cochère...
— Allez, allez, dit-il, ma chère,
fussiez-vous large à recevoir
tout armé le cheval de Troie,
jamais n'eussiez été sa proie
si de garder le vase de la joie
vous eussiez fait votre devoir.

(1) Var. En te démenant de la sorte... (1801).

RÉPONSE A TOUT

Conte

Au Luxembourg, une fille raccroche
certain jeune homme et lui dit : — Viens chez nous
vrai, j'ai du beau, te mettras à genoux
en le voyant. — N'ai le sol dans ma poche,
reprend le sire auquel on répondit :
— Ne t'inquiète, on te fera crédit.
— Mais, dit le gars, il faut que je t'avoue,
à contre cœur à ce jeu là je joue,
je hais le sexe et voilà mon défaut :
c'est, mon enfant, du mâle qu'il me faut.
— Bon, c'est cela, mon roi, j'ai ton affaire,
dit la catin, j'ai le plus joli frère
qui se vit onc, le trouveras à point.
L'autre riposte : — Encore un autre point :
ce n'est le tout d'avoir gentille croupe
pour m'exciter et quand j'attaque en page,
me faut au dos attacher le mineur.
— Nous en viendrons, dit-elle, à ton honneur :
n'avons-nous pas aussi le souteneur?

ODE SUR LA DISTINCTION DU CORPS ET DE L'AME

Au Prieur de la Conception d'Orléans (1).

C'est à toi que je m'adresse
instruis-moi, docte prieur,

(1) *Odes Nouvelles*, p. 25-32.

toi qui joins à la sagesse
un esprit supérieur.
Viens dans mes profondes stances
démêler ces deux substances
qui se confondent en moi,
et, sur ces sombres matières,
répands ces vives lumières
que nous admirons en toi.

Dis-moi quel est ce principe
qui, m'apportant la raison,
naît chez moi, croît, se dissipe,
dans mon arrière-saison.
Dis-moi cette pure flamme,
cet être qu'on appelle âme,
est-il distinct du cerveau,
pourquoi quand l'âge l'affaisse,
l'esprit qui tombe et qui baisse
suit-il le même niveau ?

Est-ce donc que nos pensées
ne sont que l'arrangement
de quelques fibres tracées
plus ou moins artistement,
notre accidentel génie
est-il, comme l'harmonie
du buffet d'orgues animés
dont les sons qu'on leur fait rendre
cessent de se faire entendre
quand leurs soufflets sont fermés.

Au pyrrhonisme imbécile
laissons ces raisonnements,

d'une ignorance indocile
pitoyables arguments,
disciples de Malebranche
distinguons la double branche
d'où partent tous nos ressorts,
et, dégradant l'âme altière,
n'allons pas dans la matière
la confondre avec le corps.

Chaque divine substance
a ses attributs divers,
Dieu fit-il celle qui pense
du limon de l'univers,
en vain l'esprit à la gêne
dans la matière homogène
voudroit chercher la raison ;
je ne puis me méconnaître
avec Locke et pour le maître
je ne prends pas la maison.

Quoi cette image superbe
qui rend si bien son auteur,
cette étincelante gerbe
des rayons du Créateur,
le spirituel principe
dont Dieu même est l'architype
qui nous fait sentir penser,
cette âme en un mot si fière,
n'est qu'une vile poussière
qu'un souffle peut dissiper.

Non, non, ma tête tendue
dans des méditations,

n'aperçoit dans l'étendue
que ses trois dimensions,
infatigables Protées
de cent formes empruntées
les corps peuvent se vêtir
et dans leur rapide course
du midi passer à l'ourse
mais jamais penser sentir.

Dis-moi donc, esprit sublime,
quelle inconcevable main
fait la jonction intime
de l'âme et du corps humain,
dis-moi quels ordres suprêmes,
commandant à des extrêmes
de se rapprocher ainsi
entre leur double substance
établissent l'alliance
que nous admirons ici ?

Tel que l'amant de Julie
nous peint ces coursiers fougueux
sur cette route embellie
de ces lustres lumineux,
leur conducteur intrépide
monte sur son char rapide,
modère, excite leurs bonds
et de ses rênes faciles
tient, dirige et rend dociles
ces animaux furibonds

Telle aussi l'âme placée
sur le siège de nos corps,

en règle, par la pensée,
tous les différents accords ;
c'est elle qui tient la bonde
de ces esprits dont abonde
notre fertile cerveau,
qui, prescrivant leur carrière
les répand, par leur filière,
des nerfs jusques à la peau.

Quoique nos âmes régissent,
ordonnent, fassent mouvoir,
sur elles, nos corps agissent
d'un réciproque pouvoir ;
quand nos esprits, leurs ministres,
de quelques causes sinistres
sentent le danger nouveau,
alors, l'âme menacée
lit notre crainte tracée
sur les fibres du cerveau.

C'est ce rapport arbitraire
du mouvement au penser
qui dévoile le mystère
que Descartes sut percer.
Telle est la loi que Dieu même
établit dans le système
de notre formation
que jamais notre âme émue,
sans le nerf qui la remue,
n'auroit de sensation.

Que de cette découverte
rejaillit un rayon pur :

la nature m'est ouverte
et j'y marche d'un pas sûr,
ce fil à la main, sans crainte,
je parcours le labyrinthe
que m'offre l'esprit humain,
et, sans ce lumineux phare,
de cet être où je m'égare
je cherche en vain le chemin.

C'est sur cet observatoire
qu'avec Descartes monté,
le flambeau de l'Oratoire
découvrit la vérité,
raison, jugement, génie,
mémoire, sens, harmonie
des ressorts les plus cachés,
tout dut son jour à sa plume
et l'erreur dans son volume
vit ses bandeaux arrachés.

Que je vous porte d'envie,
vous, dont la condition
ne fut jamais asservie
aux lois de notre union,
sublime essence des anges
qui composent les phalanges
de la garde du Très-Haut,
dans cette cause première
vous puisez une lumière
exempte de tout défaut.

ÉPIGRAMME

Petit rimeur qui rampant dans la fange
crois peindre comme un Michel-Ange
tu veux donc être mis en veau ?
Attends que pour toujours ta paupière soit close :
on te reliera de ta peau
ce sera la même chose.

LA RAVE ET LA CHANDELLE DE NOËL

Contes accolés.

C'est de tout temps que le folâtre amour
sut se glisser sous le froc et la guimpe,
qui peut franchir les portes de l'Olympe
de nos couvents peut bien forcer le tour.
Ainsi fait-il et n'est nonne si gauche
qui, caressant le dieu qui nous ébauche,
à son oreille aille droit le porter
et consulter aux heures de débauche
quelle est l'arène où l'Amour doit lutter.
Si par hasard quelqu'unes, plus timides,
des voluptés n'ont essayé le guide
ni hasardé à faire des petits,
ne croyez pas que pour ce nonne chaume,
l'onde plutôt manqueroit à Thétis
et les pardons au pontife de Rome,
qu'à nos nonnains mille moyens menus
de procurer l'extase à leur agnus.

Gaudemichi, l'époux des mères graves,
du clitoris sait briser les entraves
et de Priape inimitable acteur
vicarier en place du pasteur.
Telle, à son doigt donne le privilège
et l'établit l'écuyer du manège,
d'autres outils telle sait le pouvoir
suivant les cas comme vous allez voir.
Certaine sœur entroit déjà dans l'âge
où Cupidon d'un jeune pucelage
voit ombrager le lubrique portail
d'un fin coton commun à ce bétail.
Déjà la belle avoit atteint le terme
où fille peut manœuvrer notre germe,
Nature en elle allumoit des fourneaux,
arrondissoit le contour de ses globes
et lui dictoit l'usage des deux lobes
dont Dieu pourvoit nos mâles arsenaux.
Dans sa cucule elle brûloit de faire
ce que savez, mais le moyen, grand Dieu!
il n'étoit point dans ce stérile lieu
de jouvenceau qui pût la satisfaire.
Flammes jetoit son Etna furieux
et de la faim la matrice attaquée
du doux Priape attendoit la becquée.
Or, un beau jour qu'Agnès se promenoit
au potager et, seule, ruminoit
comment tirer de prison son esclave,
elle aperçoit une maîtresse rave
qui, dominant sur celles de son rang,
portoit en chef casque de conquérant
et surpassoit en grandeur ses compagnes.
Ainsi Virgile, aux latines campagnes,

nous peint la taille et le port de Turnus
portant des coups sur le fils de Vénus.
— Bon, dit la belle, adressant la parole
à son hochet, puisqu'en ces lieux maudits
du saint coït branles sont interdits,
de mon amant, rave, jouez le rôle.
Puis de sa main arrachant le radis,
elle le plante en ce lieu de délices
où Mahomet place le paradis
où mieux qu'au chœur nonnes font leurs offices.
Déjà le drôle en vigoureux guerrier
de la cité force les barricades
et, de la lymphe excitant les cascades,
de flots de sp..me arrose son laurier.
De ce duel il a tout l'avantage,
mais ô destin! ô sort inattendu!
le radis casse et laisse pour otage
son corps entier aux voûtes suspendu.
De la nonnain quelle fut la surprise,
au trébuchet voyant la rave prise
et n'en ayant que la queue en sa main.
Ceci n'est jeu, danger étoit sans faute
de retenir un aussi mauvais hôte
au soupirail du caveau de l'hymen.
Avec ses doigts plus la sœur affligée
sonde la rave et tente à la tirer,
plus de l'orbite atteignant l'apogée,
maître radis s'obstine à demeurer.
Que fera-t-elle, ira-t-elle à l'abbesse
conter sa honte et révéler le cas,
mère discrète en feroit grand fracas...
Mieux lui valoit confier à confesse
au directeur point aussi délicat;

l'homme de Dieu de cet état perplexe
la tireroit, prêtre pour le beau sexe
a l'âme tendre et s'émeut de pitié,
facilement l'amour et l'amitié
logent toujours dans le cœur des personnes
qui font métier de directeurs de nonnes,
puis, du secret sûre seroit la sœur.
La belle avoit alors pour confesseur
certain jésuite, habile professeur
ès facultés de ces villes fameuses
sur qui, jadis, flammes bitumineuses
tombant à flots y cuisaient maint bourgeois
mieux que ne font résine ou feux grégeois.
Par le menu le cas conté par elle,
père Gignard dit : — N'est-ce que cela?
vraiment, vraiment, de cet ennemi-là
nous saurons bien vider la citadelle!
Je gagerois que le lecteur déjà
a deviné tout le plan de l'attaque,
en quel endroit Messer Loyola braque
sa batterie, enfin quel fut le sort
de son bélier sur qui tomba l'effort.
J'entends déjà gémir la double lune
par qui d'Orphée est gardé le palais :
le père en rut l'enfonce et sans délais
sape à grands coups cette cloison commune
aux deux logis des Gitons de Vénus.
Tant et si bien besogna mère Eglise
que le radis, contraint de lâcher prise,
vit le devant triomphé par l'anus,
et, là-dessus, à la nonnain l'apôtre
disoit : — Voilà comme un clou chasse l'autre.

LA BOUGIE DE NOËL (1)

(*suite*).

Mais puisqu'au but nous sommes parvenus
heureusement et que ma muse libre
s'est bien tiré de ce conte égrillard,
je veux encor que son crayon gaillard
vous trace un tour arrivé sur le Tibre,
qui coûta cher à l'outil d'un paillard
et lui causa un sérieux dommage.
Vous savez bien que dans ce pays-là
maris craintifs cadenassent cela
à leur moitié de peur de cocuage ;
nous n'avons pas en France cet usage (2)

(1) Reproduit à la suite de la réimpression de la *Lettre philosophique sur l'âme,* par M. de V... (Voltaire) ; Londres, 1757.

(2) « Nous n'avons plus », aurait du dire Robbé. Au XVIe siècle, la ceinture de chasteté avait également sévi en France et l'on sait, par Brantôme, que, sous Henri II « il y eut un certain quinquailleur qui apporta une douzaine de certains engins à la foire de Sainct-Germain pour brider le cas des femmes, qui estoyent faits de fer, et ceinturoyent comme une ceinture, et venoyent à prendre par le bas et se fermer en clef ; si subtilement faits qu'il n'estoit pas possible que la femme, en estant bridée une fois, s'en pust jamais prevaloir pour ce doux plaisir, n'ayant que quelques petits menus trous pour servir à pisser ».

(*Les sept discours touchant les dames galantes ;* édition Bouchot, Paris, Jouaust, 1882 ; t. I, p. 130).

Le succès de ces engins fut médiocre. Les fausses clefs ne suffirent point à calmer le mécontentement des galants : « il y eut beaucoup de gallants honnestes gentilshommes de la cour, ajoutait Brantôme, qui menacerent de telle façon le quinquailler que, s'ils se mesloit jamais de porter telles ravauderies, qu'on le tueroit, et qu'il n'y retournast plus et jettast tous les autres qui

et si pourtant ne s'y fabriquent pas
plus de cocus qu'en ces jaloux climats.
Un de ceux donc que je viens de dépeindre
en femme avoit le plus friand morceau
qui se vit onc, Amour de son faisceau
n'eût pu tirer des flèches plus à craindre
que les traits vifs qui partoient de ses yeux.
La dame étoit d'accès assez facile,
maint compagnon l'avoit trouvé docile
et ne croyez qu'il falloit un Plutus
pour la gagner, ce n'étoit son système,
elle joignoit à mille autres vertus
dans le plaisir d'aimer le plaisir même.
Malgré les soins de son vaillant Vulcain,
malgré le gril qui sur les reins s'attache,
avec la dame un gras dominicain
travailloit lors à grossir le panache.
Le drôle, avec certain fer apprêté,
savoit ouvrir la serrure jalouse

estoient restez dans le retrait : ce qu'il fit ; et depuis onc n'en fut parlé ». (*Discours Premier*, p. 131).

En dehors des spécimens universellement connus du musée de Cluny, dont un, rapporté par Mérimée, est d'ailleurs d'origine italienne, Carnavalet possède également sa ceinture de chasteté. Nombre de musées de province conservent la leur : l'usage en fut donc plus répandu qu'on le pourrait croire de prime abord.

A Nîmes, en plein XVIIIe siècle, un mari jaloux en faisait porter à sa femme, quand il s'absentait et il n'est jusqu'à un pharmacien de Vaugirard qui n'ait, ces dernières années, imposé à son « épouse » le port d'un « p'tit cad'nas », qui fut, on peut le croire, abondamment chansonné.

Consulter à ce sujet l'intéressante introduction placée par Alcide Bonneau en tête de la réimpression de la *Plaidoirie de l'avocat Freydier* et reproduite dans *Curiosa* (Paris, Liseux, 1887 ; in-8, p. 226-240) et la collection de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*.

qui du mari faisoit la sûreté
et se frayer le chemin de la blouse.
Là, le frocard s'ébattoit très souvent,
mais par malheur, Ménélas en eut vent,
par quoi soudain se mit en la cervelle
de s'en venger d'une façon nouvelle,
qui, dans la cause obviât à l'effet
et qui fit perdre à ce paillard l'envie
et le pouvoir d'y plonger de sa vie,
non plus qu'ailleurs. Voici ce qui fut fait :
au lieu de gril qui gardoit la donzelle,
il en fit faire un de structure telle
que, qui vouloit s'en donner avec elle,
du champ de Mars libre trouvoit l'accès,
mais quand le sire, enflé de ce succès,
introduisoit Jean Chouart sur le siège,
six dards, sortis de deux côtés du piège
par un ressort à l'instant détendu,
s'alloient croiser sur l'amant confondu,
si que par là, bon gré mal gré, le drôle
se trouvoit pris aux portes de la geôle
sans se pouvoir tirer du mauvais pas.
Avec tel art la machine étoit faite
que les poinçons ne s'apercevoient pas,
que ce velours d'une douceur parfaite
sous son tissu recéloit le trépas.
Notre cornard, pour mieux tromper la dame,
des lacs vengeurs mieux lui cacher la trame,
mieux attirer moine dans le panneau,
quand de la femme il enfiloit l'anneau,
la besognait au travers de la trappe
sans craindre rien de fatal à Priape
et pour cela, par deux vis faite exprès

qui retenoient les flèches dans leurs gaines
maître Cerbère était mis aux arrêts
et ne pouvoit s'échapper de ses chaînes,
par quoi l'époux pouvoit, sans nul danger,
entre Charybde et Scylla naviguer,
puis les deux vis, quand il avoit fait l'œuvre,
se démontoient sans que de la manœuvre
elle sût rien et pensât que sous roc
étoient cachés aiguillons de couleuvre
qui menaçoient l'engin du porte-froc.
Et quand la belle, avec raison surprise
en liberté de se voir ainsi mise,
ce lui sembloit, demandoit au mari
d'où pouvoit donc lui venir cette crise
de confiance, il disoit que, guéri
de son humeur soupçonneuse et jalouse,
il s'en vouloit fier à son épouse,
que, cependant, pour ne point déroger,
à la coutume et suivre le grand nombre,
il ne vouloit en tout la dégager
mais d'esclavage il lui laissoit une ombre
qui, doucement l'avertît du devoir,
sans lui ravir pour cela le pouvoir
comme faisoit maint Argus au front sombre.
Notre moitié prit pour argent comptant
ce qu'il disoit, le moine en fit autant :
aussi va-t-il avoir ce qu'il mérite.
Laissez, laissez poser au papelard
la sentinelle au fond de la guérite,
vous l'allez voir, compagnon d'Abailard,
plus écourté que n'est maître Renard
et, rasé net, laisser à fond de cale
pour prix du jeu sa v..ge monacale.

Vous souvient-il d'avoir vu quelquefois
chiens impudents s'accoupler dans un temple?
Si par hasard un dévot les contemple
en cet état vaquant au doux emploi
de jonction, non sans un grand scandale,
veut séparer les deux multipliants,
le mâle alors, par certains nœuds liants
se trouvant pris aux rets de sa maîtresse,
hurle, Dieu sait et chante sa détresse!
tout de son mieux, tel aussi le pater,
sentant son clou rivé dans la caverne,
renioit Dieu, Mahomet, Jupiter,
à son secours appelant tout l'Averne.
Notre jaloux vint aux cris qu'il jetoit
et le voyant conjoint comme il étoit
et plus confus que ne fut le langage
des fils d'Adam à la tour de Babel :
— Oh, oh! dit-il, père Zorobabel,
qui vous a donc cloué dans cette cage?
C'est donc ainsi, race de Belzébut,
plus redoutable aux maris que scorbut,
qu'à notre insu vous baisiez dame Blaise,
or à présent, exploitez à votre aise
et dépêchez, car de longtemps d'ici
vous ne pourrez, je crois, faire ceci,
ni vous livrer à l'amoureux prestige.
Holà! mes gens, au ribaud que voici
qu'on coupe court, rasez jusqu'à la tige,
et qu'au paillard il ne reste vestige
du mâle outil, non plus que sur un noir
qui du sultan garde le beau manoir.
Ce n'est pas tout, cet arrêt s'exécute
comme l'avoit dicté le Pantalon,

tout rasibus un valet vous l'ampute,
hongre le rend de superbe étalon
et, cela fait, renvoie dans son repaire
moine honteux, on le seroit à moins.
Puis on jeta de mon révérend père
dans le ruisseau le membre et les témoins.
La nuit de Noël aviva cette scène,
or il advint qu'une vieille en chemin
laissa tomber, proche du muscle obscène,
un sien falot qu'elle avoit à la main :
la voilà donc à chercher sa chandelle,
mais le hasard voulut qu'en place d'elle,
tout justement, lui tombât sous le doigt
du père en Dieu l'engin raide de froid.
La vieille crut que c'étoit sa bougie,
et ce qui mieux secondoit son erreur,
c'est que le long du nerf en léthargie
s'étoit gelée une certaine humeur
qu'elle prenoit pour coulure de cire,
c'étoit, au vrai, coulure du messire.
On chantoit lors à Saint-Jean-de-Latran
messe de nuit, la sibylle en entrant
gagne le chœur, près la grille se campe :
par cas fortuit passait un jeune clerc
au regard vif et qui portoit tout l'air
d'un garnement d'une maligne trempe.
On le pria d'allumer à la lampe
le beau fanal, dès que le tonsuré
eut vu l'oiseau : — Qu'est ceci, sainte Vierge ?
s'écria-t-il, oh, oh ! le plaisant cierge,
onc je n'en vis dans ce temple sacré
d'espèce telle... allez, ma bonne femme,
priez, priez cette gentille dame

de l'allumer, sur mon honneur elle a
feu convenable à cette étoupe là.
Chacune en rit, tant chapeaux que cornettes
et notre vieille ayant pris ses lunettes :
distinctement reconnut le falot.
Elle sortit et jeta le ballot
d'un révérend dans un clos de nonnettes.
Lorsque l'aurore eut doré le jardin
par les rayons de son char verni d'ambre,
de jeunes sœurs un couple au ris badin,
se promenant, vit à terre le membre
que la gelée avait encor durci.
On s'en saisit, sur la pièce on raisonne,
l'une disoit : — C'est un nerf que ceci.
— Non, c'est un os, reprenoit l'autre nonne,
tâtez, ma sœur. Comme sur ce propos
on s'échauffoit, l'une le vouloit os
et l'autre nerf, on choisit pour arbitre
du différend le chantre d'un chapitre.
Le sire était beau, bien fait et galant,
sachant la note et chez lui le talent
fructifioit, et Dieu sait la manière,
somme qu'enfin Amour sous sa bannière
n'eût pas rangé un plus brave soldat.
Voici comment le bonze procéda :
— Pour bien juger, dit-il, dans cette cause
et faire voir qui des deux a bon droit,
dans son état faisons rentrer la chose,
voyez-vous pas que tout durcit au froid,
aux noirs frimas l'onde que l'on expose
devient cristal sous le même moment ;
attendez donc que sous mon vêtement
je le réchauffe, après quoi sainement

en jugerez. Lors, troussant sa simarre
le compagnon leur fit voir le Lazare
ressucité sortant du monument.
Quand nos nonnains virent ce changement,
celle des deux qui pour le nerf décide
passe la main sur le coursier rapide,
mais aussitôt qu'il se sentit toucher,
le beau coursier, rompant et mors et bride
de son écume inonda le plancher.
Sœur Mélanie, en riant, sous son voile,
frappe des mains et, d'un ton absolu
dit : — Pour le coup, le cas est résolu,
c'est bien un os, j'en vois sortir la moëlle.

LE PRIVILÈGE DE L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS OU L'ANNEAU

Conte.

Après Paris, le vrai séjour de l'homme,
c'est Orléans que je voudrois choisir,
femmes y sont aussi gentes qu'à Rome
et l'on y mène encor mieux le plaisir.
Au dieu burlesque, orné d'un croissant double,
tranquille époux paie un tribut secret,
par quoi ce dieu qui cause tant de troubles
n'y traîne pas les soucis, les regrets,
de sa moitié chacun a des idées
telles qu'en ont les richards quinzicas
et cocuage a ses franches coudées
sans seulement qu'on soupçonne le cas.

Ce que j'en dis n'est par expérience,
jusqu'à ce point n'ai poussé la science
et, Dieu le sait, j'ai mon âme à garder ;
d'un grave auteur je tiens ce que j'avance
et sans cela n'iroit le hasarder.
Au demeurant, n'est ville où l'on s'amuse
comme en ces lieux, aussi jamais ma muse
ne se sentit de si gaillarde humeur,
du sombre ennui le pavot somnifère
y laisse entrer toujours un jour flatteur,
mélancolie à face maigre et blême
du coloris dont on peint le carême
n'a jamais teint le front des citadins ;
de tout bon goût cette ville est amie,
gens de tout art s'offrent à tous besoins
et là se voit savante Académie
qui ne dit mot, mais n'en pense pas moins.
Bien devroit-elle, au soin d'un loisir vaste,
de son savoir déployant tout le faste
nous en donner au moins quelques lambeaux
et jusqu'à nous étendre son flambeau
loin de laisser sa lampe lumineuse
sous le boisseau de la salle poudreuse.
Que ne va-t-elle, une sonde à la main,
du vieux destin de cette ville antique
percer le gouffre et de son parchemin
nous déchiffrer le langage gothique,
dire pourquoi l'orléanois prélat,
le jour qu'il prend la crosse épiscopale,
fait son entrée avec autant d'éclat
qu'à Rome fait la pagode papale,
et traîne après son superbe brancard
paré des mains de la miséricorde

un escadron scélérat et pendard
qu'il a le droit de sauver de la corde.
J'ai découvert dans un vieux manuscrit
comment l'évêque acquit ce privilège
et je croirois commettre un sacrilège
de reculer plus longtemps ce récit.

Au temps jadis vivoit gentille veuve,
fraîche, en bon point et presque toute neuve,
car son époux touchoit à peine au Styx
qu'elle comptoit sept ans par delà dix.
Riche princesse, elle avoit un domaine
des plus puissants, on la vouloit pour reine,
en vingt endroits, mais ce n'étoit le point :
comme elle est faite, un sceptre peu la touche,
elle aimoit mieux admettre dans sa couche
Cyrus tout nu que César en pourpoint.
Voilà pourquoi dans toute sa province
fut par son ordre hautement publié
que qui seroit richement outillé
pourroit prétendre à devenir son prince
et son époux et qu'elle adjugeroit
le myrte à qui plus beau le porteroit.
Quand un chacun eut lu le manifeste,
vous eussiez vu de bourgeois troupe leste
et de manants d'empressement égal
faire jauger leur bourdon conjugal.
Là, sans pitié, l'arpenteur vous repousse
quiconque n'a quatre fois triple pouce
et diamètre à l'avenant aussi.
Vous me direz que dans ce siècle-ci
sept pouces sont fort honnête mesure,
oui, mais alors onze étoit le tarif

du vil frétin. Sait-on pas que Nature
par laps de temps perd son ressort actif.
Un paysan, que nommerons Mullière,
d'époux, de prince, eut le double brevet.
Voici comment : assez près d'Olivet,
charmant séjour, est une source altière
dont le cristal de trois urnes sortant
au moment même est un fleuve superbe
parant son onde et de roseaux et d'herbe
comme le font les fleuves du Sultan.
Là, demeuroit, dans une grotte obscure,
maître Merlin, enchanteur renommé,
par qui, souvent, le tonnerre sommé
obéissoit sans le moindre murmure,
l'enfer se taît alors qu'il le conjure,
bref, les agents de toute la Nature
lui sont soumis et font ce qu'il lui plaît.
Maître Mullière étoit lors son valet,
mince garçon et n'en ayant à peine
huit pouces pleins. Merlin un jour lui dit :
— Ami, tu sais ce que porte l'édit,
je veux te faire épouser dame Hélène,
prends cette bague, au petit doigt l'engaine,
va la trouver, aucun, sans contredit,
ne t'osera disputer l'avantage
quand tu voudras faire enfler le courage
à ton chétif, fais un signe de croix
avec le doigt qu'entoure cette bague,
tu verras lors ta monstrueuse dague
à chaque signe accroître de dix doigts ;
puis quand voudras que l'affaire allongée
redevienne humble et baisse au périgée,
il te faudra repasser cet anneau

dans le doigt gauche et cercler à nouveau
du sceau chrétien la v..ge infatigable.
Fier du présent qui le rendait égal
au dieu vanté pour la vigueur du râble,
il vient briguer ce poste conjugal
ou mériter a seul droit de prétendre.
Pas ne rata le trône notre gars,
quand on eut vu dans ses transports hagards
jusqu'à deux pieds son priape s'étendre,
les prétendants saisis d'un saint effroi,
se prosternant, adorèrent leur roi ;
de Pharaon, tel jadis le ministre
vit à ses pieds, abattus et soumis,
ceux que l'envie à l'œil sombre et sinistre
avoit rendus ses plus cruels ennemis.
Le compagnon plut très fort à la dame,
quand, fait au tour, sachant au mieux la gamme,
avec cela des talents infinis
au jeu d'amour, tant de dons réunis
firent bientôt qu'on couronna sa flamme,
par le saint nœud elle se l'attacha.
Le voilà donc, si vous voulez, pacha
à triple queue, orné du diadème.
Huit jours après, la belle veut savoir
d'où lui venoit la vertu de pouvoir,
sans s'épuiser, verser ainsi le chrême.
Notre pitaut lui conta tout le cas
et le secret de cette bague insigne.
Madame Hélène en ses doigts délicats
passe l'anneau et fait le même signe,
lors eussiez vu son gentil clitoris
d'un vrai Chouard acquérir le mérite
et s'allonger si que vous eussiez pris

notre tendron pour un hermaphrodite.
Elle en sourit, n'en fit à son époux
moins bonne mine, il n'est femme entre nous
qui ne crut faire une très bonne emplette
de prendre un mâle avec telle recette.
Semblable anneau valait le Potasi
et le Pérou, voire encor davantage;
elle en va faire un bien plaisant usage
comme allez voir aux rimes que voici.
Orléans, lors, voyoit son diocèse
commis au soin du grand saint Guignolet,
prélat nerveux qui prêtoit le collet
sur un chalit de suite à quinze ou seize
nonnes, Oudard, en son Calendrier
des Saints Joyeux, Vergier, pour la grossesse,
dit que chez lui femmes vont le prier;
le sire alloit souvent chez la princesse,
à bonne fin comme on peut présumer,
et c'est le vrai : prélats n'y manquant guère,
quand les paillards en trouvent à plumer
n'en laissent pas le soin aux grands vicaires.
Au petit doigt, notre susdit pasteur
bague portoit faite sur le modèle
du gent anneau que Merlin l'enchanteur
avoit forgé pour l'époux de la belle.
Or, dame Hélène un beau jour fit si bien,
en badinant avec notre pontife,
qu'au lieu du sien elle lui passe ès griffes
l'anneau trompeur sans qu'il s'en doute en rien.
Comme on alloit faire la ligature
de la trachée à quatre ou cinq bandits
à qui déjà pour le saint paradis
moines signoient deux lettres de voiture,

saint Guignolet passe par aventure
par cet endroit et voit ces pauvres gars
qui dessus lui jetant piteux regards
l'envisageoient avec un œil d'envie
et volontiers, dans leur commun malheur,
contre sa croix auroient troqué la leur
s'il avoit pu leur racheter la vie.
C'étoit le mieux, n'en ayant le pouvoir,
de les bénir le saint fait son devoir :
tant les signa de sa dextre sacrée
que sa flamberge au plaisir consacrée,
de l'anneau saint éprouvant l'effet prompt,
en s'allongeant va croiser le chevron
de la potence. On s'écrie au miracle,
on en conclut que du trépas affreux
le Ciel, vouloit sauver ces malheureux
et s'expliquoit par ce muet oracle,
qu'au temps jadis le Numa des Hébreux
avoit fait voir un semblable spectacle,
quand pour sauver les juifs dans le désert
il étendoit sa verge sur la mer...
Conclusion : on accorda la grâce
aux criminels, et depuis ce temps-là,
de siècle en siècle, en faveur de cela,
aux successeurs ce privilège passe.
Rien n'est si beau que de sauver ainsi
des malheureux, mais n'est prélat, peut-être,
qui volontiers ne troquât ce droit ci
contre un anneau qui lui feroit accroître
à volonté ce que je tais ici.

LA MESSE DES QUINZE-VINGTS

Conte.

C'est bien à tort que d'un mauvais renom
on a noté mon scrupuleux Pégase,
ai-je jamais rien nommé par son nom
et n'ai-je pas, du moins, couvert de claire gaze
ces nudités dont l'attrait dangereux
pourroit gâter mon lecteur curieux?
Tours singuliers, périphrases uniques
et métaphore aux deux sens identiques
aux libertés qu'on blâme dans mes vers
n'ont-ils donc pas prêté leurs mots couverts?
J'en dis ma coulpe, il est bien vrai, beau sexe,
j'ai même peint l'appas le plus secret,
mais dans une ombre où le jour circonflexe
sembloit ne le laisser entrevoir qu'à regret.
Quel mal d'ailleurs quand en pleine lumière
j'étalerois cet arsenal d'amour
que nos premiers aïeux exposoient au grand jour
dans leur état d'innocence première.
Cuisse, gorge, téton, fesse ou tel autre lieu
qu'on va traitant de membres deshonnêtes
ne sont-ils pas beaux ouvrages de Dieu
tout aussi bien que bras, jambes ou têtes?
Le Ciel, à mon avis, ne fit rien de honteux
et n'en déplaise à la folle coutume
qu'on ignoroit dans le monde nouveau
pour la montrer Dieu créa notre peau
comme l'oiseau pour étaler ses plumes,
moi, je l'avoue avec naïveté,

rien ne me choque en fait de nudité,
sur ce point là je pense en Diogène
et, comme lui, je crois en vérité
que la nature en soi n'a rien d'obscène
et plût à Dieu que j'eusse aux Quinze-Vingts
vu de mes yeux cette touchante scène
où du plus beau des culs les charmes tout divins
de l'assistance à la messe apportée
vinrent troubler l'attention manquée.
Au maître-autel un moine dégourdi
menoit au trot la messe de midi
que répondoit, un beau jour de dimanche,
un jeune aveugle à robe et longue manche,
l'officiant dépêchant son missel
déjà touchoit à ce moment terrible
où quatre mots, par un charme invisible,
font d'une gauffre un corps à l'Éternel.
Une sonnette en langage sonore
doit avertir quand le Dieu vient d'éclore;
l'aveugle donc, à l'affût du moment,
se ressouvint que dans la sacristie
il a laissé le bruyant instrument
qu'on va sonnant au moment de l'hostie,
pour le chercher l'acolyte trottoit
du lever-Dieu lorsque l'instant arrive.
A deux genoux, près de l'autel étoit
jeune dévote à la messe attentive
qui, bonnement, croyant essentiel
afin que Dieu pût descendre du ciel,
du célébrant qu'on troussât la jaquette
pour la lever, au marchepied se jette.
Nouvelle Oza, comme la belle tient
la main à l'arche et la châsse troussée,

sonnette en main notre aveugle revient
et saisissant de sa dextre empressée
de la dévote et chemise et jupon
qu'il prend pour chasuble et pour aube
il découvre, en sonnant, le cul le plus mignon
la plus charmante accolade de globe
qui se vit onc sur les bords du Lignon.
Jamais les Grecs dans leurs formes austères,
n'avoient consacré tels postères
d'un contour aussi régulier,
aussi Dieu sait comment maint désir séculier
trotte à l'aspect d'un si gentil derrière,
Dieu sait comme maint œil distrait
affectueusement y lance sa prière,
comme le culte en fut changé d'objet.
Je ne suis pas fort curieux de messe :
mais, de par Dieu, tous les jours je l'entends
si l'on me veut signer une promesse
au lever-Dieu de m'en montrer autant.

ÉPIGRAMME

Pour s'exciter chez des filles de joie,
certain vieillard, et par en haut, et par en bas,
de maint tendron fourrageoit les appas.
Croyant déjà, grâce à la petite oie
à bonne fin amener ses ébats.
Dame Gourdan qui voit l'octogénaire
bien allumé pour brune de son goût
et la jugeant à peu près son affaire
dit : — Passe avec dans la chambre où l'on f. .t.

— Fort bien, dit-il, mais avant qu'on s'y rende,
fais donc passer dans la chambre où l'on b..de.

L'ORIGÉNISME (1)

Poëme.

Nul comme moi n'est chrétien achevé,
j'ai bien de foi mon grain de sénevé
tout comme un autre, et je dis anathème
à qui n'admet notre chrétien système;
dans tous ces cas, il est pourtant un point
qui, selon moi, ne se digère point,
c'est ce charbon et ces grils où sans terme
des réprouvés doit rôtir l'épiderme,
ce sont enfin ces éternels cachots
qui, par Satan entretenus plus chauds
que les foyers de l'Etna, du Vésuve
à nos damnés doivent servir d'étuve!
Je conçois bien que l'homme criminel
dans le séjour du bonheur éternel

(1) « L'origénisme, écrivait Cochin à Desfriches, est selon Robé lui-même une hérésie; cependant elle contient d'assés bonnes raisons. Le clergé crieroit-il? ne crieroit-il pas? c'est ce qu'il est assés difficile de deviner. Dans le cas où il crieroit, la Sorbonne ne viendroit-elle pas fourrer son nés dans cette affaire? Ils sont d'autans plus remuans que la plupart sont athées et que le bruit qu'ils font n'est que pour persuader qu'ils font bien leur métier, et la vérité est qu'ils craignent qu'on ne renverse leur soupe. »
(Lettre du 18 mai 1782. P. Ratouis de Limay, *op. cit.*, p. 83-84.)

ne puisse voir son âme festoyée
qu'elle ne soit pure et bien nettoyée
et que d'abord elle n'ait acquitté
ce qu'elle doit à la Divinité.
Rien de plus juste, aussi du Purgatoire
d'où les pécheurs, grâce à cet élément,
sortiront tous plus nets qu'un diamant.
Mais de penser que le bon Dieu se plaise
à voir pester sur des couches de braise
par la brûlure un mortel dépité
pendant le cours de son éternité
je l'avoûrai, cette cruelle idée
ne peut saisir mon âme intimidée.
Tout châtiment est proportionnel
sous un Dieu juste, à l'acte criminel
et l'homme étant fini par sa nature
chez lui le crime a la même mesure,
donc, justement, d'un tourment infini
le mal borné ne peut être puni.
Mais quoi ? déjà je vois mon syllogisme
par la Sorbonne argué de sophisme :
L'outrage, dit ce sanhédrin fourré
à l'offensé doit être mesuré,
et si celui qu'ose attaquer le crime
est infini, n'est-il pas légitime
que le supplice au forfait annexé
soit infini, comme l'est l'offensé ?
J'adopterois l'argument de Sorbonne
si j'en trouvois la conclusion bonne,
mais, je soutiens que du mortel à Dieu
la conséquence onc ne peut avoir lieu ;
que la majeure en est hypothétique
et prise enfin sur ce qui se pratique

quand un mortel d'un ordinaire aloi
ose insulter un plus puissant que soi.
Qu'un Nogaret au front d'un Boniface
de ses doigts grave insolemment la face,
on vengera le pontife insulté
différemment d'un prêtre souffleté.
De ce forfait, en ce cas là, la tare
est en raison de bonnet à tiare,
l'ordre le veut et les conditions
se confondroient, sans ces proportions.
Thémis peut donc nous assigner la somme
du châtiment mérité par un homme
qui, sans respect, iroit dans ce bas lieu
colaphisant le vicaire de Dieu;
et Boniface, encore qu'il fût pape,
n'étoit qu'un homme, ainsi que le satrape
qui lui heurta le nez du gantelet,
vous calculez ce que vaut le soufflet
par les rapports tirés de la personne,
du recevant à celle qui le donne;
du saint béguin le patient orné
n'en est pas moins un être très borné
avec lequel de plein droit se mesure,
du plus au moins, l'agent qui fait l'injure.
Mais, en est-il ainsi de l'Éternel
auprès de l'homme envers lui criminel?
Plus éloigné des mortels qu'a fait naître
sa volonté que du néant n'est l'être,
tranquille au sein de sa divinité
de passions il n'est pas agité :
l'homme ne peut troubler la solitude
qui met un voile à sa béatitude
et s'il enfreint, par ses actes, la loi

chez lui gravée il ne fait tort qu'à soi.
Par devoir juste et bon par son essence,
de nos forfaits si Dieu prend connaissance,
s'il les punit, c'est pour nous corriger,
et sa bonté ne peut que mitiger
infiniment les droits de sa justice.
Quel but auroit ce Dieu dans un supplice
qui, sans espoir d'acquitter les humains,
en tourmentant l'ouvrage de ses mains
n'opéreroit qu'un repentir stérile
au criminel à jamais inutile ?
Vors me direz que Dieu vengeant le mal
le venge en Dieu : l'homme est-il son égal
et veut-on donc qu'avec la créature
la foudre en main, le Très-Haut se mesure ?
Mais, dites-vous, les plaisirs absolus
dont l'Éternel enivre ses élus
sont éternels, il faut que les vengeances
marchent de pair avec les récompenses.
Vous en touchez la différence au doigt :
le créateur à lui-même se doit
de rendre heureux tous les êtres qu'anime
l'impulsion de son souffle sublime,
mais conçoit-on qu'un Dieu bon et clément
puisse aux horreurs d'un éternel tourment
dévouer ceux qui devant que de naître
à leur auteur ne demandoient pas l'être
et qui n'ont pu, cependant, résister
entre ses mains au malheur d'exister ?
Ne dites pas que l'homme créé libre
du bien, du mal, conservant l'équilibre,
a pu toujours vers l'objet de son choix
faire pencher l'un ou l'autre des poids,

qu'ainsi de vice, ou de vertu capable,
s'étant rendu, par sa faute, coupable,
il a dicté, lui-même, le décret
qui de son dam a prononcé l'arrêt.
Eh quoi ! ce Dieu si prudent et si sage
n'a pas prévu le malheureux usage
que d'un présent si fatal en leurs mains
feroient un jour les fragiles humains,
surtout après que le jus de la pomme
auroit encor si fort affaibli l'homme?
S'il l'a prévu (puisque son œil ouvert
embrasse tout, voit tout à découvert),
un Dieu si bon a-t-il donc sans alarme
pu confier à l'homme aveugle une arme
dont de soi-même infaillible assassin
il se devroit un jour percer le sein?
Sorti des mains de son auteur auguste,
à lui semblable et partant créé juste,
comment ce Dieu qui prévoyoit son sort
n'a-t-il donc pas fixé l'homme d'abord
dans cet état de grâce originelle
que lui devoit sa bonté paternelle.
Mais il falloit, pour gagner cet état
qu'avant, dit-on, l'homme le méritât
et bien user du droit de libre arbitre
pour l'acquérir étoit l'unique titre.
Eh ! que nous fait ce malheureux honneur?
moins de mérite avec plus de bonheur
accommodoit bien mieux la créature
qui, chancelante et faible, par nature,
malgré l'effort que fait sa liberté,
ne peut au bien plier sa volonté.
Le mal moral étoit-il nécessaire

et comment Dieu, son puissant adversaire,
a-t-il souffert qu'un ennemi si vain
pût vicier son ouvrage divin?
Aurions-nous donc méconnu sa puissance
si le péché n'eût pas donné naissance
à ces fléaux terribles et nombreux
dont sont frappés les hommes malheureux.
L'a-t-il permis pour le plaisir tragique
de déployer sur nous le mal physique
et son pouvoir eût-il moins éclaté
si nous n'avions qu'à louer sa bonté?
Eh! quelle est donc cette miséricorde
qu'on vante tant et dont chacun s'accorde
à faire en Dieu son plus bel attribut,
si les enfers sont l'éternel tribut
que sa justice impitoyable exige
de qui des sens a suivi le prestige?
Ce n'est pas là ce que pensoit ce roi,
commentateur de la divine loi,
qui, l'esprit plein du Dieu qui nous tolère,
nous assuroit que sa juste colère
n'étendroit pas jusqu'à l'éternité
le châtiment par l'homme mérité.
Ainsi jugeoient de notre destinée
le bon Justin, l'indulgent Irénée,
qui, pour avoir éteint d'éternels feux
n'en sont pas moins au rang des bienheureux.
Mais supposons que sa justice immense
dût emporter le poids de sa clémence,
qu'elle exigeât un insolvable droit,
n'avons-nous pas, pour acquitter la somme,
à la rigueur un Dieu qui s'est fait homme,
dans sa rançon tous les mortels compris

ne sont-ils pas, à ses yeux, d'égal prix?
En croirons-nous ces sectaires barbares,
du sang d'un Dieu cruellement avares,
qui, se croyant seuls en droit d'être heureux
seuls discernés, n'en veulent que pour eux
et dont, enfin, l'humilité superbe
à rien réduit la mission du Verbe?
Car des élus ce troupeau prétendu,
pour qui l'on veut tout son sang répandu
et pour qui seuls, dédaignant notre perte,
ces doux Messieurs tiennent la gloire ouverte
valoient-ils donc qu'un Dieu mourût exprès
et du rachat pour eux seuls fît les frais.
Conçoit-on bien qu'une aussi grande hostie
bornât ainsi sa suprême amnistie?
Ce Dieu, dit-on, immolé dans Sion
a de la mort émoussé l'aiguillon,
mais, sur la croix si la grâce qu'il scelle
de tout son sang, n'est pas universelle
et si l'enfer, contre nous excité,
n'a rien perdu de sa voracité,
s'il est encor, quels triomphes célèbres
remporte Dieu sur l'esprit de ténèbres?
Eh quoi! Satan, la faucille à la main,
moissonnera, lui seul, le genre humain
des malheureux partageant la révolte
il ne pourra supputer la récolte
et l'Éternel glanera, pour sa part,
quelques épis échappés au hasard.
Bon, dit Quesnel, cet interprète austère,
vous n'entendez rien à ce grand mystère,
du Dieu fait chair un seul cohéritier
vaut à ses yeux un peuple tout entier,

ceux qu'il destine aux brûlantes entraves
par millions, n'en sont que les esclaves ;
et sa bonté se manifeste plus
dans les dons faits au moindre des élus
que sa justice aux supplices qu'éprouve
le corps entier des pécheurs qu'il réprouve.
L'homme, d'ailleurs, du ciel ennemi né,
étant de droit dans Adam condamné,
quel tort a Dieu, quand réprouvant la masse,
au petit nombre il veut bien faire grâce?
Valoit-il mieux qu'en son juste courroux
ce Dieu vengeur nous eût embrassés tous?
Sans discuter la faute progressive
dont nous sentons l'influence passive
et, supposant ce crime anticipé,
auquel, sans être, on a participé,
ne voit-on pas qu'en posant ce séquestre
d'élus, dont Dieu doit remplir son orchestre,
de ces Messieurs le système odieux
fait du Très-Haut un Dieu capricieux
qui, sans raison, livre ou soustrait au glaive
les descendants de la malheureuse Ève?
Qu'a fait à Dieu cet enfant réprouvé
plus que cet autre aux saintes eaux lavé,
la même main, avec la même argile,
vient de pétrir leur machine fragile,
de ce venin dont leur germe est frappé
l'un n'en a pas plus que l'autre pompé,
et le forfait d'un semblable calibre
tient la balance en parfait équilibre,
du Dieu de paix le supplice souffert
est pour nous tous également offert,
quel nouveau poids, emportant la balance,

plonge au feu l'un, quand l'autre aux cieux s'élance?
Quoi! pour motif de cette élection
alléguez-vous la prédilection?
Mais qui ne voit que l'instinct qui nous porte
à nous aimer l'un l'autre de la sorte,
ne peut aller à cet Être parfait
en qui la cause est unie à l'effet,
et qui jamais, sans raison suffisante,
ne laisse agir sa volonté puissante.
Tout moyen sage ordonné prudemment
doit à sa fin répondre exactement :
or l'holocauste offert pour tous les hommes
devant suffire à tous tant que nous sommes,
que deviendra le fruit de son trépas
s'il est quelqu'un qui n'en profite pas?
Quoi! pour laver cette tache ineffable
qu'imprime Adam à sa race coupable
et, pour rouvrir au genre humain les cieux,
Dieu de son fils verse le sang précieux :
il coule à l'ordre et la terre en est teinte,
et, cependant, sa clémence restreinte
au petit nombre, aura laissé sur nous
à sa justice exercer son courroux?
Ainsi bornant les droits de la victime,
à l'infini l'on étendra le crime,
quand la victime a pour nous satisfait
bien au delà des bornes du forfait.
Concluons donc qu'un éternel supplice
dégraderoit la suprême Justice
et qu'il répugne à l'être bon, qu'il rend,
au lieu d'un Dieu, le plus cruel tyran.
Tenons pour vrai ce que dit Origène
que les tourments de l'infernale gehenne,

où les délits des mortels viciés
après leur mort doivent être expiés,
s'apaiseront, aussitôt que les flammes
auront purgé les taches de leurs âmes;
d'un Dieu vengeur le courroux amorti
avec les crimes alors anéantis,
cédant la place à la miséricorde
rétablira la paix et la concorde
qui doit régner entre la déité
et le mortel par son sang racheté.
Tous goûteront alors l'apothéose
qui doit les rendre à leur première cause
et Dieu, versant tous ses bienfaits sur eux,
ne sera plus que le Dieu des heureux.

ÉPIGRAMME

Un petit maître impertinent
dans le parterre académique
alloit, hautement fredonnant
son insupportable musique
et toujours, prévenant l'acteur,
étourdissoit le spectateur.
Certain fâcheux dans le parterre,
las, excédé de ses bémols,
lui cria pour le faire taire :
— Eh! foutre soit du rossignol!
— Est-ce à moi, dit avec rudesse
ce petit apprenti de l'art,
que ce foutre obligeant s'adresse?

— Eh non! répond le goguenard,
qui peut, en effet, s'y méprendre?
c'est à ce foutu Tévenard
qui m'empêchoit de vous entendre!

LES GANTS DE MA TANTE

Jusqu'à présent le zélé Jansénisme
m'avoit paru le plus sage parti,
mais, de par Dieu je m'en suis départi
depuis qu'ai vu son pâle rigorisme;
je lui fais donc mon éternel adieu.
A croire aussi ces messieurs tout en Dieu
on doit murer ces portes que Nature
a de sa main ouvertes tout exprès
pour que notre âme incline à ces attraits
pour s'élancer vers chaque créature,
et les enfants du malheureux Adam
ne pouvant plus, sans encourir le dam,
se délecter à ces plaisirs, qu'attache
visiblement l'auteur de l'univers
aux fonctions de nos cinq sens divers,
c'est mauvais grain qu'il faut que l'on arrache
pour se sauver, et s'il dépendoit d'eux,
nous prendrions l'Evangile à la lettre
comme Origène, et nous irions commettre
à ses ciseaux tout membre scandaleux.
Car ainsi parle à celui qu'il éduque
de sa morale un janséniste épris,
si qu'on croiroit qu'aux célestes lambris

le bon Dieu veut tout son cortège eunuque.
A rien aussi, dans leurs saints tribunaux,
réduisent-ils tous les droits conjugaux :
vérifier les beautés de sa femme,
par le menu détailler ses attraits,
baiser ceci, puis cela, ce sont traits
que s'interdit une pudique flamme :
on doit, allant grossièrement au but,
au dieu d'hymen payer un froid tribut,
encor faut-il qu'un fidèle gémisse
sur le plaisir qui dans l'acte s'immisce.
Par quoi, galants, si voulez pour moitié
fille fringante et qui fût ménagée,
ne prenez pas fille qu'ait dirigée
un janséniste au front mortifié,
si ne voulez la voir, récalcitrante,
maussadement se porter au déduit,
comme il advint, une certaine nuit
à jeune fils dépucelant ma tante.
Ce fait ne peut m'être ici contesté,
de maint témoin ma parenté fourmille
à qui mon oncle, en riant, l'a conté,
ce n'est plus même un secret de famille.
La jeune Alix avoit reçu des cieux
tous les attraits que leur faveur dispense
quand, ne voulant épargner la dépense,
ils veulent faire un présent digne d'eux :
taille de nymphe, œil grand, prunelle noire,
dents qu'émailloit une couche d'ivoire,
traits dessinés d'un correct surprenant,
teint où Boucher de carmin et de rose
sembloit avoir dispensé chaque dose,
tétin rond, lisse et ferme à l'avenant,

ajoutez-y : seize ans sonnés à peine,
voilà ma tante, au moment qu'un mortel
dont tant d'appas ont resserré la chaîne,
va la conduire aux marches de l'autel.
On eut pourtant, grand peine à la résoudre,
virginité lui semble un don si beau
qu'elle gémit à l'aspect du flambeau
avec lequel hymen va la dissoudre.
Laissons coucher nos deux nouveaux époux,
l'un tout de braise et l'autre tout de glace :
monsieur mon oncle, en un instant si doux,
veut visiter les entours de la place,
prendre un téton qui lui paroît exquis,
fêter la cuisse et de son bien acquis
faire inventaire... une dextre revèche
saisit la main et preste, l'en empêche
et le galant croit sur son poignet nu
sentir au tact la droite d'Esaü.
Il croyoit vrai, la pudeur infinie
qui de son front fit toujours l'ornement,
avoit porté ma tante, en ce moment,
à se ganter pour la cérémonie.
— Qui vous a mis, dit mon oncle très cher,
si mal au fait des choses de ce monde,
à votre avis, suis-je si fort immonde
que ne puissiez sans gant tâter ma chair ?
— Fi donc ! monsieur, dit la belle ingénue,
que j'aille ainsi toucher une peau nue,
mon confesseur m'évinceroit du cas...
Tant s'obstina la dévote gentille
qu'il fut contraint d'entrer dans ma famille
sans avoir pu lui déganter le bras,
car, pour ce point qui fait le bien suprême,

sachant qu'il est strictement de devoir,
la belle fut la complaisance même.
Mon oncle n'eut nulle peine à l'avoir,
nulle, je faux, seulement il eut celle
que volontiers on prend avec pucelle
quand on déchire, après l'heureux amen
le voile entier du temple de l'hymen.
Le lendemain, piqué de l'aventure,
le compagnon voulut, par certain tour,
déniaiser la pauvre créature
si fort novice en matière d'amour.
Il engaina ce javelot qu'Hercule
tiroit si bien, dans cette pellicule
dont jeunes fils au combat vont s'aidant,
quand du Cerbère ils redoutent la dent.
Puis, d'un bras sûr, il lance cette flèche
au beau pavois où naguère il fit brèche.
La jeune Alix sentant moins vivement
je ne sais quoi, qu'elle ne fit la veille,
s'en va porter, tout machinalement,
la main au cas qui si peu la réveille
et, le trouvant si bien empaqueté,
elle se plaint que l'époux la méprise.
— Par Dieu, dit-il j'en use à votre guise :
c'est bien le moins qu'ai-je de mon côté
contre dix doigts un pouce de ganté ;
notre union en sera plus honnête,
plus selon Dieu ! A ce bel argument,
Alix vit bien qu'elle étoit une bête
et concluant que légitimement
tout peut se prendre, après le Sacrement
casque, ni gants, ne furent plus de fête.

LE VRAI BONHEUR (1)

Ode

C'est toi saint B..... que j'invoque,
toi, qui sur le trône papal,
quand un tendre objet te provoque
br..le ton v.. pontifical,
toi qui, plus chaud qu'une fournaise,
pour l'inexorable Farnèse
sent valeureux tes co... vieux ;
que dans mes vers le f..... germe,
silence : je chante le sp..me
qui rend heureux l'homme et les dieux.

(1) Cette note de Bachaumont semblerait désigner l'ode du *Vrai Bonheur*, qui, en effet, est « très propre à servir de pendant à la fameuse *Ode à Priape* ».

« Entre les circonstances qui rendent remarquable le concours de cette année pour le prix de poésie de l'Académie française, on en rapporte des plus singulières. Un auteur a eu l'impudence d'envoyer une pièce érotique dans le genre le plus infâme, et très propre à servir de pendant à la fameuse *Ode à Priape*. M. Duclos, le secrétaire, a été chargé, de la part de la compagnie, de lui écrire une lettre très forte, de lui faire la réprimande qu'il méritait et de lui déclarer que l'Académie voulait bien, par indulgence, ne pas le dénoncer à la police, et lui épargner le châtiment qu'il aurait subi infailliblement ».
(*Mémoires secrets de Bachaumont, loc. cit.* 299.-19 août 1768.)

La pièce de Robbé est, cependant de beaucoup antérieure à la date fixée par Bachaumont. Elle figure sous celle de 1743 et sous le titre de *Le Vray Bonheur, ode,* dans le tome XXI du *Recueil manuscrit de Maurepas.* (Bibliothèque nationale, fd français, nº 12 646, p. 303-311). — Cf. Édition Poulet-Malassis, VI-p. 54.

Si Brutus, l'honneur du Portique,
mit le vrai bien dans la vertu,
par lui, dans le moment critique,
ce système fut combattu,
remis au niveau d'Epicure,
de nos maux il vit que la cure
dépendoit de la volupté
et descendant chez Proserpine
du f..... vierge de sa p...
scella ce dogme accrédité.

Qu'heureux ceux que Priape honore
d'un nerveux membre de dervi
par qui, du soir jusqu'à l'aurore
trois c... sont quatre fois servis,
qu'heureuse la femelle chaude
qui, sur une conque ribaude,
tient toujours le v.. en arrêt
et de qui l'étroit orifice
livre passage au sacrifice
du f..... qui coule à longs traits.

Que vois-je? quel visage blême,
quel cagot, quel affreux jeûneur,
vient ici fronder mon problème
et décrier le vrai bonheur?
B......, sachez que l'Ecriture
au sectateur de la Nature
n'a jamais promis de cyprès.
Je le prouve : si la Sorbonne
ne trouve pas ma preuve bonne :
qu'elle se fasse f..... après.

A votre avis, fut-ce une pomme
qui, du lieu de la volupté,
précipita le premier homme
au centre de l'adversité?
Dans une cause plus sublime
puisons la raison de ce crime
pour lequel Adam fut maudit :
l'ange l'eût-il frappé du glaive
s'il n'eut refusé de f..... Eve
dans le terrestre paradis?

La foudre suit de près le crime
et naît de ses exhalaisons,
aux attentats de la victime
l'enfer allume ses tisons :
Adam pèche, tout se révolte,
La terre n'offre de récolte
que pour d'immenses travaux,
de nous la misère s'empare
et la mort qui nous en sépare
devient le moindre de nos maux.

Quoi? de larmes votre œil se mouille
triste grand-père des humains?
A votre bienheureuse c......
portez vos malheureuses mains,
c'est elle, qui, dépositaire
des délices des cieux sur terre,
rendra tous vos sens ébaudis
et la femme, consolatrice,
a dans le fond de sa matrice
un extrait du vieux paradis.

Adam f..., sa race l'imite,
le frère ensemence la sœur,
le neveu que la tante excite
de son c.. se rend possesseur,
par l'oncle la nièce abattue
à double c........ est f.....
Là, tout v.. peut f..... tout c..
les cocus n'en sont pas plus mornes,
ils plantent et portent des cornes,
heureux temps, te reverra-t-on ?

Quel est ce vieux sous cette tente
dont le v.. mollement guindé
au jeune c.. de sa servante
précipite son g...d vidé ?
Ah ! ah ! des croyants c'est le père,
peste comme son v.. opère,
il brave la glace des temps
et, comme la verge de l'arche,
le sec engin du patriarche
reverdit à plus de cent ans.

Qui jetteroit dans ma peinture
tout le grotesque de Callot,
je tirerois d'après nature
l'histoire du bonhomme Lot.
Je peindrois ces filles errantes
exprimant les c....... dormantes
de leur père de vin noyé
et faisant de leur gaine immonde
la restauration du monde
que le Ciel avoit foudroyé.

Nous arrivons près de Gomorrhe
qu'un bitume vengeur brûla,
de sa cendre qui fume encore
sortent les fils de Loyola.
Mais laissons ces b....... infâmes
dans leurs antiphysiques flammes
labourer le champ de l'a..s,
que le diable en rut les chevauche,
eux, que cette affreuse débauche
rend les ennemis de Vénus.

De Samson la force invincible
n'étoit pas où nous le croyons
et sa chevelure terrible
étoit les poils de ses c.......,
C'est d'eux que sa vigueur émane
lorsque du philistin profane
il abat l'orgueil criminel
ou lorsque sa vengeance immole
l'adorateur avec l'idole
sous les débris de son autel.

Paré de sa royale écharpe,
David par ses sons me ravit,
mais s'il touche si bien la harpe
il joue encore mieux du v..,
je m'en rapporte à Bethsabée
dont la matrice est imbibée
du sacré f..... de son roi
ou bien à la Michol f.....
pour prix d'une tête abattue
qui des Juifs avoit fait l'effroi.

Fils de Jessé, ta digne race
suit scrupuleusement tes pas :
Thamar que son frère terrasse
en vain s'échappe de ses bras,
ouvre, trop timide vestale,
un champ libre au v.. qu'il étale,
laisse assouvir sa passion,
la volupté qu'il se propose
devient pour lui l'apothéose
d'une incestueuse action.

Absalon, tout brillant de gloire,
dans son conquérant attirail
f..., pour marque de sa victoire,
de son père le beau sérail,
et Sulamite et concubines
tout passe par son étamine,
ardent f......, vaillant guerrier,
son v.. peut, avec son tonnerre,
et de l'amour et de la guerre
il ceint le myrte et le laurier.

Mais, voyons la sagesse même,
Salomon, ce roi glorieux
qui, de l'énigme et de l'emblème
perce le sens mystérieux,
qui, du point primitif où l'aube
commence à blanchir notre globe
jusqu'aux lieux où la nuit s'étend,
vit les rois de chaque contrée
rendre à sa sagesse éclairée
l'hommage le plus éclatant.

Reine de Saba, passez outre,
que venez vous chercher ici?
Venez-vous donc vous faire f.....
par le monarque que voici?
Je crains pour vous la catastrophe
et que ce f..... philosophe
n'endoctrine aussi votre c..
Mais non, votre nez plat et large,
loin de l'induire à la d.....ge
fait pâlir son v.. rubicond.

Tandis que la princesse admire
l'ordre qui règne dans ces lieux,
je vais dans le f..toir du sire
porter mes pas audacieux.
O c.., ô m..te, ô cuisses fermes,
vous faites bouillonner mon s...me
comme l'océan en courroux,
dives beautés que j'idolâtre,
adieu, je crains qu'on ne me châtre,
si l'on me trouvoit avec vous.

Vous êtes donc le bien suprême,
incomparable volupté,
vous êtes ma loi, mon système;
sans vous point de félicité,
que nouveau Job Satan m'assaille,
qu'il me réduise sur la paille,
pourvu que mon v.. reste sain
et que mes c....... soient dociles,
je m'en f...., comme des conciles
ou du Consistoire romain.

ÉPIGRAMME

Un vieux, non loin de la décrépitude,
se confessoit d'avoir, sur son chalit,
commis d'Onan le lubrique délit
dont il ne peut rompre encor l'habitude.
— Et depuis quand, lui dit le confesseur,
avec vos doigts avez-vous ce commerce ?
— Las, près d'un siècle a, reprit le pécheur,
passé sur moi depuis que je l'exerce.
— Mais, mon ami, repart le Révérend,
que le propos de l'octogénaire outre :
dans quatre jours vous allez expirant,
quel âge donc attendez-vous pour f..tre ?

ÉPIGRAMME

Certain jésuite, athlète aussi vaillant
en fait de foi que zélé pédagogue
à Rome, un jour, fut surpris travaillant
certain giton, enfant de synagogue.
— Qu'as-tu fait là ? dit un père conscrit,
qui, par un trou, s'aperçut du mystère.
— J'en ai donné dans le c.l, dit le père,
à l'ennemi du nom de Jésus Christ.

ÉPIGRAMME

Certains Flamands, dans leurs farces tragiques,
de l'Homme-Dieu jouaient la passion
au naturel et de ce Dieu comique
jusqu'à la croix conduisoient l'action
dont il advint que, chez Caïphe, un drôle
qui haïssoit l'acteur du premier rôle,
d'un fier soufflet appliqué rudement
colaphisa le rédempteur flamand
qui, de respect manquant chez le grand prêtre
à ce coup là lui dit : — Bougre de traître,
je ne dis mot, mais de par la corbleu,
tu n'auras pas toujours à faire à Dieu.

LE CARNAVAL DE VENISE

Conte

Vive Venise, au temps du carnaval
mari resserre alors son front d'humeur jalouse
et Dieu sait si d'hymen l'entreprenant rival
perd là son temps près d'une jeune épouse.
Dans la cité que protège saint Marc
dès que la liberté plénière
par ordre du sénat a planté la bannière
le fier Amour, de son redoutable arc
tire à tout rompre et frappe à droite, à gauche,
il règne alors un rut universel
et l'on y voit la lascive débauche

assaisonner les plaisirs au gros sel,
dès qu'une fois la bachique énergie
dans un repas a saisi les esprits.
On parle alors la langue de Cypris
telle qu'elle est, dans cette liturgie,
que nous dressa l'apôtre l'Aretin,
phrases gaillardes offrent sa beauté nue,
l'italien ainsi que le latin
n'admit jamais française retenue.
Or il advint, dans un de ces festins
d'où l'on bannit la pudeur et la gêne
qui se donnoit chez l'envoyé de Gênes,
qu'on agita savoir qui les destins
traitoient le mieux en outils priapiques
de France ou bien des pays italiques?
Sur ce point là, comme sur la valeur,
chacun prétend emporter l'avantage :
— Tout est gascon en fait d'amoureuses chaleurs
aussi bien qu'en fait de courage.
Notre Génois soutenoit hautement
qu'on ne voyoit autre part d'instrument
si bien monté qu'en terres ultramontaines.
Mais le Français, d'une fierté hautaine,
à sa patrie osoit donner le prix.
— Eh ! Messieurs, à quoi bon cette dispute vaine?
dit alors un nonnain du couvent de Cypris,
pour décider cette querelle
et soutenir ses droits, que chaque nation
nomme à l'instant son champion,
Aloisia, judicieuse et belle,
adjugera la couronne au ribaud
qui le portera le plus beau,
et la plus courte des deux lames •

du bal, demain, régalera nos dames.
Chacun souscrit aux lois de ce cartel.
L'italien prend pour son prototype
le fier Génois; Nangis, ce beau mortel
que la Grèce eût régalé d'un autel,
de nos chouards français est nommé l'archétype,
et l'intérêt des deux peuples rivaux
est mis aux mains de ces braves ribauds,
telle l'antique Rome aux trois frères Horace
commit ses droits contre les Curiace;
et pour que chaque prétendant
pussent tirer bon parti de leurs armes
chaque vénitienne aux yeux des contendants
étale à nu tout ce qu'elle a de charmes.
Jamais au fameux mont Ida
le beau Pâris qui décida
la querelle des trois déesses
à la fois n'avoit vu briller tant de beautés.

Là ce sont des tétons, blancs, fermes, bien plantés,
là ce sont d'adorables fesses,
l'œil erre ici sur des chutes de reins
à changer une v..ge en vrai serpent d'airain,
ici des colonnes d'albâtre
portent ce sanctuaire en tous temps ombragé
où Salomon, le sage et l'idolâtre,
offroit son encens partagé.
Chaque beauté, variant sa posture,
semble multiplier les dons de la nature.
Que l'on m'amène un saint victorieux,
de l'empire des sens on nous soumit la pomme,
je cède à qui voudra mon tabouret aux cieux
s'il ne recouvre pas dans l'instant son vieil homme

et qui pourroit tenir en voyant tant d'appas ?
aussi nos deux héros ne tardèrent-ils pas
à se montrer en posture décente,
tous deux, devant les experts féminins
qui sur les lieux viennent faire leur descente,
étalent la fierté de leurs riches engins.
L'œil en suspens d'abord ne sauroit mettre
de différence entre leur diamètre,
nos deux superbes coqs montrent même grandeur
et l'on éprouve au tact une égale raideur :
un pied va décider la dispute fatale.
On l'applique à chacun, mais chaque prétendant
remplissant la mesure égale,
fait du juge coiffé l'âne de Buridan.
Par la femelle présidant
la farce alloit être appointée,
quand l'envoyé génois, maître de ce logis,
fixant sa prunelle pointée
sur les appas du beau Nangis :
deux lignes à l'instant vont accroître sa lame.
Albe triomphe alors et le pauvre Français
avec dépens perd son procès
mais le brave Génois, par une grandeur d'âme
peu commune en ce siècle-ci,
au français adjuge la palme
[Rome à son tour triomphe et rentre dans le calme
mais Albe veut savoir la raison de ceci]
— Vous l'emportez, Français, dit le brave vaincu :
onze pouces de roi, surmontés d'une ligne,
voilà ce que jamais n'ai tiré de mon cru,
mais d'un César vos charmes dignes
m'ont fait sortir ces deux lignes du c.l.
Après ce prononcé, nul ne resta perplexe,

l'ambassadeur génois du bal paya l'apprêt,
Nangis fut couronné, croyez que le beau sexe
ne fut pas le dernier à souscrire à l'arrêt.
J'ai pourtant vu des gens de judiciaire sûre
critiquer du génois ce jugement flatteur :
— Suivant la loi, dit-on, la plus riche mesure
devoit avoir la pomme. — Oui, mais qu'on se figure
que de tout l'excédent Nangis étoit l'auteur :
voudroit-on que la créature
l'emportât sur le Créateur ?

Suite d'un conte dont le commencement a été perdu

Ce conte n'est autre que

LE DÉMÉNAGEMENT INUTILE

dont les *Œuvres badines de Robbé de Beauveset* fournissent la partie qui manque au manuscrit de Fontaine-la-Gourré :

[Qui ne rirait en oyant les leçons
Que sur l'hymen en son austère école
Aux jeunes gens donne maître Nicole ?
Si l'on en croit, mari sur les arçons
Devrait gémir du plaisir dont il pâme.
Le seul désir d'enfanter des élus
Devrait porter à tâter d'une femme.
Motifs charnels en devraient être exclus
Chez des chrétiens en qui... bon, bon, à d'autres !

Etes-vous donc, messieurs de Port-Royal,
Plus grands docteurs qu'un des plus grands apôtres
Qui, partisan du plaisir conjugal,
A de l'hymen fait consister l'essence
A soulager notre concupiscence ?
Aussi le sexe en son système instruit
N'est d'ordinaire au mariage induit
Que sous l'appât de l'exacte pitance
Dont un mari promet la régaler.
Si ne faut-il, s'il ne veut se brouiller,
Que sur l'article il se donne quittance ;
Femme n'entend là-dessus de raison.
Si vous aimez la paix de la maison
Ne retranchez le picotin d'avoine
A l'animal qui porte la toison.
Jeûne pareil d'hymen est l'antimoine.
On comprendra mieux, je pense, ceci,
Par certain trait que vais placer ici.
D'un boulanger du faubourg Saint-Antoine
Le compagnon pour sa chère moitié,
Avait fait choix d'une gente pucelle,
Dont la beauté, dont la grâce étoit telle,
Qu'un Desfontaine auroit pour l'amour d'elle
De ses gitons abjuré la moitié.
De son œil vif les coins formoient un angle
Tel que Vénus l'eût ouvert pour ses yeux.
Son cuir blanc, ferme et veiné tout au mieux,
D'un Saint-Benoist eût fait partir la sangle :]

Quel saint glacé n'entreroit en chaleur
d'un tétin blanc s'il voyoit la rondeur
hors du corset s'élevant par secousse
parer un corps de hanches si menu

qu'il pourroit être aisément contenu
dans le contour de l'index et du pouce.
Vous eussiez cru qu'ayant un lit flanqué
d'un tel morceau le mitron n'eût manqué
de l'enfourner la première soirée.
Mais, point du tout, le galant voulut voir
si la belle, apte à certaine curée,
de s'en passer auroit bien le pouvoir.
Sans donner donc aucun signe de vie,
vous eussiez vu le galant, sans pitié,
passer la nuit auprès de sa moitié
qui, de mieux faire, avoit fort grande envie.
La belle, en vain, du coude et du talon
sollicitoit le tranquille étalon
et l'agaçant, par des baisers de flamme,
le conjuroit de la faire sa femme.
Le gars est sourd et la jeune beauté
ne sent jamais qu'un marbre à son côté ;
quadruple nuit dans ce goût-là se passe
si que d'attendre, enfin, la femme lasse,
s'imagina que l'époux impotent
apparement manquait de ce comptant
propre à payer la rente qu'on contracte
lorsque d'hymen on a paraphé l'acte.
De son malheur la donzelle fait part
à sa maman qui, là-dessus, au gendre
dit qu'il falloit, sans bruit et sans esclandre,
se séparer et qu'on alloit lui rendre
ce qu'il avoit apporté pour sa part,
car le moyen que sa fille à son âge
auprès de lui pût faire son salut
sans ce point-là. L'époux se résolut
à la quitter, pourquoi l'on déménage

chaises et tables au sire appartenant,
mais, quand on vint pour enlever la couche :
à bras le corps le compagnon prenant
la complaignante, en beau champ vous la couche
devant la mère et sur l'heure tirant
de son étui le plus beau des immeubles
qu'hymen apporte à la communauté,
il en fit fête à la jeune beauté
qui, dans l'état où met la volupté
s'écria : — Ah !... ah !... ah !... qu'on rapporte les meubl

ÉPIGRAMME

Dans les foyers, le prosatenr Duclos
en vrai pygmée attaquant en champ clos
l'art de Virgile envoyoit Phébus paître,
advint pourtant qu'on lui lut certains vers
où des Anglais célébrant les revers
le beau Bernis use tout son salpêtre.
Sur quoi mon sot, extasié d'abord
comme qui voit la gloire du Tabor,
va s'écriant : — Bon Dieu la belle chose
ma foi, ces vers ont le fin de la prose.

ÉPIGRAMME

L'auteur spadassin Sainte-Foix, (1)
dès qu'il paroit veut qu'on crie : au miracle.
Fier d'un petit succès, il croit de bonne foi
que tout drame qu'il donne est un nouvel oracle,
lui lâcherai-je aussi mon camouflet?
non, peste, c'est un coupeur de sifflet!
le compagnon, sur la croupe du Pinde
peint en Térence et comme Achille Olinde,
le plus sûr est d'être encor son flatteur,
mais, cependant, force est bien qu'on renifle
dès qu'on entend son plat législateur
il n'est poltron si connu qui n'y siffle.

ÉPIGRAMME

Chez la Fillon, (2) un pontife chrétien
montrant d'écus plein sa large escarcelle ;
— Vois-tu cela, dit-il, cet or est tien,
si tu me fais saillir une pucelle,

(1) Germain-François Poullain de Saint-Foix (1698-1776), plus connu par ses *Essais historiques sur Paris* et par ses duels que par son théâtre. La *Correspondance de Grimm* donne de précieux détails sur sa vie et sur ses duels malheureux. Tome III, p. 256-259.

(2) La Fillon, dite la *Présidente,* devait son surnom à l'erreur d'une visiteuse qui avait confondu la maison de la proxénète, sise rue Blanche, aux Carrières, avec celle du président Fillon. L'on sait, d'autre part, quelle était l'intimité de l'appareilleuse

mais je la veux étroite, entends-tu bien.
— Oui, Monseigneur, j'ai juste votre affaire,
dit des ribauds l'accommodante mère.
Lors au prélat on vous lâche un tendron
qui, des deux doigts pinçant sa carnassière,
des voluptés resserroit la frontière,
si que le sire en vain de l'éperon
forçait priape à franchir la barrière.
— C'est trop pousser les choses à l'excès,
dit le prélat, quand il seroit plus large
ne lui ferais pour cela de procès.
— Ah ! beau prélat, vous voulez de la marge,
allons, putain, riposte la Fillon,
à Monseigneur qu'on lâche un doigt de c. .

avec l'abbé Dubois, le « pontife chrétien », que vise cette épigramme.

On raconte que, forte d'avoir dénoncé, avec Buvat, la conspiration de Cellamare au ministre, elle n'aurait point hésité, au lendemain de la nomination de Dubois à l'archevêché de Cambrai, à se présenter chez le Régent, pour lui demander, en présence du nouveau pontife, une grâce assez imprévue :

— Parle, que veux-tu?

— L'abbaye de Montmartre...

Les deux hommes éclatèrent de rire. Mais, elle, se retournant vers l'Abbé :

— Pourquoi ris-tu de ma demande?... Tu es bien archevêque, toi, mac...reau; et pourquoi ne serai-je pas abbesse, moi qui suis une mac...relle?

Tout en reconnaissant la justesse de cette apostrophe, le Régent amusé, aurait cependant refusé à la Fillon l'arrière-succession de Marie de Beauvilliers.

Mais, Dulaure est sujet à caution...

(Cf., C. PITON, *Op. cit.*, I, p. 85. J.-A. DULAURE, *Histoire physique, civile et morale de Paris*; 6e édition, Paris, Furne et Cie, 1837-1838; in-8, VI, p. 250.)

ÉPIGRAMME

Un directeur, suppôt des plus zélés
pour les autels des deux enfants ailés,
au vieux mari d'une gente soubrette
voulut planter l'antiphysique aigrette.
— La belle enfant, ça, dit-il, tourne-toi,
que pour varier, je m'escrime en levr..te
y gagneras un bon pouce de roi.
— Je le veux bien, dit la belle Angélique,
mais n'allez pas à Vénus faire un vol
et vous trompant, par erreur jésuitique,
ne prenez pas saint Pierre pour saint Paul.
— Ah! double impie! à l'instant repart l'autre,
dis-moi, prends-tu ton cul pour un apôtre?

ÉPIGRAMME

Un protestant que son seul intérêt
entretenoit dans la foi catholique
en attardant l'irrévocable arrêt
machicotait le drame eucharistique
lorsque le prêtre, après le viatique,
un crucifix sur ses livres colla.
— Hélas! Monsieur, s'écria l'hérétique,
faut-il encore avaler celui-là?

ÉPIGRAMME

Un cordelier de langue assez diserte
de notre Dieu prêchant la mort offerte
pour le salut de tout le genre humain,
se débattoit le crucifix en main.
Deux gars qu'en rien ne touchoit la faconde
en ricanant scandalisoient le monde
tant qu'un frocard leur dit : — En vérité,
d'un Dieu mourant pour sa seule bonté
sans qu'au trépas rien ne le nécessite,
vous devriez montrer plus de regret.
— Bon, dit l'un deux, nous sommes du secret :
après demain, mon père, il ressuscite.

ÉPIGRAMME SUR LA BATAILLE DE ROSSBACH

Dans la plus courte des batailles
où des Vandales le héros
à nos Spartacus de Versailles
brusquement fit tourner le dos,
par une carabine adroite
qui, juste où l'on sait, va porter,
un gascon se voit emporter
de priape l'oreille droite.
— Tant mieux, dit le fier champion,
qui, pour si peu ne se démonte :
c'est toujours pour ma nation
un témoin de moins de sa honte.

ÉPIGRAMME

La Vieux-Maisons qui me déchire l'âme
par un congé brusque et non attendu,
voulut encore insulter à ma flamme
en me montrant ce que j'avois perdu :
— Vois-tu, mon fils, dit la railleuse amère,
ce point central des mobiles attraits :
C'est le ventre de ta mère,
tu n'y rentreras jamais. (1)

(1) Mme de Vieux-Maisons fut un des auteurs auxquels on attribua les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Perse* (1745), le premier ouvrage où il ait été question du Masque de fer.

Voici ce qu'écrivait d'elle l'inspecteur de la librairie d'Hémery, dans une note de police du 1er octobre 1750 :

« Mme de Vieux-Maisons, vingt-huit ans, Paris, demeurant rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, à côté des Théatins. — Petite, forte, blanche, blonde, la physionomie perfide. — C'est la femme d'un conseiller au Parlement, sœur de Mme de Vauvray et fille de M. Ath, fermier général.

« Elle a beaucoup d'esprit et fait des vers et des couplets contre tout le monde, étant très méchante. Elle était ci-devant faufilée avec Robbé et Bret, avec lesquels elle vient de se brouiller. Elle est maintenant maîtresse de M. de Latteignant, conseiller au Parlement. Cette société dans laquelle est M. le Marquis de Bissy, qui a été longtemps l'amant de Vauvray, est la plus dangereuse de Paris et est soupçonnée d'avoir enfanté les « Anecdotes de Perse ».

« Elle a une copie de tous les vers de Robbé qu'elle ne veut point lui rendre, parce qu'il est brouillé avec elle. Elle le menace même de les faire imprimer pour le perdre. »

La menace, on le voit, n'intimidait pas Robbé.

ÉPIGRAMME (1)

La larme à l'œil, la nièce d'Arouet
s'alloit plaignant au surveillant Mal'sherbe
que l'écrivain, neveu du grand Malherbe,
sur notre Homère osât lever le fouet.
— Souffrirez-vous, disoit-elle à l'édile,
que tous les mois ce critique enragé
sur mon pauvre oncle à tout moment distille
ce noir venin dont son cœur est gorgé.
— Mais, dit le sire à la veuve saisie,
ce Théophraste est peint de fantaisie,
ce monstre en l'air que vous réalisez.
— Vous êtes bien dupe du stratagème,
reprend la dame, eh, Monseigneur, lisez :
ce monstre là, c'est mon oncle lui-même.

ÉPIGRAMME

Les trente-neuf sur leur bureau tapis
pour ballotter un récipiendaire,
l'abbé Le Blanc, cet aigle littéraire,
par le Buffon fut mis sur le tapis :

(1) Cette épigramme figure, avec de nombreuses variantes, sous la date de 1771, dans le Recueil Clairambault-Maurepas. Fréron ayant fait un portrait satirique de Voltaire sans le nommer, celui-ci, plutôt que de dissimuler son ressentiment, préféra se reconnaître et profita du passage de sa nièce à Paris pour faire porter ses plaintes à monsieur de Malesherbes. D'où cette épigramme. Cf. *Chansonnier historique du* XVIII[e] *siècle,* t. VIII, p. 243.

il alléguoit ses immortelles lettres
et de Nason les tristes pentamètres
par lui traduits, ses talents, son savoir
ses vers mogols, enfin tout son avoir.
Au bruit ronflant de ce mérite unique
chacun lâchoit sa fève académique,
quand un quidam, noble et bouffi d'orgueil,
leur dit : — Messieurs, encor que la naissance
ne donne droit au sublime fauteuil,
si dans ce choix faut-il de la décence :
quoi ! parmi nous un guichetier inscrit ? (1)
Eh ! qui ne voit qu'en faisant cette emplette,
pour l'avenir ce seroit planche faite
s'il s'élevoit un bourreau bel esprit.

ÉPIGRAMME (2)

Sur les genoux de son aimable femme,
un menuisier mangeoit la soupe un jour,

(1) Cette épigramme citée par le *Journal de Collé*, (tome II, p. 297-298), semblerait assez incompréhensible, si l'on ne savait par Collé et par Piron que l'abbé Le Blanc était « fils du geôlier de Dijon ». C'est là « une chose dont on n'est pas le maître » : l'abbé en rougissait, cependant, et craignant que la « honteuse profession de son père ne nuisît à son avancement dans le monde », avait supplié le président Bouhier « de répondre aux personnes qui l'interrogeraient sur sa famille qu'il était le fils d'un commis-greffier au parlement ». (Œuvres inédites de Piron, p. 247-278).

(2) Reproduite par Ad. Van Bever dans ses *Conteurs Gaillards*, p. 244, cette pièce avait été puisée par lui dans les *Contes Théologiques suivis des litanies des catholiques du XVIIIe siècle et de poésies er... philosophiques.* — Paris, Imprimerie de la Sorbonne, 1783.

Il en existe une variante dans les *Poésies de Vasselier*, (Londres, 1800).

un sien voisin l'aperçoit et l'en blâme :
— Eh ! qui pourroit s'attendre à pareil tour :
comment, chez toi, pas de table, compère ?
un menuisier ! — Pourquoi t'en étonner?
dit l'artisan, voilà tout le mystère :
    dès que j'ai fini de dîner
    je n'ai que la nappe à lever
    et je fous la table par terre.



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le vingt-huit mai mil neuf cent vingt et un

par

L'IMPRIMERIE DU BON VIEUX TEMPS

39, rue de Chabrol, 39

à Paris.

